

Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent

Interventions dans les
maisons d'arrêt et les
systèmes de probation

Radicalisation Awareness Network



Édition 2019

Contents

1. Description générale.....	4
2. Objectifs.....	5
3. Méthodes	5
4. Enseignements tirés.....	7
.4.1 Approche impliquant plusieurs services pour la réadaptation	7
.4.2 Régimes de détention	8
.4.3 Environnement carcéral sain	8
.4.4 Formation du personnel pénitentiaire et des agents de probation	9
.4.5 Obstacles à la réinsertion	9
5. Pratiques	10
5.1 Équipes multidisciplinaires dans le système pénitentiaire roumain	12
5.2 Séances de formation sur le phénomène de la radicalisation, sous l'égide de la Stratégie de prévention de la radicalisation en milieu carcéral.....	15
5.3 De la transformation personnelle à un impact social positif: Modèle IAHV	17
5.4 R2PRIS Approche multi-niveaux de prévention de la radicalisation dans les prisons.....	26
5.5 Séances de formation dans les maisons d'arrêt slovaques	31
5.6 Formation pour le secteur pénitentiaire.....	33
5.7 Formation de base pour les agents pénitentiaires	37
5.8 Dé-radicalisation en prison	40
5.9 Expression de l'extrémisme et de la radicalisation dans les prisons tchèques.....	42
5.10 Formation des formateurs pour futurs agents pénitentiaires	45
5.11 Formation de base pour les agents pénitentiaires	47
5.12 Conférence sur le tissu social	50
5.13 Équipe TER (Terroristes, Extrémistes et Radicaux)	52
5.14 Inclusion	55
5.15 Quartier réservé aux terroristes à Vught	58
5.16 Formation de formateurs en médiation sur site - sensibilisation à la radicalisation islamiste violente en détention	61
5.17 Cours de formation sur la radicalisation violente et le prosélytisme en prison	63
5.18 Gestion des informations pour prévenir l'escalade radicale	67
5.19 NeDiC -Réseau de déradicalisation dans les centres pénitentiaires	71
5.20 Identification de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les prisons finlandaises	76
5.21 Instrument d'évaluation des risques dans le cadre pénitentiaire espagnol.....	79
5.22 Apprentissage en ligne : Comprendre l'extrémisme dans les prisons et les systèmes de probation et s'y atteler.....	82

5.23 Évaluation des risques liés à l'extrémisme violent, version 2 révisée (VERA-2R)	85
Pressman, Rinne, Duits, Flockton (2016)	85
5.24 Modules de formation destinés au personnel pénitentiaire	90
5.25 Des clés socioculturelles et comportementales pour comprendre la radicalisation violente	92
5.26 Séminaire et formation pour le personnel pénitentiaire	94
5.27 Formation des formateurs et de personnes-ressources	96

1. Description générale

Les praticiens et les décideurs sont soumis à d'énormes pressions du monde politique et de la sphère publique pour assurer la sécurité publique, en raison de la réaction du public aux attentats terroristes qui ont eu lieu en Europe et ailleurs. Cela est particulièrement pertinent en ce qui concerne les délinquants extrémistes violents (DEV), un groupe qui se compose des terroristes et d'autres personnes susceptibles de s'engager dans l'extrémisme violent en prison et en probation. Depuis le lancement du Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RSR) en 2012, le groupe de travail Prison et probation (RSR P&P) a privilégié la prévention de l'extrémisme violent, de l'engagement dans des groupes extrémistes et des comportements extrémistes en prison et en probation.

Cependant, depuis 2012, le contexte du terrorisme a considérablement évolué dans les maisons d'arrêt et les systèmes de probation. En effet, les combattants terroristes étrangers (CTE) constituent désormais la principale menace perçue pour la sécurité en Europe. Selon Europol, la plupart des arrestations qui ont eu lieu dans l'UE au cours des trois dernières années ⁽¹⁾ sont en lien avec le terrorisme djihadiste et les combattants étrangers, alors que les menaces terroristes ethno-nationalistes, séparatistes, de gauche et anarchistes ont reculé. En outre, l'extrémisme de droite suscite des préoccupations croissantes.

Cette situation complexe se reflète dans les milieux carcéraux et les systèmes de probation: les praticiens ont la responsabilité de préserver les maisons d'arrêt ainsi que les espaces publics de toute attaque terroriste et doivent aussi prendre en charge des individus susceptibles de se radicaliser. Sur la base des expériences des praticiens rassemblées dans leur document de travail ⁽²⁾, le groupe de travail RSR P&P a mis au point une approche relative aux interventions dans les maisons d'arrêt et les systèmes de probation.

Voici les principes du groupe de travail RSR P&P ⁽³⁾ qui orientent cette approche:

- promouvoir le bien-être et la réadaptation des délinquants est le meilleur moyen de garantir la sécurité de la société;
- les crimes terroristes concernent toute une panoplie d'activités; les individus condamnés pour des actes terroristes ne présentent pas tous le même danger pour la société;

⁽¹⁾ Europol. (2016). *European Union Terrorism Situation and Trend Report (Te-Sat)* (p.18) La Haye: Union européenne.

⁽²⁾ Centre d'excellence du Réseau de sensibilisation à la radicalisation. (2016). Document de travail pour les praticiens du RSR P&P «Approches vis-à-vis des délinquants extrémistes violents et en matière de lutte contre la radicalisation en prison et en probation». Extrait de https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-p-and-p/docs/ran_pp_approaches_to_violent_extremist_fr.pdf

⁽³⁾ Centre d'excellence du Réseau de sensibilisation à la radicalisation. (2016). Document de travail pour les praticiens du RSR P&P «Approches vis-à-vis des délinquants extrémistes violents et en matière de lutte contre la radicalisation en prison et en probation». (p. 2). Extrait de https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-p-and-p/docs/ran_pp_approaches_to_violent_extremist_fr.pdf

- les délinquants peuvent évoluer positivement et ils ont besoin de soutien lorsqu'ils se détournent de l'extrémisme violent;
- il convient de respecter les droits de l'homme universels en permanence et en toutes circonstances;
- la promotion de relations positives entre le personnel et les détenus et d'un environnement carcéral sain est nécessaire afin de réduire le risque de radicalisation et de favoriser la réadaptation et la réinsertion;
- une coopération entre différents services est cruciale afin de prévenir la radicalisation et de soutenir les processus de renoncement au terrorisme.

2. Objectifs

Les interventions dans les maisons d'arrêt et les systèmes de probation ont un double objectif: assurer la sécurité (des délinquants concernés, du personnel, des autres délinquants et du reste de la société) et soutenir la réadaptation et la réinsertion des délinquants dans la société.

Il existe différents types de délinquants, y compris des individus qui n'ont commis aucun acte de violence et ne passeront peut-être jamais à l'acte. Être radical n'implique pas nécessairement une action violente. Toute intervention contre la radicalisation doit reconnaître cette diversité. Nous reconnaissons également qu'une coopération entre différents services est nécessaire pour prendre en charge de manière efficace les DEV et les individus qui sont susceptibles de se radicaliser. Il est crucial de faire bénéficier les délinquants d'un soutien continu et d'échanger des informations entre les organisations, notamment les services pénitentiaires et les systèmes de probation, les forces de l'ordre et les organismes communautaires.

Afin d'atteindre les objectifs généraux de sécurité et de réadaptation, il convient de prendre en compte au moins trois éléments clés.

- Toute une panoplie d'activités sont désormais considérées comme des infractions liées au terrorisme. Bon nombre d'entre elles ne sont pas violentes et constituent donc un risque limité pour la société. Parmi les «risques mineurs» figurent ceux qui sont associés à la collecte de fonds, à l'intention de voyager ou à la possession de matériel considéré comme extrémiste. La réponse à de tels risques devrait être proportionnée, car des mesures disproportionnées peuvent alimenter les processus de radicalisation.
- Avec certains DEV qui purgent des peines courtes, les systèmes de justice pénale ont une marge de manœuvre limitée pour influencer le processus de changement. C'est la raison pour laquelle la continuité est cruciale pour les individus qui se réinsèrent dans la communauté après un séjour en prison et la coopération entre différents services est primordiale car elle permet d'évaluer les besoins. Les services de probation peuvent également contribuer à concevoir des solutions visant à remplacer la réadaptation après une incarcération.
- Au vu des différents types de délinquants et de la diversité des risques et des besoins associés, il serait possible d'envisager des programmes spécialisés, même si la prise de décision doit dépendre des circonstances et de l'individu.

3. Méthodes

Les États membres disposent d'au moins deux approches à l'égard des DEV, qui s'appliquent à la prison et à la probation.

- Approche générale: les États membres qui adoptent cette approche ont tendance à normaliser le risque associé aux DEV et à la radicalisation, par l'intermédiaire d'une approche de

réadaptation qui n'est pas personnalisée pour le groupe (même si elle peut être adaptée à l'individu).

- Approche spécialisée: les États membres qui adoptent des approches spécialisées estiment que les risques exigent des structures et/ou des processus spéciaux. Les circonstances individuelles des délinquants sont les critères qui déterminent si une approche spécialisée est nécessaire.

Sur le plan de la sécurité, les interventions et les méthodes suivantes sont employées.

- Suivi général qui consiste principalement à collecter des renseignements. Si on l'estime utile, des informations sont collectées et analysées et font l'objet de rapports. Le suivi général a l'avantage d'individualiser la prise de décision, car la collecte d'informations cible des individus spécifiques. Cependant, elle a pour inconvénient d'impliquer un jugement subjectif sur lequel se fonde la prise de décision, ce qui augmente le risque de faux positifs. De plus, le niveau d'acceptation des risques est faible chez les individus radicalisés. Pour pallier cet inconvénient, de nombreux États membres ont recours à des outils d'évaluation des risques.
- Des outils d'évaluation des risques ont été mis au point afin d'éviter les jugements subjectifs fondés sur les informations collectées dans le cadre du suivi. Ces outils fournissent ainsi une base «statistique» sur laquelle le processus décisionnel repose. Cependant, ces outils sont en cours de mise au point et n'en sont encore qu'à leurs balbutiements. Il existe également un risque que ces outils puissent être utilisés de manière prédictive: parmi les effets indésirables, citons l'étiquetage des individus comme «extrémistes», contribuant à l'aliénation et réduisant potentiellement la légitimité (l'équité) des incarcérations (4). Par conséquent, il est important d'utiliser des outils spécialisés en plus des autres outils plus généraux d'évaluation des risques et des besoins. Dans les deux cas, il est essentiel d'évaluer les risques régulièrement, afin de s'assurer que les individus ont les moyens de réduire leurs risques.
- Les régimes de détention permettent aussi de garantir les objectifs de sécurité. Les DEV placés en détention relèvent de certains régimes, comme le montre le tableau 1.

Table 1 Avantages et inconvénients du choix du régime de détention

Choix du régime	Avantages potentiels	Inconvénients potentiels
Isolement Regrouper les DEV dans une aile ou une unité spéciale du centre pénitentiaire	-Surveillance rapprochée -Effet limité sur la population générale -Interventions ciblées -Personnel spécialisé -Rassurant en ce qui concerne les problèmes de sécurité publique	-Nouveaux liens plus forts entre les détenus -Confiance fragilisée entre le personnel et les détenus -Esprit d'opposition ancré -Renforcement de la perception d'injustice -Effet d'étiquetage; stigmatisation -Statut associé à la présence dans une unité spéciale -Il est supposé que tous les DEV présentent les mêmes risques -Difficultés pour trouver du personnel -Coût financier élevé

(4) Liebling, A., & Williams, R. J. (dans la presse). The new subversive geranium: Some notes on the management of additional troubles in maximum security prisons, *British Journal of Sociology*.

Répartition Répartir les DEV dans la population carcérale «normale», sur la base d'une évaluation des risques	-Stigmatisation et marginalisation -Aucun statut découlant du placement dans une unité spéciale -Possibilités d'une influence positive des autres	-Personnel habituel; coûts de formation -Difficile de garantir un renseignement de qualité -Problèmes concernant la «connaissance» des prisonniers et sécurité dynamique -Les DEV peuvent exercer une influence sur les autres -Les DEV peuvent être influencés par des bandes criminelles
Combinaison Disposer des options de confinement et de répartition	-Interventions adaptées aux besoins/risques de l'individu	-Les critères de sélection et les évaluations des risques sont imprécis

Voici les interventions et les méthodes de réadaptation des DEV.

- Prise en charge psychologique: même si les séances individuelles de soutien psychologique sont plus coûteuses et plus difficiles à financer, l'expérience indique qu'elles permettent aussi d'obtenir les meilleurs résultats. Au cours des interventions en groupe, les participants sont souvent moins «honnêtes», notamment en ce qui concerne leur situation et leurs opinions. Il convient aussi de tenir compte du fait que la dynamique de groupe peut être perturbée (par exemple, des «chefs» radicaux charismatiques peuvent défier les animateurs).
- Soutien religieux et spirituel: les services d'aumônerie peuvent contribuer à l'éducation et au soutien religieux. Ils peuvent en outre remettre en question certains points de vue et permettre aux détenus d'envisager les problèmes différemment. Cependant, parfois, les soins et l'accompagnement chevauchent les objectifs de déradicalisation et de prévention, par exemple lorsqu'ils fournissent des perspectives théologiques alternatives. Par conséquent, les aumôniers impliqués dans les efforts de désengagement ou de déradicalisation devraient être formés à cette tâche.
- Soutien social: il est efficace d'impliquer la famille et les amis en tant que partenaires d'un processus de désengagement si le cercle social n'a joué aucun rôle dans le processus de radicalisation au départ. Il est également possible d'avoir recours à des interventions telles que des projets de mentorat afin de fournir un soutien social et de contribuer à instaurer des rapports de confiance, par exemple avec des membres du personnel, des membres de la communauté et des professionnels d'ONG.

4. Enseignements tirés

4.1 Approche impliquant plusieurs services pour la réadaptation

L'importance des approches impliquant plusieurs services constitue l'un des principaux enseignements tirés des interventions menées dans les maisons d'arrêt et les systèmes de probation. Ce type d'approches est nécessaire à différents stades de la peine. Étant donné que toute intervention vise la réadaptation du détenu, l'approche doit être pluridisciplinaire.

Les forces de l'ordre et les services de renseignement sont des alliés fondamentaux de ce type d'approches, principalement en raison des informations qu'ils collectent. Dans certains cas, l'administration pénitentiaire a créé des unités de renseignement dans les centres de détention.

La coopération entre plusieurs services est également très importante pendant la période de transition entre la détention et le retour au sein de la communauté. En effet, elle permet aux délinquants d'augmenter leurs chances de bénéficier d'une évaluation précise et d'une prise en charge adaptée de leurs besoins. Cette coopération, qui s'inscrit dans la planification post-libération, devrait impliquer une équipe multidisciplinaire afin de couvrir les besoins et les risques de chaque individu, de créer des rapports de confiance et des réseaux sociaux dignes de confiance et d'offrir un soutien. En particulier, il est essentiel d'instaurer des rapports positifs en vue de fournir un soutien, des suggestions et une aide lorsque cela est nécessaire: les périodes de transition sont des moments de grande vulnérabilité pendant lesquels le risque de récidive est élevé. Il est par conséquent essentiel qu'il existe des plans en la matière.

.4.2 Régimes de détention

En ce qui concerne le choix des régimes de détention, les enseignements tirés sont à la fois limités et généraux, car les circonstances varient considérablement d'un État membre à l'autre. Voici les principales recommandations figurant dans le document de travail pour les praticiens du groupe de travail RSR P&P.

- Le choix du régime de détention devrait avoir pour objectif de normaliser les DEV, tout en minimisant les risques pour cette population, les autres détenus, le personnel et le grand public.
- Les avantages et les inconvénients des différents régimes de détention pour gérer les risques liés à la radicalisation doivent être dûment pris en compte, parallèlement aux besoins individuels des délinquants. Pour les prisonniers qui font preuve d'une attitude préoccupante liée à la radicalisation, il peut être nécessaire de disposer d'unités spéciales, mais le recours à ces unités doit être guidé par des critères clairs en matière d'entrée et de sortie et elles doivent relever des cadres juridiques du pays concerné.
- Au sein des unités spéciales, la différenciation est importante afin d'adapter les efforts de sécurité et de réadaptation aux différents niveaux de risque et de besoin en fonction du type d'infraction, ainsi que du sexe et de l'origine idéologique de l'individu.

.4.3 Environnement carcéral sain

Un environnement carcéral sain peut également faciliter la mise en place d'une intervention de désengagement réussie. En effet, dans les maisons d'arrêt professionnelles, sûres et équitables, les risques de radicalisation sont réduits. Si ces aspects font défaut, les mentalités extrémistes et la méfiance vis-à-vis des autorités peuvent se renforcer et la possibilité que des groupes ne se forment et que des violences ne se déclenchent peut augmenter. En ce qui concerne la prise en charge des DEV, il est essentiel d'investir dans les rapports quotidiens entre le personnel et les délinquants, en donnant des moyens au personnel, en favorisant le professionnalisme, en assurant le respect et en instaurant des mesures de sécurité dynamiques.

- Rapports entre le personnel et les détenus: de bons rapports entre le personnel et les DEV peuvent contribuer à renforcer la confiance et à briser les barrières du «nous» contre «eux», ainsi que la méfiance et les soupçons que les extrémistes nourrissent souvent à l'égard des «autorités».
- Développement personnel: la formation professionnelle est importante, non seulement pour le développement personnel des détenus, mais aussi pour minimiser leur désarroi. Le

développement des compétences personnelles peut également faciliter la période de transition qui suit la libération du détenu.

- **Conditions et contacts familiaux:** les contacts familiaux sont un type de soutien essentiel pour les détenus et ils contribuent à la création de rapports sains après la libération. La fréquence des contacts avec la famille, un espace adapté pour les visites qui comporte des zones confortables pour les enfants et un temps de visite approprié qui permet des contacts significatifs constituent des aspects importants. Les liens familiaux peuvent favoriser la réadaptation.
- **Sécurité et contrôles:** un manque de structure et des incohérences en ce qui concerne la sécurité et les contrôles peuvent avoir une influence négative sur le vécu des détenus. Il est possible de répondre autrement aux besoins en matière de sécurité, notamment par l'intermédiaire de groupes (par exemple, des groupes religieux ou des bandes) qui offrent une protection.
- **Professionnalisme:** il convient de faire preuve de discernement sur le plan professionnel, afin de s'assurer que les pratiques punitives sont appliquées uniquement lorsque les autres moyens ont été épuisés. Le personnel devrait communiquer clairement avec les détenus afin qu'ils comprennent pourquoi les mesures disciplinaires sont prises et qu'ils soient informés du problème de comportement à résoudre. Le professionnalisme passe par l'égalité de traitement des DEV et des autres délinquants.

.4.4 Formation du personnel pénitentiaire et des agents de probation

La mise en place d'une unité nationale de formation et de soutien destinée au personnel pénitentiaire et aux agents de probation, qui peut contribuer à la diffusion des documents de formation, à l'amélioration des pratiques de formation et au soutien psychologique du personnel, constitue un enseignement utile tiré des expériences des États membres. Une unité de formation centralisée au niveau national peut aussi permettre d'harmoniser et de normaliser les documents de formation, de renforcer la coopération aux niveaux local, national et international et de faciliter le partage des bonnes pratiques et des documents de formation.

Un autre élément clé consiste à faire en sorte de fournir des formations générales et spécialisées. L'ensemble du personnel devrait pouvoir bénéficier des formations générales, les formations spécialisées étant réservées à certains membres du personnel et selon la population de détenus considérée comme étant à risque. La formation du personnel devrait comprendre la sensibilisation à la diversité: le personnel doit apprécier les origines culturelles et religieuses des détenus afin d'être en mesure de distinguer les comportements et les pratiques qui sont potentiellement liés à la radicalisation et ceux qui ne le sont pas. Le personnel devrait être formé pour comprendre la radicalisation en tant que processus, ainsi que les facteurs personnels, sociaux et contextuels qui motivent le comportement des détenus. Le personnel doit reconnaître le processus et ne pas se limiter à déceler des «signes».

.4.5 Obstacles à la réinsertion

Les recherches menées établissent depuis longtemps que les délinquants rencontrent des difficultés importantes (économiques, relationnelles et émotionnelles, entre autres) lors de leur réinsertion après la détention. Les individus condamnés pour des faits de terrorisme font face à d'autres obstacles. Il existe des sources uniques de stigmatisation qui sont associées aux crimes terroristes et, dans certains contextes, cette étiquette négative peut devenir un symbole de prestige au sein des communautés marginalisées.

Stigmatisation: les délinquants stigmatisés ont des difficultés à accéder à l'aide sociale et aux possibilités de réinsertion, notamment à l'éducation et à l'emploi. Les professionnels qui travaillent auprès des DEV doivent s'attacher à fournir un soutien aux délinquants qui cherchent à se réinsérer.

Les délinquants qui estiment faire l'objet de préjugés peuvent ériger des barrières, s'opposer et se radicaliser davantage.

Confiance: il est crucial que les professionnels s'emploient à renforcer et à maintenir la confiance avec les délinquants ainsi qu'avec un public plus large. La méfiance envers les communautés ou les organisations communautaires peut renforcer la perception d'injustice chez les membres de la communauté. Les services de probation des États membres (ou leur équivalent) peuvent tirer parti de relations solides avec les organisations communautaires. Cela garantit que plusieurs secteurs de la société maximisent les possibilités pour les délinquants qui sortent de prison.

Conditions de libération: elles peuvent être très strictes pour ces délinquants, plus que pour les autres types de délinquants. Cela peut entraver leur réinsertion, si, par exemple, les délinquants sont facilement réincarcérés en cas de manquement. Cependant, les praticiens peuvent également se servir de ces conditions (et des contacts plus fréquents qu'elles impliquent) pour travailler en étroite collaboration avec les délinquants et répondre à leurs besoins.

5. Pratiques

Les pratiques suivantes étaient représentées:

- Administration pénitentiaire nationale roumaine - Équipes multidisciplinaires dans le système pénitentiaire roumain
- Administration nationale des établissements pénitentiaires - Séances de formation sur le phénomène de la radicalisation, sous l'égide de la Stratégie de prévention de la radicalisation en milieu carcéral
- Association internationale pour les valeurs humaines (IAHV) - De la transformation personnelle à l'impact social positif
- BSAFE LAB - R2PRIS Approche multi-niveaux de prévention de la radicalisation dans les prisons
- Centre de formation de l'administration pénitentiaire et de la police des tribunaux (Slovaquie) - Séances de formation dans les maisons d'arrêt slovaques
- Coordination nationale de la lutte contre le terrorisme (NCTV) - Formation pour le secteur pénitentiaire
- Département de formation continue du Centre de formation des services correctionnels norvégiens (KRUS) - Formation de base pour les agents pénitentiaires
- DERAD – Réseau de cohésion sociale pour le dialogue, la prévention de l'extrémisme et la démocratie (Réseau EUISA) (et EMJD – Dialogue entre juifs et musulmans)
- École de police de la République tchèque à Prague en coopération avec les services pénitentiaires tchèques - La manifestation de l'extrémisme et de la radicalisation à l'intérieur des prisons tchèques
- École nationale de formation des agents pénitentiaires de Tîrgu Ocna, en Roumanie - Formation des formateurs pour futurs agents pénitentiaires
- NEUSTART: conférence sur le tissu social
- Service néerlandais de probation: équipe TER (terroristes, extrémistes, radicaux)
- Service néerlandais de probation: inclusion
- Maison d'arrêt de Vught - Quartier réservé aux terroristes à Vught
- Ministère de la justice en France: formation des formateurs de référents sur le terrain dans le domaine de la sensibilisation à la radicalisation islamiste violente en détention
- Ministère de la justice en Italie: cours de formation sur la radicalisation violente et le prosélytisme dans les établissements pénitentiaires
- NeDiC - Réseau pour la déradicalisation dans les services pénitentiaires

- Organisme des sanctions pénales et maison d'arrêt de Vantaa: identification de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les établissements pénitentiaires finlandais
- Secrétariat général des établissements pénitentiaires - Instrument d'évaluation des risques dans le milieu carcéral en Espagne
- Service des prisons et des probation de Sa Majesté (HMPPS): formation en ligne visant à comprendre l'extrémisme dans les maisons d'arrêt et les systèmes de probation et à lutter contre ce phénomène
- SAZ Schweizerisches Ausbildungszentrum für das Strafvollzugspersonal: reconnaître la radicalisation en milieu carcéral
- Strafvollzugsakademie - Modules de formation destinés au personnel pénitentiaire
- Système pénitentiaire de la Catalogne - Des clés socioculturelles et comportementales pour comprendre la radicalisation violente
- Ministère de la justice en Autriche: séminaire et formation pour le personnel pénitentiaire
- Unité de sécurité nationale et services de sécurité et de renseignement du Danemark - Formation des formateurs et de personnes-ressources

Nom de la pratique	5.1 Équipes multidisciplinaires dans le système pénitentiaire roumain
Description	<p>À la décision du directeur général de l'administration pénitentiaire nationale en 2015, des équipes multidisciplinaires ont été mises en place dans la plupart des unités du système pénitentiaire afin de sensibiliser le personnel aux menaces et événements liés à la radicalisation susceptibles de survenir.</p> <p>Même si à l'heure actuelle, la radicalisation ne pose pas problème en Roumanie, il est essentiel de pouvoir la reconnaître et la prévenir. Cela permet de gérer les ressources financières et humaines dans l'éventualité où un événement de ce type survient.</p> <p>Les équipes ont suivi un processus d'apprentissage dynamique, avec des sessions de formation, des cours en ligne spécialisés et du matériel d'étude fourni par l'administration pénitentiaire nationale. Plus de matériel sera créé en temps voulu.</p> <p>Les équipes comprennent un agent du département concerné (ou le responsable de la section des détentions), un psychologue (ou un travailleur social si un psychologue n'est pas disponible) et un agent du département de la prévention de la criminalité et du terrorisme.</p> <p>Même si aucun cas de radicalisation n'a été relevé dans le système pénitentiaire roumain à ce jour, il est essentiel d'en reconnaître rapidement les premiers signes: les équipes doivent empêcher les détenus radicalisés de devenir des acteurs de la radicalisation violente.</p> <p>Le processus s'est déroulé en trois étapes détaillées ci-dessous.</p> <p>Étape 1 Les équipes reçoivent des informations de base sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) l'islamisme et le processus d'assistance religieuse pour les détenus musulmans; (b) le processus de radicalisation: alertes précoces et intervention. <p>Étape 2. Les équipes diffusent les enseignements tirés à l'étape 1 aux membres du personnel qui travaillent en contact direct avec les détenus (service de sécurité et des régimes, personnel de réinsertion sociale et personnel médical).</p> <p>Étape 3. Les équipes suivent la formation en ligne sur http://www.coursera.org/learn/terrorism.</p>
Objectifs	Prison et probation
Public visé	Prison/probation/praticiens des services judiciaires Extrémistes violents

Réalisations	<p>Des spécialistes ont élaboré 11 thèmes pour présenter aux équipes des concepts concernant la radicalisation. Ces thèmes ont été téléchargés sur la plateforme d'apprentissage en ligne et des formations ont été fournies sur ceux-ci.</p> <p>Les thèmes sont les suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la radicalisation: une approche théorique 2. la radicalisation en tant que processus 3. les facteurs qui influencent la radicalisation 4. la radicalisation dans le système pénitentiaire 5. les sources internes et externes de radicalisation chez le détenu 6. le comportement des détenus radicalisés en détention 7. les maisons d'arrêt et les régimes de détention pour les détenus radicalisés 8. les mesures de prévention visant à éviter les situations de risque associées aux détenus radicalisés 9. les programmes de déradicalisation et de désengagement 10. la prévention de la criminalité et du terrorisme dans le milieu carcéral 11. l'assistance religieuse pour les détenus relevant de l'administration pénitentiaire nationale.
Faits et évaluation	Aucune autre évaluation n'a encore été effectuée.
Durabilité et transférabilité	Les coûts associés à la création de thématiques de formation sont minimes. Ces formations pourraient être utiles dans n'importe quelle situation. La publication des chapitres relatifs à la radicalisation sur les plateformes d'apprentissage en ligne est gratuite. En outre, les agents pénitentiaires peuvent accéder facilement à ces plateformes. Les séances de formation impliquent des frais d'hébergement.
Spectre géographique	Maisons d'arrêt roumaines
Début de la pratique	Mars 2015
Présentée et discutée lors d'une réunion du RSR	Lors des réunions entre le RSR et IMPACT à Cambridge (10 et 11 novembre 2016) et à Utrecht (26 avril 2017)
Lien aux autres initiatives de la CE	
Organisation	L'administration pénitentiaire nationale est un organisme public qui relève du ministère de la justice. Elle est financée par l'État.
Pays d'origine	Roumanie
Contacts	<p>Adresse: Maria Ghiculeasa street 47 Bucarest Roumanie</p> <p>Personne à contacter: Daniel MOSOIA Courriel: daniel.mosoia@anp.gov.ro Téléphone: +40 737007344</p>

	Site web: http://www.anp.gov.ro/
Dernière mise à jour	2018

Nom de la pratique	<p align="center">5.2 Séances de formation sur le phénomène de la radicalisation, sous l'égide de la Stratégie de prévention de la radicalisation en milieu carcéral</p>
Description	<p>Séances de formation sur le phénomène de la radicalisation, sous l'égide de la Stratégie de prévention de la radicalisation en milieu carcéral.</p> <p>Cette formation s'adresse aux centres pénitentiaires de l'ensemble du pays; huit centres pénitentiaires ont été sélectionnés de manière ponctuelle, afin de mettre en œuvre un projet pilote et de définir la pérennité de la manière dont la formation est dispensée au personnel pénitentiaire.</p> <p>Le public cible est le personnel de l'administration pénitentiaire qui mène des activités spécifiques auprès des détenus ainsi que le personnel qui occupe des postes de direction au sein des centres de détention.</p> <p>Il est prévu qu'à partir de 2020, la formation sera dispensée dans tous les centres pénitentiaires de Roumanie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les séances de formation visent à transmettre des concepts théoriques et méthodologiques concernant le phénomène de la radicalisation en milieu pénitentiaire et l'utilisation d'outils spécifiques dans le cadre de la Stratégie de prévention de la radicalisation afin de repérer les individus susceptibles de se radicaliser. • La formation est dispensée par des travailleurs du département chargé de la prévention de la criminalité et du terrorisme des centres pénitentiaires. • Les séances de formation ont été organisées sur deux mois en 2019, les informations étant transmises sous forme de présentations PowerPoint et de documents pédagogiques physiques visant à aider le personnel de première ligne. À partir de 2020, des cours seront dispensés chaque année dans tous les centres pénitentiaires de Roumanie. • La formation utilise: des ressources humaines, du matériel informatique, des feuilles A4 présentant des informations succinctes. <p>Les principes clés sur lesquels reposent les séances de formation sont inspirés des sciences sociales et des bonnes pratiques tirées de la participation à divers événements.</p> <p>La formation est fondée sur des éléments spécifiques à la radicalisation qui ont conduit à l'élaboration de la Stratégie de prévention de la radicalisation en milieu carcéral:</p> <p>Identification des indicateurs de la radicalisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • collaboration avec la société civile pour la réinsertion; • activités pluridisciplinaires pour des interventions efficaces en matière de récupération; • soutien spécialisé des structures nationales qualifiées en matière de radicalisation et de terrorisme. <p>La formation est élaborée à partir des informations et des données recueillies dans le cadre de la participation active au projet R2PRIS.</p>
Approche	Prison et probation
Public cible	Prison / probation / praticiens des services judiciaires
Réalisations	-
Faits et évaluation	La réussite de la formation a été contrôlée tant au niveau de la maison d'arrêt dans laquelle elle a été dispensée, par la commission créée spécialement pour la mise en œuvre de la Stratégie de prévention de la radicalisation en milieu carcéral, qu'au niveau de l'administration nationale des établissements pénitentiaires, par le département chargé de la prévention de la criminalité et du

	<p>terrorisme, en tant que coordinateur de la mise en œuvre de la stratégie.</p> <p>Les formations s'achèvent en supposant que le groupe en question comprend les concepts expliqués et leur application ultérieure, lorsque la situation l'exige.</p> <p>La formation sera évaluée en interne, après l'achèvement du projet pilote de la stratégie (fin 2019); par la suite, elle fera l'objet d'une évaluation annuelle.</p> <p>Jusqu'à présent, les commentaires des stagiaires ont été positifs. Au départ, la formation a été dispensée en une seule séance auprès d'une centaine de participants, mais on a constaté qu'un nombre plus restreint de stagiaires facilite l'interaction et la compréhension des informations fournies.</p>
Durabilité et transférabilité	On estime que la partie théorique du cours de formation peut être utilisée par d'autres systèmes pénitentiaires de l'Union européenne, mais les concepts et les pratiques méthodologiques ont été spécialement adaptés aux centres pénitentiaires roumains. La formation sera répétée/poursuivie si nécessaire chaque année dans tous les centres pénitentiaires.
Couverture géographique	Sud-Est (Bucarest, Slobozia, Constanta), Ouest (Arad), Sud-Ouest (Craiova), Centre (Brasov) et Est (Vaslui).
Début de la pratique	Il est prévu qu'à partir de 2020, la formation sera dispensée dans tous les centres pénitentiaires de Roumanie.
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	-
Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE	EUROPRIS
Organisation	[Établissement public
Pays d'origine	Roumanie
Contacts	Administration nationale des établissements pénitentiaires - office@anp.gov.ro
Dernière mise à jour (année)	2019

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.3 De la transformation personnelle à un impact social positif: Modèle IAHV</p>
<p>Description</p>	<p>Approche de l'IAHV L'Association internationale pour les valeurs humaines (IAHV) plaide pour un paradigme radicalement nouveau de la manière dont nous comprenons et faisons face à l'extrémisme violent. Cette approche fondamentalement humaine s'inscrit dans un cadre plus vaste de consolidation de la paix et s'attelle aux racines psychosociales du problème. Les programmes de consolidation de la paix de l'IAHV suscitent une transformation profonde et auto-alimentée de l'attitude, de l'état d'esprit, du bien-être et du comportement des personnes et communautés impliquées dans ou touchées par des activités violentes et extrémistes, ils inspirent et forment les participants à utiliser des moyens non violents pour répondre à leurs besoins légitimes, à se mobiliser pour devenir des bâtisseurs de paix efficaces dans leurs propres communautés.</p> <p>Méthodologie de l'IAHV Les programmes de l'IAHV utilisent un ensemble exhaustif de processus et d'outils qui facilitent l'émergence de changements sur le plan physique, mental, émotionnel et existentiel, transformant ainsi positivement le bien-être, les attitudes, les comportements et les relations humaines.</p> <p>Figure 1: Modèle IAHV de transformation intrapersonnelle</p> <div data-bbox="400 958 1284 1657" data-label="Diagram"> <p>Peace: A New Existence 7 Dimensions of the Individual</p> <ul style="list-style-type: none"> Physical: Stress Release, Relaxation, Energy Emotions: Healing, Empowerment, Well Being Mental: Trauma Relief, Discernment, Positivity Attitude: Tolerance, Empathy, Compassion Identity: Access to Shared & Broadened Identities Behaviour: Harm Reduction, Responsible, Proactive Existence: Life Affirming, Constructive, New Meaning </div> <p>L'IAHV utilise une approche holistique de la transformation personnelle qui s'attaque aux couches physiques et profondément existentielles, transcendant les strates strictement cognitives. Sur le plan physique, elle procure un relâchement du stress et une relaxation profonds, augmente les niveaux d'énergie et améliore la santé physique et le bien-être général. Sur le plan émotionnel, elle libère des émotions négatives fortes, favorise des émotions plus positives et vitales et augmente la résilience émotionnelle. Sur le plan mental, elle calme les tensions et les inquiétudes de l'esprit, améliore la clarté et la concentration, réduit l'impact des souvenirs négatifs ou traumatisants, et favorise une attitude plus positive.</p> <p>Lorsque les personnes peuvent évacuer leurs stress et leurs émotions négatives,</p>

calmer leurs inquiétudes et chasser les tensions qui les habitent - et donc être positifs avec eux-mêmes, cela se reflète dans leur comportement, leurs relations, leur état d'esprit et leur regard sur le monde. S'appuyant sur le rétablissement du bien-être mental et émotionnel, les programmes de l'IAVH appliquent un ensemble de méthodes et de stratégies pédagogiques (processus, connaissances, discussions, jeux, outils pratiques) permettant de renforcer la confiance en soi, d'explorer une identité de soi élargie et partagée, d'inculquer des valeurs humaines, d'améliorer la résolution non-violente des conflits, d'aborder les questions de confiance, de peur, de suspicion et de haine, de réduire le ressentiment, de développer la connexion et de renforcer des attitudes et compétences saines pour vivre ensemble de manière pacifique.

Sur le plan comportemental, ces programmes font diminuer le besoin de stratégies d'adaptation négatives, améliorent la communication et le savoir-vivre pour faire face aux situations difficiles, et réduisent la propension à adopter des comportements nuisibles envers soi-même ou envers autrui. Cela peut se traduire par une forte baisse de la fréquence et de la gravité des incidents de violence, des activités criminelles, de la toxicomanie et de l'agression. De la même manière, les personnes se sentent mieux préparées à résister à la pression des pairs, à ne pas se laisser déborder par les émotions et à faire face aux comportements discriminatoires, à l'intimidation ou au recrutement.

Il est communément admis que la radicalisation violente se produit au croisement d'un environnement favorable et d'une trajectoire personnelle. Les programmes IAHV sont explicitement axés sur les aspects personnels et relationnels en jeu et, dans une moindre mesure, sur les aspects sociaux, politiques ou géopolitiques. Parmi les **moteurs psychosociaux de l'extrémisme violent** identifiés par l'étude de bonnes pratiques et approches, l'IAHV s'intéresse en particulier aux points suivants:

Sur le plan personnel

- Frustration, sentiment de rejet, d'exclusion, d'isolement, d'humiliation
- Emotions en général (désir de provoquer, désespoir, peur, désarroi)
- Idéalisme et sens aigu de la justice
- Fascination pour la violence et les combats
- Antécédents familiaux négatifs
- Scepticisme par rapport aux alternatives
- Questions ou problèmes d'identité
- Absence de but significatif dans la vie
- Recherche de moyens simples pour comprendre un monde complexe

Sur le plan relationnel

- Expériences personnelles positives ou négatives avec certains groupes de personnes
- Souhait d'appartenir à un groupe
- Intérêt pour l'alcool, la drogue ou d'autres facteurs liant le groupe
- Pression des pairs
- Lien avec un leader charismatique

Sur le plan sociétal/politique

- Peur du multiculturalisme ou de certains groupes de personnes
- Paradigmes nous/eux
- Absence de fraternité ou d'appartenance à une communauté
- Manque de confiance dans les autres/la société
- Injustice réelle ou perçue comme telle

Sur le plan mondial/géopolitique

- Changements rapides de la société
- Ressentiment envers la suprématie occidentale
- Sentiments d'iniquité et d'injustice au niveau mondial et sentiment

d'humiliation

- Empiètement de la modernité sur les valeurs dites « traditionnelles »
- Conflits hautement symboliques au niveau mondial, avec de vastes répercussions

Le point fort des programmes de l'IAHV réside dans **l'approche intégrative envers l'autonomisation**, en abordant différents aspects individuels et relationnels tels que:

IDENTITY

- Broadened, diversified self-identity
- Reduce perception of discrimination and victimhood
- Foster self-esteem
- Foster sense of belonging and counter isolation

HEALING AND EMOTIONAL WELLBEING

- Release negative emotions
- Healing and relief of trauma
- Strengthen emotional resilience and coping capacity
- Foster positive emotions

EMPOWERMENT & RESPONSIBILITY

- Address injustice, engage for action
- Moving from blame to responsibility
- Acquainting with positive role models
- Strengthen action instead of reaction

MENTAL TRAINING

- Counter dichotomising, black and white thinking
- Foster critical thinking capacity
- Decrease worry and tension
- Foster broadened perception and open mindset

PHYSICAL HEALTH AND WELLBEING

- Deep stress release and strengthen stress resilience

PROVIDING AN ALTERNATIVE

- Raising awareness and skills on alternative of nonviolent strategies
- Develop alternative community

lorsque notre monde intérieur est perturbé, notre impact sur la société est plus susceptible d'être neutre ou négatif en termes de désengagement, frustration, colère, déception, radicalisation, manque de respect, violence, dépression ou résistance. Les personnes qui se sentent bien dans leur peau, ont soigné leurs blessures et sont en pleine possession de leurs moyens, sont plus susceptibles d'apporter, sous différents aspects, leur contribution positive à la société et de jouer un rôle de renforcement de la paix dans leurs communautés et leurs institutions. La guérison et l'autonomisation aident les individus à se développer interpersonnellement et au sein des communautés, en créant des relations plus solidaires et une plus grande résilience de la communauté face à la radicalisation et à la violence. Dans ce processus, l'IAHV privilégie un socle solide et expérientiel de valeurs humaines universelles pour soutenir un discernement et des prises de décision plus positifs.

Restaurant la paix à tous les niveaux, bien au-delà du plan cognitif, les programmes de l'IAHV ont un effet profondément habilitant, jouent un rôle constructif dans la vie des personnes et sont conçus de manière réellement holistique.

Les programmes de l'IAHV œuvrent de manière inclusive dans toutes les populations affectées et à tous les stades de radicalisation

afin de prévenir et transformer l'extrémisme violent et la radicalisation. Ils s'appliquent à tous les types de personnalités, idéologies et contextes, et à toutes les étapes, de la prévention à l'intervention, en passant par la réadaptation et la réinsertion. Nous travaillons avec tous les individus et toutes les communautés touchés par la violence et l'extrémisme, de manière directe ou indirecte,

	<p>activement ou passivement, y compris les profils suivants: les anciens extrémistes, les anciens combattants, les militants, les populations de détenus, les bandes, les terroristes condamnés, les jeunes radicalisés, les communautés touchées et les parents, les travailleurs sociaux/animateurs jeunesse/agents de prévention, ainsi que les survivants d'attentats et de violences.</p> <p>Approche systémique en collaboration avec les initiatives en cours L'expertise de l'IAHV, conjuguée aux meilleures pratiques identifiées sur le terrain dans une approche inclusive et intégrative, peut établir une base psychosociale solide permettant de compléter et renforcer les initiatives en cours.</p>
Approche	<p>Prison et probation</p> <p>Stratégies de sortie</p>
Public cible	<p>Victimes du terrorisme</p> <p>Extrémistes violents</p> <p>Individus repentis</p>
Réalisations	<p>Les programmes et la formation de l'IAHV incluent:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>La prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (PCVE)</u> chez les jeunes (de 16 à 35 ans, même si cette tranche d'âge peut être élargie) risquant de se radicaliser, se trouvant à un stade précoce de radicalisation ou cherchant à se réintégrer après une période de radicalisation (16 à 22 heures): <ul style="list-style-type: none"> - transformer les attitudes et les comportements des jeunes et des jeunes adultes des groupes à risque en populations performantes, responsables, confiantes et plus autonomes ; - prévenir et apporter des solutions alternatives aux discours extrémistes et aux comportements destructifs envers soi-même et les autres; - des outils pratiques et des compétences sociales permettant aux personnes d'évacuer leur stress, de maîtriser leurs émotions, de résister à la radicalisation et à la pression des pairs et de résoudre les conflits de manière non violente. 2. <u>Formation de Jeunes Leaders pour la Consolidation de la Paix (YLPT)</u>: il s'agit d'une formation intensive pour autonomiser et mobiliser les jeunes et les jeunes adultes (âgés de 16 à 35 ans, bien que cette tranche d'âge puisse être étendue) afin qu'ils deviennent des modèles et une force motrice en matière de prévention et de transformation de la radicalisation et de la violence (7 à 10 jours). En plus de la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, la formation YLPT porte sur: <ul style="list-style-type: none"> - l'autonomisation physique, émotionnelle, mentale, spirituelle et sociale; - le développement de compétences spécialisées et non spécialisées, y compris : la gestion du stress, la prise en charge et le traitement des traumatismes, la résilience, la connaissance de soi et l'autogestion, la créativité et l'innovation, les compétences de communication, le leadership reposant sur des valeurs, le travail d'équipe, la prise de décisions, le dynamisme et l'entrepreneuriat, les compétences interpersonnelles et l'esprit de volontariat ; - l'accent sur l'autonomisation individuelle et les stratégies de consolidation de la paix et de prévention de la violence élaborées et dirigées au niveau local. 3. <u>La réhabilitation et la réintégration des ex-combattants dans la société (Rehabilitation and reintegration into society of ex-combatants, REX)</u>, y compris les extrémistes, actuels ou anciens, et les anciens combattants (16 à 22 heures).

	<p>REX s'attaque aux lacunes psychosociales de l'infrastructure existante de réintégration et de démobilisation, notamment : le stress post traumatique ; les dépendances; la défiance et l'aliénation ; la dépression, l'apathie et la lassitude; la victimisation et l'incapacité à prendre la responsabilité des actions passés ou des comportements actuels; les émotions négatives telles que la colère, le blâme et un désir de vengeance; la dépendance cognitive à la violence pour obtenir le pouvoir ou réaliser sa virilité; et d'autres problèmes d'identité associés à la réinsertion. En outre, le programme REX donne aux participants les moyens d'identifier et d'atteindre leurs objectifs de manière non violente, les aidant à réintégrer la société en tant que membres contributeurs et pacifiques.</p> <p>4. <u>Guérison, résilience et autonomisation (Healing, resilience and empowerment (HRE))</u> formation destinée aux survivants, aux parents et aux communautés touchées</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion du stress et des traumatismes et stratégies d'adaptation saines qui peuvent induire des améliorations durables dans la qualité de vie. <p>5. <u>Formation sur l'autogestion et l'excellence professionnelle</u> destinée aux professionnels de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent (12 heures):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'approche, de la méthodologie, des études de cas; - analyse et expérience personnelle des facteurs psychosociaux au cœur de la réadaptation, de la réinsertion et de la transformation de l'extrémisme ; - bien-être accru, meilleure clarté mentale une plus grande attention et une meilleure résistance au stress; - meilleure capacité à gérer les personnes et les situations difficiles débouchant sur de meilleures performances professionnelles et personnelles. <p>Idéalement, chaque programme de formation s'accompagne d'une période de suivi personnalisée de 3 à 12 mois au cours de laquelle les participants continuent d'apprendre ou mettent en œuvre des projets de prévention de la violence.</p> <p>Une description de notre approche est disponible dans la brochure suivante: http://peaceunit-iahv.org/services/preventing-and-transforming-violent-extremism-mobilising-youth-for-peace/</p> <p>Un aperçu des témoignages vidéo des participants: https://www.youtube.com/channel/UCIYHStWX08wZysbOMsPNg2w</p>
<p>Faits et évaluation</p>	<p>Preuves basées sur les pratiques de l'IAHV dans plus de 20 zones de conflit et de guerre.:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7400 combattants ont renoncé à la violence (militants du Cachemire, terroristes naxalites, rebelles des FARC, vétérans de l'Armée de libération du Kosovo, Tigres du TLET au Sri Lanka, militants d'Assam et maoïstes népalais) ; - Grande avancée de la Colombie dans le processus de paix avec les FARC, juin 2015. - les prisons dans le monde : programmes de réinsertion destinées à 600000 détenus et membres du personnel pénitentiaire ; - Réinsertion et réintégration de 5000 criminels, membres de bandes et anciens détenus à Copenhague ; - Réinsertion et réintégration de jeunes appartenant à des bandes au Panama et au Mexique; - Guérison, Résilience et Prévention de l'extrémisme pour 18000 enfants touchés par la guerre au Liban et en Jordanie (projet de l'UE). - Réduction des symptômes de SSPT chez les anciens combattants américains. - Aide aux victimes de traumatismes en Irak et responsabilisation des femmes depuis 2004.

- Réduction du stress et des traumatismes ressentis par 150000 personnes touchées par un traumatisme dans le monde (Irak, Israël-Palestine, Cachemire, Inde, États-Unis, Balkans, Kirghizistan, Sri Lanka, Caucase du Nord et Afghanistan).
- Réduction de 85% des suicides dans les prisons du Kosovo.

Recherche scientifique sur les techniques de l'IAHV

Les techniques de base utilisées dans les programmes de l'IAHV relèvent de la pratique du Sudarshan Kriya, qui comprend des étirements légers (positions de yoga), des exercices respiratoires spécifiques et des stratégies d'adaptation cognitive et d'évaluation des facteurs de stress. La pratique du Sudarshan Kriya repose essentiellement sur le SK, qui utilise des rythmes de respiration spécifiques pour éliminer le stress, venir en soutien aux différents organes et systèmes du corps, transformer les émotions trop fortes et rétablir la tranquillité d'esprit, renforçant ainsi tout le système corps-esprit. Des recherches indépendantes suggèrent que le SK&P produit une diminution rapide et durable du SPT (65 %), de la dépression clinique légère, modérée et sévère (68 % à 73 %), de l'anxiété (73 %) et du stress (réduction des niveaux de cortisol et de lactate) et renforcent l'optimisme, le calme, la concentration et la récupération suite à de stimuli stressants. Une étude de l'Université de Californie, Los Angeles (UCLA) a conclu que le programme de l'IAHV pouvait «promouvoir la santé mentale en fournissant potentiellement une protection contre les comportements d'adaptation nuisibles et les comportements à risque, car il a démontré une réduction des comportements impulsifs chez les adolescents participant au programme».

Pour obtenir un aperçu de plus de 60 articles de recherche examinés par des pairs internationaux sur la SK&P, voir www.aolresearch.org

Preuves anecdotiques

En 2012, l'IAHV a offert un cours de rééducation et de réinsertion d'un mois à 240 militants d'Assam, dont beaucoup appartenaient à des groupes extrémistes différents depuis leur plus jeune âge. En plus du programme IAHV de base, les participants ont suivi une formation professionnelle et une formation à l'agriculture biologique afin de pouvoir gagner leur vie de manière non violente. 100% des participants ont eu le sentiment que leur vie avait changé pour le mieux, beaucoup renonçant à la violence, adoptant l'agriculture et souhaitant contribuer au développement durable et pacifique de leurs communautés : «Je suis très enthousiaste et déterminé à mener une nouvelle vie. J'ai enduré une grosse pression physique et mentale, mais après deux jours de Sudarshan Kriya seulement et d'autres pratiques, j'arrive à rester assis calmement et dormir paisiblement la nuit. J'ai une nouvelle envie de vivre.», « En venant ici, je ressens un fort sentiment d'appartenance et de respect pour les autres. C'est parce que j'ai reçu le même respect et ai été accueilli avec le même sentiment d'appartenance. Je reconnais maintenant le combat que je vivais mentalement. Il semble que j'ai trouvé un outil pour résoudre mes problèmes. Cela me permet maintenant de voir clairement la voie à suivre. Je possède du terrain derrière ma maison. Je voudrais y développer l'agriculture biologique.»

Comme l'a déclaré un récidiviste endurci après avoir suivi le programme Prison SMART de l'IAHV: «c'est comme si je sentais une ancre en moi qui m'empêche de suivre le même chemin destructeur».

La mère d'un combattant étranger en Belgique a témoigné après avoir suivi le programme IAHV : «J'ai appris à accepter la situation, à vivre avec. Je suis maintenant capable de pardonner à mon fils et de me pardonner moi-même ».

D'autres études de cas provenant du monde entier sont disponibles <http://peaceunit-iahv.org/services/preventing-and-transforming-violent-extremism-mobilising-youth-for-peace/>

	<p>Examen par les pairs : La présentation de l'IAHV à la réunion du groupe de travail YF&C a été évaluée positivement.</p>
<p>Durabilité et transférabilité</p>	<p>L'approche de l'IAHV consiste à donner aux individus et aux communautés les moyens de devenir autonomes, d'opérer des changements durables et de réduire leur dépendance à un soutien extérieur. IAHV donne aux personnes et aux communautés des connaissances, des compétences et des outils leur permettant d'améliorer leur bien-être physique, mental et émotionnel et créer le changement qu'elles souhaitent voir elles-mêmes. Dans un premier temps, les formateurs agréés de l'IAHV transmettent les techniques, les compétences et les connaissances aux participants, qui peuvent en tirer profit ou être formés pour les diffuser davantage dans leurs communautés locales. Cette approche intrinsèquement auto-alimentée renforce les ressources locales, comme l'illustrent les nombreux exemples de participants au programme de l'IAHV qui ont poursuivi le programme pour devenir eux-mêmes des formateurs de l'IAHV. En outre, par l'intermédiaire de sa formation spécialisée pour les professionnels de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, l'IAHV fait connaître son approche dans le secteur, ce qui permet d'identifier les endroits où son application peut fournir le plus de valeur ajoutée dans un contexte impliquant différents services.</p> <p>Les coûts dépendent des besoins locaux, du choix du programme et des ressources, allant de séances d'initiation gratuites à des programmes intensifs de 7 jours, avec un prix moyen de 300 EUR / participant pour un programme de 20 heures.</p> <p>Un jeune Yazid, plein de colère et de haine pour les brutalités infligées par l'IS à sa famille et à son peuple, notamment l'enlèvement et le viol de sa propre sœur, mais aussi les crimes contre l'humanité qu'il avait observé en tant que militant des droits humains, était prêt se venger et rejoindre les milices qui luttent contre l'EI. Cependant, depuis que ses amis l'ont invité à participer à un atelier de consolidation de la paix et plus tard, à un cours de formation sur la consolidation de la paix organisé par l'IAHV, il anime désormais des ateliers sur la libération du stress et la résilience dans un camp, à Dohuk, pour des centaines de personnes déplacées, et les invite à rejoindre le Mouvement citoyen pour la paix en Irak.</p> <p>Au Danemark, d'anciens membres de gangs, des criminels, des toxicomanes et des prisonniers sont en train de former et de soutenir des milliers d'autres personnes en prison et à l'extérieur, à la suite du séjour de réadaptation qu'ils ont eux-mêmes effectué dans le cadre des programmes Breathe/Prison SMART. Reconnaissants de leur «nouvelle vie», ils s'engagent à empêcher les autres de suivre un parcours destructeur et à les aider à tourner le dos à une vie de crime, de violence, de stress et de désillusion. Un détenu du Royaume-Uni a remarqué: «J'ai passé de nombreuses années de ma vie à essayer de détruire la société. Après avoir suivi le programme Prison SMART, je veux maintenant passer le reste de ma vie à contribuer à la société.»</p> <p>L'organisation partenaire de l'IAHV, Art of Living Foundation, située dans les ghettos de la ville de Panama, a été sollicitée en 2008 pour mener un programme de réadaptation et d'autonomisation de 20 mois pour 11 membres de gangs. Ils avaient rejoint un gang pour aider à assurer le revenu de leur famille et leur sécurité face aux gangs rivaux. Pris dans le cercle vicieux de la violence et de la criminalité comme mode de vie et sans éducation, sans l'aide des parents ou sans aucune autre alternative, ils ont subi une profonde transformation au cours du programme de l'IAHV. Rapidement, les anciens membres des gangs sont devenus connus sous le nom des «Jeunes en faveur du changement», pour leur service dans les orphelinats et leur mentorat auprès des jeunes enfants. Un ancien membre d'un gang a fait une remarque poignante: «Nous nous comportions encore plus mal qu'eux. Maintenant, nous avons changé et nous venons leur apprendre qu'un changement est possible. Ils méritent tous d'avoir une seconde chance, comme nous l'avons eue. L'un d'entre nous aurait pu mourir avec tous ces problèmes, nous aurions pu aller en prison, je ne sais pas, mais si nous avons pu changer et en bénéficier, je pense que tout le monde pourrait faire de même. Nous devons</p>

	<p>tendre la main à d'autres personnes qui méritent aussi qu'on leur laisse une seconde chance. Nous pouvons leur apprendre à changer en tant que personne, à changer d'idée, à devenir de bonnes personnes et non pas à régler leurs problèmes avec des armes, mais à comprendre qu'il y a d'autres façons de faire ».</p> <p>Un ancien militant d'Assam a témoigné: «Je combattais pour mon peuple. Je n'ai peut-être pas de regrets, mais je me suis rendu compte que la violence n'est pas la voie à suivre. Je suis maintenant déterminé à bâtir une communauté forte et harmonieuse. Je veux revenir en arrière et résoudre les conflits de ma région, maintenant que je suis en paix avec moi-même ».</p>
Portée géographique	Danemark, Belgique, Liban, Jordanie, Inde, Sri Lanka, Irak, Colombie, Népal, Mexique, États-Unis
Début de la pratique	Le programme de formation Prison SMART Rehabilitation a débuté en 1992. Depuis, de nombreux autres programmes ont été développés, comme ceux mentionnés ci-dessus.
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	Présentée à la réunion du YF&C sur le renforcement de la résilience communautaire à Londres, les 29 et 30 juin 2017.
Lien avec d'autres initiatives de la CE	L'AIHV développe actuellement un projet de trois ans visant à fournir les services de soins, résilience et prévention de l'extrémisme aux enfants touchés par la guerre au Liban et en Jordanie, cofinancé par l'IEDDH.
Organisation	<p>Association internationale pour les valeurs humaines (IAHV)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation à but non lucratif affiliée aux Nations Unies et dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social. • Fondée en 1997 à Genève, en Suisse, par Sri Sri Ravi Shankar et d'autres dirigeants mondiaux. • Mission bâtir une paix durable et solidaire en œuvrant en faveur du développement des valeurs humaines à l'échelle mondiale, tant chez les individus que dans les sociétés. • Siège : Genève. Présente dans une vingtaine de pays. Projets en partenariat avec la Fondation Art of Living (1981): active dans 155 pays, a touché des centaines de millions de personnes. • Organisation largement bénévole. <p>Le programme de l'IAHV sur la prévention et la transformation de l'extrémisme violent est géré par la succursale britannique de l'IAHV, qui dirige les programmes mondiaux de consolidation de la paix pour l'IAHV. Numéro de l'association caritative IAHV: 1103261</p> <p>Financement: un projet de trois ans de l'IAHV sur la prévention de l'extrémisme parmi les enfants touchés par la guerre en Jordanie et au Liban est en cours, il bénéficie du financement de l'IEDDH (appel mondial).</p> <p>Les programmes IAHV sont financés dans les différents pays, par des dons privés, des fiducies et des fondations, ainsi que par des fonds d'entreprises et les gouvernements.</p>
Pays d'origine	L'IAHV est enregistré en Suisse. Ses antennes les plus actives se trouvent en Europe, aux Pays-Bas, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Belgique, au Danemark et en Italie.
Contact	<p>Adresse :</p> <p>Bad Antogast 1, 77728 Oppenau, Allemagne</p> <p>Personne à contacter: Dr Katrien Hertog</p> <p>Courriel : Katrien.Hertog@iahv.org.uk</p> <p>Téléphone: +44 7405638795</p>

	Site web: http://www.peaceunit-iahv.org/
Dernière mise à jour	2019

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.4 R2PRIS Approche multi-niveaux de prévention de la radicalisation dans les prisons</p>
<p>Description</p>	<p>Le projet a été développé dans le cadre du projet de la Commission européenne «Prévention de la radicalisation dans les prisons» (R2PRIS). (http://www.r2pris.org/) et a fait suite à une coopération transnationale concertée entre le milieu universitaire, les chercheurs du secteur privé, les représentants du secteur correctionnel et les praticiens.</p> <p>L'approche R2PRIS multi-niveaux de prévention de la radicalisation dans les prisons vise à:</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire connaître: <ul style="list-style-type: none"> - le contexte global du terrorisme, l'état d'esprit auquel il fait appel et les discours qu'il emploie, ce qui permet de comprendre pourquoi les prisons offrent un terrain propice à la radicalisation; - la différence entre la conversion, la radicalisation et le passage à des opinions extrémistes (c'est-à-dire la terminologie utilisée); - les parcours qui mènent à la radicalisation et les niveaux de radicalisation; - les tactiques de recrutement employées en milieu carcéral; - des indicateurs permettant d'identifier les personnes vulnérables face au risque de radicalisation; - fournir des instruments pour aider le personnel à filtrer et à évaluer les détenus et à faire part de leurs observations aux responsables compétents de l'organisation, ainsi qu'aux membres du personnel concernées au sein des services de renseignement; - certifier les professionnels à différents niveaux de l'administration pénitentiaire (directeurs de prison, agents de première ligne et personnel technique, formateurs et animateurs internes) à l'utilisation des outils qui leur permettront d'identifier les risques, de filtrer et d'évaluer les détenus qui risquent de se radicaliser, mais également de former d'autres collègues à l'utilisation de ces outils. <p>L'approche R2PRIS comprend des outils de contrôle et d'évaluation des risques et du matériel de formation (en ligne et en classe) adapté à différents niveaux de personnel.</p>
<p>Approche</p>	<p>Prison et probation Formation destinée aux praticiens de première ligne</p>
<p>Public cible</p>	<p>Intervenants de première ligne Forces de l'ordre Prison/probation/praticiens des services judiciaires</p>
<p>Réalisations</p>	<p>L'approche R2PRIS comprend des outils de contrôle et d'évaluation des risques et du matériel de formation (en ligne et en classe) adapté à différents niveaux de personnel.</p> <p>1. Outils d'évaluation. La procédure d'évaluation des risques de radicalisation (RRAP) de R2PRIS comprend une batterie d'instruments visant à fournir une évaluation globale des vulnérabilités des détenus et des risques de radicalisation. Elle fait partie de l'approche multi-niveaux de prévention de la radicalisation dans les prisons R2PRIS, qui comprend également l'évaluation de l'état de préparation aux incidents critiques (CIRA). Constituées de trois instruments différents qui évaluent la perception de trois publics distincts (directeurs et administrateurs de prison, personnel de première ligne et personnel technique), la palette d'outils du RRAP vise à aider les individus et les systèmes pénitentiaires à examiner</p>

attentivement les facteurs et les étapes de la radicalisation, ce qui leur permet de fournir des avis approfondis et bien réfléchis sur le risque potentiel qu'une personne connue commette des actes de violence physique et extrémiste.

- Le premier outil du RRAP s'intitule «**Vue d'hélicoptère**» (HV) (prison/administration pénitentiaire), un outil d'évaluation des risques organisationnels qui vise à sensibiliser et à aider les directeurs de prison/administrateurs de système pénitentiaire à réfléchir et évaluer les aspects contextuels de la prévention de la radicalisation et à identifier les stratégies et les plans d'action qui doivent être appliqués.
- Le deuxième outil, les **Directives d'observation du comportement en première ligne (FBOG)** (personnel de première ligne) est un instrument développé pour sensibiliser le personnel pénitentiaire à la radicalisation et pour aider le personnel de première ligne (agents pénitentiaires, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, etc.) à signaler les comportements/changements de comportement qui peuvent indiquer une externalisation de la radicalisation cognitive chez les détenus.
- Le troisième outil, **Repérage individuel de la radicalisation (IRS)**, est destiné au personnel technique, principalement les psychologues ou le personnel suivant une formation pour utiliser les évaluations psychologiques. L'IRS vise à évaluer le risque de radicalisation des détenus selon une perspective qui considère la radicalisation comme un processus progressif partant de vulnérabilités individuelles pouvant être présentes au stade de la pré-radicalisation allant à une participation plus extrême (militantisme) à des groupes radicaux.
- Par ailleurs, **l'évaluation de l'état de préparation aux incidents critiques (CIRA)** est un outil d'évaluation des risques organisationnels qui vise à renforcer la sensibilisation en la matière et à évaluer l'état de préparation du service pour faire face aux urgences majeures de sécurité.

L'approche R2PRIS et les outils d'évaluation ont été mis au point pour être utilisés avec les détenus soupçonnés d'être vulnérables ou en voie de radicalisation, et non avec les détenus condamnés pour violence extrémiste ou crimes terroristes ou pour leur appartenance à une organisation terroriste.

2. Formation. L'utilisation des outils RRAP de l'approche R2PRIS demande un processus de certification sous la forme de «formation des formateurs». Le processus de certification consiste en une **formation en ligne et en salle de classe et des séances de suivi** après l'utilisation des outils.

Pour s'aider dans leur travail, les professionnels certifiés auront accès:

- **au cadre méthodologique R2PRIS**
- **au matériel de formation** (kit des animateurs comprenant des modèles de formation, des manuels et des présentations)
- **aux outils R2PRIS** (comprenant le manuel d'utilisation pour chaque outil, les formulaires de réponse et les fiches de résultats)
- **aux ressources en ligne et à la formation R2PRIS en ligne.**

Le cours en ligne a été élaboré dans un processus interactif et a donné lieu à une coopération transnationale concertée entre le milieu universitaire, les chercheurs du secteur privé, les représentants du secteur correctionnel et les praticiens. Il a été mis à l'essai au Portugal, en Belgique, en Roumanie, en Norvège et en Turquie et a été amélioré sur la base des commentaires des praticiens qui l'ont utilisé.

<p>Faits et évaluation</p>	<p>Processus de développement. L'approche utilisée pour élaborer les outils d'évaluation et le matériel de formation a fait suite à un processus de développement interactif et collaboratif fondé sur la recherche. Ce processus a fait appel à des chercheurs de différentes universités et laboratoires de recherche, ainsi qu'à des praticiens de sept juridictions (directeurs, psychologues et gardiens de prison) qui ont utilisé et mis à l'essai les outils, fourni des commentaires, participé à des exercices de réflexion conjoints, commenté les recommandations reçues lors des essais sur le terrain et, dans certains cas, eu la possibilité de réutiliser les outils dans la pratique.</p> <p>Les commentaires ont été recueillis au moyen de questionnaires remplis par les utilisateurs finaux et dans le cadre d'événements de formation à court terme au Portugal, en Roumanie, en Turquie, en Norvège et en Belgique. Un total de plus de 70 praticiens ont participé à ces sessions.</p> <p>Processus d'examen par les pairs. Le processus d'examen par les pairs a été mis en place à un stade précoce, recueillant les réactions des participants à différentes formations, événements de conception et conférences, dans le cadre de l'événement du groupe de travail RAN Prison et probation: «L'évaluation de la radicalisation dans les prisons» (Centre d'excellence du Réseau de sensibilisation à la radicalisation, Bruxelles, 9-10 juillet 2018) et d'autres événements.</p> <p>Futurs événements:</p> <ul style="list-style-type: none"> - «R2PRIS - Une approche multi-niveaux pour aborder la prévention de la radicalisation dans les prisons. Les résultats de trois ans de développement en Europe», ICPA International Corrections and Prisons Association, Montréal, Canada, 21-26 octobre 2018 - Projet de l'UE-Conseil de l'Europe HELP Radicalisation Prevention, 20-21 septembre 2018 - Séminaire sur la prévention de la radicalisation, Bruxelles - «La prévention de la radicalisation dans les centres pénitentiaires en Europe», conférence à haut niveau, ministère de la justice, Berlin, Allemagne, 13-14 septembre 2018. <p>Événements passés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - «Le terrorisme et le radicalisme dans les prisons», Sommet mondial de lutte contre le terrorisme organisé par le service pénitentiaire d'Israël en coopération avec l'International Institute for Counter-Terrorism (ICT), Israël, 2-6 septembre 2018 - Cours d'été sur la justice pénale, Barcelone, Espagne, 3-6 juillet 2018 - Conférence internationale R2PRIS sur la prévention de la radicalisation dans les prisons, Lisbonne, Portugal, 3 juillet 2018. Y ont assisté plus de 60 participants provenant de 17 pays, dont l'Espagne voisine, la Belgique, la France, le Royaume-Uni, la Suède et d'autres pays européens, ainsi que la Norvège, Israël, la Suisse, le Canada et les États-Unis. - Conférence des dirigeants des services correctionnels des Caraïbes, Kingston, Jamaïque, 11-14 juin 2018 - Formation du personnel de R2PRIS, Bruxelles, Belgique, 16-20 avril 2018 - Formation du personnel de R2PRIS, Bucarest, Roumanie, 5-9 mars 2018 - Conférence de la Commission européenne sur la radicalisation dans les prisons, Bruxelles, 27 février 2018 - Séminaire et réunion de R2PRIS, Ankara, Turquie, 7 août 2017 - 19e Conférence internationale de l'ICPA, Londres, Royaume-Uni, 22-27 octobre 2017 - Formation du personnel de R2PRIS, Lisbonne, Portugal, 24-29 septembre 2017 - Réunion de R2PRIS, Lillestrøm, Norvège, 8-9 novembre 2016 - 18e Conférence internationale de l'ICPA, Bucarest, Roumanie, 23-28 octobre 2016
-----------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - «Les parcours menant à la radicalisation et au recrutement: stratégies d'intervention dans les Balkans, Europe centrale et du Sud-Est», avril 2016 - Cours ouvert: «La radicalisation: un défi pour les sociétés européennes - le rôle des systèmes pénitentiaires», Covilhã, Portugal, novembre 2015. <p>Implications politiques pour l'UE. R2PRIS est l'une des actions que mène la Commission européenne dans le cadre du plan d'action de l'UE de lutte contre le terrorisme (état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action pour le renforcement de la lutte contre le financement du terrorisme) mentionné à l'annexe I, p. 5 de la communication <i>Huitième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective</i> (Bruxelles, 29 juin 2017 COM(2017) 354 final).</p> <p>En outre, R2PRIS a été sélectionné par la Commission européenne pour être présenté à la Conférence européenne sur la radicalisation dans les prisons (février 2018), organisée par la DG Justice de la Commission européenne et la présidence bulgare de l'Union européenne, en présence des commissaires Věra Jourová (Justice) et David King (Sécurité), et de plus de 140 participants représentant plus de 30 juridictions.</p>
Durabilité et transférabilité	<p>La pratique a été développée grâce à la coopération transnationale entre les services correctionnels de différentes juridictions et présente donc un grand potentiel de transférabilité. Les cours de certification (formation des formateurs), le matériel de formation en ligne et d'autres outils qui peuvent être adaptés au contexte spécifique de chaque pays contribuent à sa transférabilité. Les partenaires qui ont créé cette pratique mettent constamment à jour la base de connaissances des cas, les indicateurs et le matériel de formation.</p>
Portée géographique	<p>Cette pratique a été initialement mise en œuvre ou testée (totalement ou partiellement) par des professionnels des systèmes pénitentiaires en Belgique, au Portugal, en Norvège, en Roumanie et en Turquie dans le cadre de R2PRIS. Actuellement, des professionnels des systèmes pénitentiaires de pays comme la France, la Bulgarie, la Grèce et l'Allemagne (dans le cadre des projets PRACTICIES et INTEGRA) y participent aussi.</p>
Début de la pratique	<p>La pratique a commencé à être élaborée en 2015 et a été testée en 2017 et 2018. L'examen de ses résultats et la formulation de suggestions continuent de faire partie du processus d'amélioration adopté par les parties du projet.</p>
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	<p>«RAN Prisons et probation: «L'évaluation de la radicalisation dans les prisons» (Centre d'excellence du Réseau de sensibilisation à la radicalisation, Bruxelles, 9-10 juillet 2018)</p>
Lien avec d'autres initiatives ou financements de l'UE	<p>Le projet R2PRIS, d'une durée de trois ans, a été financé par l'UE dans le cadre du programme ERASMUS+ (KA2 - Partenariats stratégiques pour l'éducation des adultes, Prévention de la radicalisation dans les prisons - 2015-1-PT01-KA204-013062 (R2PRIS)), avec un budget total de 330 000 euros.</p> <p>Cette pratique est également liée à d'autres projets qui s'inspirent de ses recherches et de ses réalisations, par exemple le Partenariat contre la radicalisation violente dans les villes (PRACTICIES) (H2020); l'Approche intégrée de prévention de la radicalisation dans les communautés et les services pénitentiaires et de probation (INTEGRA) (ERASMUS+); le Programme de sortie intégrée pour les prisons et les systèmes de probation (WayOut) (DG Home); et l'Initiative holistique de prévention de la radicalisation (HOPE) (subventions de l'EEE Grants, soumises).</p>

Organisation	Le laboratoire BSAFE LAB chargé de l'application des lois, de la justice et de la sécurité publique de l'université de Beira Interior (public, Portugal) et d' IPS Innovative Prison Systems (privé) fait partie d'un consortium avec le Centre roumain d'études des systèmes correctionnels de l'Université de l'Ouest à Timisoara (Roumanie), les services pénitentiaires belges, les services pénitentiaires norvégiens, les services pénitentiaires roumains, les services pénitentiaires turcs, l'International Corrections and Prisons Association (ICPA) et l'Organisation européenne des services pénitentiaires et correctionnels (EuroPris), en partenariat avec le Service pénitentiaire portugais et le Centre fédéral suisse de formation pour le personnel pénitentiaire.
Pays d'origine	Belgique, Portugal, Norvège, Pays-Bas, Roumanie et Turquie
Contact	<p>Contact: IPS Innovative Prison Systems (QUALIFY JUST, Ltd)</p> <p>Personne à contacter: Pedro das Neves</p> <p>Courriel: pedro.neves@prisonsystems.eu</p> <p>Téléphone: +35 1939619873</p> <p>Site web: http://www.prisonssystem.eu/</p> <p>Adresse: BSAFE LAB University of Beira Interior Rua Marquês de Ávila e Bolama 6201-001 Covilhã Portugal</p> <p>Personne à contacter: Prof. Nuno Garcia</p> <p>Courriel: ngarcia@di.ubi.pt</p> <p>Sites web: http://www.ubi.pt/en/ Error! Hyperlink reference not valid.et http://bsafe.ubi.pt/</p>
Dernière mise à jour	2018

Nom de la pratique	5.5 Séances de formation dans les maisons d'arrêt slovaques
Description	<p>Le public cible se compose d'agents pénitentiaires/stagiaires de la formation de base, de la formation spécialisée et de la formation spécialisée pour les chefs d'équipe.</p> <p>En Slovaquie, le radicalisation et l'extrémisme violent ne posent généralement pas de problèmes majeurs. C'est également le cas des centres de détention slovaques. Les agents pénitentiaires n'ont qu'une expérience limitée de ces questions et la formation est intéressante pour eux.</p> <p>Problèmes abordés et durée:</p> <ul style="list-style-type: none"> • formation de base (420 cours): questions liées au terrorisme, à la radicalisation et à l'extrémisme en milieu carcéral (2 cours); • formation spécialisée (70 cours): identification des signes de radicalisation, de terrorisme, d'extrémisme dans les centres de détention, prise en charge des détenus présentant ces signes (2 cours); • formation spécialisée pour les chefs d'équipe (108 cours): lutte contre le terrorisme (2 cours). <p>Formations dispensées par: personnel interne, informatique.</p> <p>Principales ressources:</p> <ul style="list-style-type: none"> • plan d'action national en matière de lutte contre le terrorisme 2019-2022; • concept de lutte contre l'extrémisme 2015-2019; • symbolisme utilisé par les groupes extrémistes et radicaux (Manuel pour l'identification des symboles publié par le ministère de l'Intérieur de la République slovaque en 2016 dans le cadre du projet EMICVEC); • ordonnance de règlement intérieur 10/2017 du directeur général relative à la procédure de l'administration pénitentiaire et de la police des tribunaux visant à aborder les questions de la radicalisation, du terrorisme et de l'extrémisme en milieu carcéral (sur la base des connaissances acquises lors de conférences internationales et de consultations avec les forces de police de la République slovaque et l'administration pénitentiaire tchèque). <p>Les réalisations de la formation qui sont nécessaires sont des formations présentielle et des présentations PowerPoint.</p>
Approche	Prison et probation
Public cible	Prison / probation / praticiens des services judiciaires
Réalizations	-
Faits et évaluation	<p>Surveillance à plusieurs niveaux:</p> <p>1) Par le centre de formation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • inspection des cours, • évaluation globale de la satisfaction des participants à la formation.

	<p>2) Par le niveau de transfert effectif des connaissances dans les maisons d'arrêt:</p> <ul style="list-style-type: none"> • application des connaissances dans la pratique par les supérieurs.
Durabilité et transférabilité	Cette formation est adaptée aux conditions et à la situation qui prévalent en Slovaquie. Par conséquent, elle ne convient pas aux autres pays.
Couverture géographique	Slovaquie
Début de la pratique	2016
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	Cette pratique a été incluse dans la collection RAN en collaboration avec Europris et n'a donc pas été présentée lors d'une réunion du RAN.
Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE	EUROPRIS
Organisation	[Établissement public
Pays d'origine	Slovaquie
Contacts	<p>Centre de formation de l'administration pénitentiaire et de la police des tribunaux - Lieutenant-colonel Norbert Kuruc - institut@zvjs.sk</p> <p>Informations sur la formation: Peter Neuhybel - peter.neuhybel@zvjs.sk; +421 2208311168</p>
Dernière mise à jour (année)	2019

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.6 Formation pour le secteur pénitentiaire</p>
<p>Description</p>	<p>L'Académie de lutte contre la radicalisation (<i>Rijksopleidingsinstituut tegengaan Radicalisering, ROR</i>) a été créée afin de sensibiliser les praticiens de première ligne travaillant pour le gouvernement ou des organismes semi-publics. Pour ce faire, des modules multiples de formation concernant le phénomène de radicalisation et d'extrémisme (violent) sont dispensés aux professionnels qui travaillent avec des personnes (potentiellement) radicalisées ou sont susceptibles d'en rencontrer dans leur cadre professionnel quotidien.</p> <p>Deux types de formations sont ainsi proposés aux professionnels du secteur pénitentiaire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Une formation de base d'une journée au cours de laquelle les participants découvrent les facteurs de déclenchement, l'importance de l'adolescence, la signalisation et l'interprétation. Pour cette formation, les participants (professionnels) ne sont pas tenus d'avoir des connaissances préalables aux modules de formation. (formations ROR-BM et ROR-BL avec un niveau d'entrée faible). 2) Une formation plus détaillée nécessitant une plus grande expertise, se fait sur 4 jours pendant lesquels les participants (cadres supérieurs) n'en apprennent pas seulement plus sur la radicalisation et les organisations extrémistes aux Pays-Bas, mais également sur leurs partenaires et les structures hiérarchiques et ils sont formés afin de pouvoir former eux-mêmes leur personnel dans un avenir proche. (formations ROR-C et SIAC). <p>Actuellement, un module de formation spécifique se trouve dans un état de développement privilégié (<i>Potentieel Gewelddadige Eenling, PGE training</i>).</p> <p>Certains professionnels ressentent ce que nous avons qualifié de « timidité professionnelle » lorsqu'ils travaillent et abordent des individus qui sont ou pourraient se radicaliser. Par exemple, dans leur vision du monde, leur idéologie et/ou leurs croyances religieuses. Le but des modules de formation est donc le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et/ou renforcer la sensibilisation au phénomène de radicalisation (y compris par son ampleur et le niveau de menace actuel), et renforcer les connaissances des participants quant à l'infrastructure à utiliser pour signaler leurs soupçons au sein de la prison. • Informer les professionnels que leurs opinions personnelles concernant la radicalisation ne sont pas à négliger car susceptibles d'affecter leur comportement (par exemple, le fait de porter un jugement). • En prêtant attention aux compétences et aux aptitudes personnelles des participants et en démontrant <i>comment</i> elles peuvent être utilisées/fonctionnalisées dans l'exercice de leur profession, les modules de formation permettent

	<p>de diminuer la réticence des professionnels à travailler avec des sujets radicalisés en prison, contribuant ainsi à réduire leur timidité professionnelle.</p> <p>Les participants se familiarisent avec la radicalisation, l'extrémisme (violent) et ses différentes formes au moyen d'une présentation PowerPoint et de plusieurs éléments cinématographiques (pour illustrer certains phénomènes). Par ailleurs, un acteur est parfois engagé pour réaliser certains exercices interactifs. Les participants reçoivent également un cahier de travail contenant des informations supplémentaires.</p> <p>Bien que le programme de formation ait été développé pour le secteur pénitentiaire néerlandais, il peut également être proposé aux nombreux professionnels travaillant également dans le secteur public et qui rencontrent ou pourraient rencontrer des personnes radicalisées et/ou des personnes exposées au risque de radicalisation. Par exemple, les municipalités néerlandaises, les organisations de protection sociale, celles de la protection de l'enfance, les animateurs socio-éducatifs, les professionnels de la santé mentale, les agents de l'immigration et les professionnels travaillant au sein du pouvoir judiciaire/de la police, etc.</p> <p>ROR développe donc de nouveaux modules détaillés et spécifiques de formation pour chaque thème, domaine ou profession. Par exemple, une formation de deux jours sur le djihadisme (radicalisation religieuse) ou l'extrémisme de droite et de gauche, ou une formation de deux jours pour les professionnels de santé mentale axée sur la radicalisation et l'extrémisme (violent), etc. Les professionnels peuvent participer à ces formations approfondies lorsqu'ils ont terminé le module de formation de base sur la radicalisation et l'extrémisme.</p> <p>Ces modules de formation de deux jours mettent particulièrement l'accent sur l'augmentation des compétences professionnelles grâce à la signalisation et à l'interprétation de la radicalisation ; communication interculturelle; approche des parties prenantes; et mise en évidence des réseaux/structures de partage d'informations. Ce dernier point est important car la radicalisation est souvent un processus dynamique non linéaire.</p> <p>Les formateurs sont des professionnels expérimentés possédant plusieurs années d'expérience dans différents domaines ou disciplines et possédant une connaissance approfondie de la radicalisation et de l'extrémisme. Les formateurs sont embauchés pour des missions spécifiques (freelance). Pendant la formation, une présentation PowerPoint, plusieurs éléments de films (illustrant certains phénomènes) et des exercices de formation interactifs sont utilisés, parfois avec un acteur. Les participants reçoivent également un cahier de travail contenant des informations supplémentaires.</p>
Approche	Prison et probation Formation destinée aux professionnels en première ligne
Public cible	Prison / probation / praticiens des services judiciaires Premiers intervenants ou praticiens Pouvoirs publics
Réalisations	Tous les modules de formation s'appuient sur des réunions

	<p>présentielles. Nous développons actuellement des leçons en ligne spécifiques et des blocs d'informations afin que les participants puissent consulter des informations supplémentaires chez eux.</p>
Faits et évaluation	<p>Le programme a été établi en suivant une approche multidisciplinaire. Les connaissances des experts de la Coordination nationale de lutte contre le terrorisme (<i>Nationaal Coordinator Terrorisme en Veiligheid, NCTV</i>) ainsi que les apports de différents universitaires et professionnels - en psychologie, sociologie, sciences politiques et droit - ont toutes contribué à l'élaboration de ce matériel pédagogique.</p> <p>Entre 2016 et 2018, ROR a dispensé 772 formations auxquelles ont participé 8720 personnes. Après la formation, les participants sont invités à donner leur avis. Ce feedback a révélé une grande satisfaction tant pour le contenu que pour le professionnalisme du formateur. En moyenne, la plupart des formations ont obtenu une note de 8,2.</p> <p>Les modules de formation ont été évalués par une commission externe d'experts (rapport Haagse Beek) Cette évaluation a débouché sur une révision et un ajustement des modules en fonction des «besoins d'apprentissage» des participants (professionnels) et une adaptation à l'évolution des contextes.</p>
Durabilité et transférabilité	<p>La continuité de la formation dépend de son financement par l'administration pénitentiaire hollandaise.</p> <p>La formation est transposable dans d'autres pays et des secteurs autres que celui de la formation pénitentiaire.</p>
Portée géographique	Pays-Bas
Début de la pratique	2015
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	Cette pratique a été mise en place initialement en collaboration avec le réseau EPTA et l'organisation EuroPris.
Lien avec d'autres initiatives de la CE	
Organisation	<p>À l'origine, la coordination nationale antiterroriste (<i>Nationaal Coordinator Terrorisme en Veiligheid, NCTV</i>) du ministère de la Justice et de la Sécurité était propriétaire du programme de formation.</p> <p>En 2015, l'Académie de lutte contre la radicalisation (<i>Rijksopleings instituut tegengaan Radicalisering, ROR</i>) a été créée et a adopté le programme initial de formation. Depuis, la ROR a élargi la portée des modules de formation et continue de les développer. De nouveaux modules de formation ont été ajoutés au programme. Les modules de formation sont fréquemment mis à jour, c'est-à-dire révisés et adaptés aux événements nouveaux et actuels et à l'évolution des contextes (sociaux).</p>
Pays d'origine	Pays-Bas
Contact	Johan Cats, chargé de projet

	<p>j.cats@dji.minjus.nl ror@dji.minjus.nl Mobile: +31 (0)615573192 Téléphone: +31 (0) 880727000 ou +31 (0) 880727060</p> <p>http://www.dji.nl et https://www.oidji.nl/expertisegebieden/rijksopleiding-tegengaan-radicalisering/index.aspx</p>
Dernière mise à jour	2019

Nom de la pratique	<p>5.7 Formation de base pour les agents pénitentiaires</p>
Description	<p>Chaque service pénitentiaire régional de Norvège a désigné et envoyé des personnes-ressources qui ont ainsi participé à plusieurs activités de formation, de briefing et de partage d'informations sous les auspices de la Direction norvégienne des services pénitentiaires (KDI). La formation dispensée à ces personnes-ressources est supervisée et/ou dispensée avec l'assistance du département responsable des formations supplémentaires du Collège universitaire du service pénitentiaire de Norvège (KRUS), et celle d'experts externes indépendants et de services travaillant en coopération (comme la police). Dans leurs régions respectives, ces personnes-ressources forment ensuite des membres du personnel pénitentiaire - la portée de cette formation n'est pas encore documentée.</p> <p>Le département de formation supplémentaire du KRUS est responsable de divers programmes de formation destinés au personnel des services pénitentiaires. Cette formation est menée sous les auspices du KDI - avec l'aide des partenaires mentionnés ci-dessus. Pour 2017 par exemple, les cours étaient les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • radicalisation susceptible de conduire à l'extrémisme violent, cours de base, deux jours, deux cours prévus pour 2017 - ouvert à tout le personnel des services pénitentiaires; • radicalisation pouvant aboutir à l'extrémisme violent, partage d'expérience entre prisons, deux jours, une réunion prévue en 2017 - séances fermées ; radicalisation - réunions pour le personnel responsable des ressources - étapes 1 à 4, deux jours - quatre réunions prévues pour 2017 - séances closes; • cours magistraux/formation dans les locaux du KRUS et/ou les établissements pénitentiaires, unités externes sur demande; • conférences/présentations à des événements externes; séminaires et conférences nationales et internationales. <p>Depuis 2015 par ailleurs, tous les agents pénitentiaires reçoivent, dans le cadre de leur programme de formation de base de deux ans, environ 20 heures d'enseignement, de formation et de conférences spécifiques sur la radicalisation et l'extrémisme violent. Formation menée par le département des études du KRUS. Les paragraphes suivants portent sur cette formation.</p> <p>Le contenu relevant de la radicalisation et de l'extrémisme violent du programme biennal destiné aux agents pénitentiaires est le suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • radicalisation, phénomène, définitions, termes - aperçu thématique (1 heure); • prévention du terrorisme dans la société (perspective de Tore Bjørgo) (2 heures); • formes d'extrémisme violent et de terrorisme (1 heure); • Islam radical (2 heures); • radicalisation en prison (1 à 2 heures); • isolement (de la société) - et ses effets néfastes en termes de

	<p>radicalisation (1 heure);</p> <ul style="list-style-type: none"> • mini-dossiers «Ismail» (6 heures) - soulignant l'utilisation appliquée du guide; • conscience culturelle en général, concepts et théories (2 heures) - sujet complémentaire; • comprendre la religion en prison (2 heures) - sujet complémentaire; • détenus étrangers (2 heures) - sujet complémentaire. <p>La formation est conçue pour sensibiliser les participants à des concepts et théories telles que les processus radicaux, l'extrémisme, les terroristes, la radicalisation, diverses formes d'extrémisme violent et de terrorisme, et aussi la prison comme lieu de radicalisation - et de déradicalisation.</p> <p>La formation met également l'accent sur l'islam ou plutôt l'islam radical, l'accent étant placé sur le fait que le personnel est généralement mal équipé pour traiter des questions de religiosité et d'identité musulmane et peut donc confondre piété et religiosité avec radicalisation. En tant que telle, la formation est conçue pour permettre au personnel d'être plus à l'aise face à la diversité culturelle et/ou religieuse, en insistant plus particulièrement sur les détenus musulmans.</p> <p>La formation vise à permettre au personnel de reconnaître, au sein des structures existantes, certains signes généraux de radicalisation et à gérer les détenus préoccupants.</p> <p>La formation est interdisciplinaire et utilise les différentes perspectives des sciences politiques (études de sécurité), des études sur l'islam, de l'anthropologie, de la sociologie et de la criminologie - en lien avec le cadre/programme global de la formation des agents pénitentiaires en tant que tel.</p> <p>Pour le KRUS, il est vital que cette formation repose sur des recherches et/ou des expériences de terrain. La plupart des conférences sont basées sur des contributions théoriques et/ou sur des recherches actuelles initiées par le KRUS dans le domaine de la radicalisation, des musulmans en prison, de l'exclusion sociale, etc.</p>
Approche	Prison et probation Formation destinée aux professionnels en première ligne
Public cible	Professionnels de la prison/probation/justice Intervenants de première ligne Officiers de police
Réalisations	Conférences plénières, travaux par petits groupes (pour le mini-dossier Ismail, 6 heures) et sessions de Questions/Réponses.
Faits et évaluation	<p>Le retour général d'expérience venant des prisons montre que ce type de formation est jugé très constructif pour gérer les problèmes de radicalisation et d'extrémisme. La formation est toutefois jugée trop fracturée et devrait être menée idéalement sur une période ciblée plutôt que sur deux ans.</p> <p>La formation n'a donc pu être évaluée que dans le cadre de l'évaluation à plus grande échelle des semestres de formation des agents pénitentiaires. Les retours sur la pertinence et la qualité de la</p>

	<p>formation sont positifs et le personnel ayant suivi la formation étant peu expérimenté, il se peut qu'il n'en saisisse pas vraiment toute la pertinence.</p> <p>Une partie de la formation (mini-dossiers Ismail) a été soigneusement évaluée avec un outil d'enquête statistique. Pour résumer, les résultats montrent que ce type de gestion de cas en matière de radicalisation et d'extrémisme s'avère très efficace pour la formation du personnel et que les résultats d'apprentissage sont excellents. Il existe cependant des différences assez importantes entre les prisons, certaines d'entre elles nécessitant l'assistance du personnel du KRUS pendant les cours, les autres pas.</p>
Durabilité et transférabilité	La plupart de la formation est effectuée par des experts internes. Le coût de formation des agents pénitentiaires pendant leur cursus biannuel est ainsi couvert par le propre budget interne du département des études du KRUS.
Portée géographique	Norvège
Début de la pratique	Printemps 2015 Études de cas Ismail depuis le printemps 2017.
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	Cette pratique a été mise en place initialement en collaboration avec le réseau EPTA et l'organisation EuroPris.
Lien avec d'autres initiatives de la CE	Aucun
Organisation	Le département de formation supplémentaire du Collège universitaire du service pénitentiaire de Norvège (KRUS).
Pays d'origine	Norvège
Contact	Département d'études : Dr David Hansen david.hansen@krus.no
Dernière mise à jour	2018

Nom de la pratique	5.8 Dé-radicalisation en prison
Description	<p>Nous utilisons des contre-discours et récits alternatifs axés sur l'idéologie politique de la « salafiyya politique », qui peut conduire à un extrémisme violent et donc au terrorisme. Les exemples et méthodes que nous utilisons sont basés sur <i>l'aqida, le fiqh, le manhaj</i>, la pédagogie, l'histoire, l'éducation civique et les droits. La pratique a été mise en place pour prévenir l'extrémisme violent et parvenir à une déradicalisation dans les prisons et auprès des individus en probation. Elle est également utilisée pour des clients qui ne se trouvent pas dans un contexte juridique et qui, très souvent, appartiennent à un réseau social d'individus radicalisés. L'ONG DERAD compte 13 membres tous issus du milieu universitaire: pédagogues, scientifiques spécialisés dans l'islam et/ou politologues. Comme nous sommes des praticiens et des scientifiques de première ligne, nous menons des études et enseignons dans des universités et d'autres plateformes d'apprentissage et d'éducation pour adultes.</p>
Approche	<p>Apport de récits alternatifs</p> <p>Stratégies de sortie</p> <p>Prison et probation</p>
Public cible	<p>Extrémistes violents</p> <p>Individus repentis</p> <p>Prison / probation / praticiens des services judiciaires</p>
Réalizations	<ol style="list-style-type: none"> 1. Travail dans les prisons en collaboration avec le ministère de la Justice. Entretiens avec des terroristes condamnés, des combattants étrangers ou des individus partisans d'organisations terroristes: radicalisation, désengagement, démobilisation. Les méthodes sont décrites ci-dessus. 2. Évaluation de la radicalisation possible des détenus dans les prisons et d'autres institutions comme les écoles, les camps de réfugiés, etc. 3. Désengagement des personnes en probation. 4. Activités avec d'anciens combattants étrangers, comme des ateliers et DERAD, dans le cadre d'une stratégie de sortie permettant d'interagir avec la société. 5. Séances de groupe en matière de prévention et d'éducation pour les personnes emprisonnées. 6. Formation pour les agents pénitentiaires, les travailleurs sociaux et les psychologues.
Faits et évaluation	<p>Des rapports et des évaluations sont rédigés après chaque conversation avec des détenus/clients incarcérés ou en probation. La première étude sur l'extrémisme impliquant 50% des détenus en 2016/2017 est terminée mais n'a pas encore été publiée. La publication sera disponible sur le site Web du ministère des Affaires étrangères. Le titre en est « Lebenswelten und Radikalisierungsverläufe von inhaftierten sogenannten Dschihadisten in Österreich. Eine Untersuchung von Personen mit Bezug zu terroristischen Vereinigungen aus dem Bereich der sogenannten politischen und dschihadistischen Salafiyya in Österreich ».</p> <p>La deuxième étude porte sur les femmes et la radicalisation, elle implique des femmes radicalisées - y compris d'anciennes combattantes étrangères/rapatriées de l'EI - comparées aux femmes non radicalisées en Autriche. L'étude a été</p>

	<p>publiée en 2018 sur la page d'accueil du ministère des Affaires étrangères autrichien. Le titre en est « Radikalisierung von Weiblichen Personen im Kontext of Islamisch begründeten politischen Extremismus am Beispiel Österreichs ».</p> <p>Publications Etude 1: https://www.bmeia.gv.at/fileadmin/user_upload/Zentrale/Integration/Publikationen/Studie_Lebenswelten_und_Radikalisierungsverlaeufe_von_Dschihadisten_in_OEsterreich.pdf Etude 2: https://www.bmeia.gv.at/fileadmin/user_upload/Zentrale/Integration/Publikationen/Final_Studie_Radikalisierung_Frauen_Austria_2018.pdf</p>
Durabilité et transférabilité	Les personnes «déradicalisées» soutiennent DERAD et les sujets restent en contact avec DERAD. Leurs expériences sont partagées lors de conférences, séminaires, ateliers et publications. Notre expertise est également présentée lors de conférences de l'ONU (Office des Nations unies contre la drogue et le crime), du PNUD dans les pays asiatiques ou les pays de l'Union européenne.
Portée géographique	Autriche, UE, Europe, Asie et Afrique
Début de la pratique	2010 et 2013 et légalement renouvelé en 2015 (DERAD)
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	RAN Exit en juin 2016
Lien avec d'autres initiatives de la CE	Contacts par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Intérieur et de l'OSCE avec des représentants d'autres ONG et organismes publics. Interactions et échanges réguliers avec des homologues allemands. Conférences et ateliers dans d'autres pays, notamment en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, au Kosovo, en Bosnie, en Moldavie, en Espagne et en Suisse.
Organisation	<i>DERAD - Netzwerk sozialer Zusammenhalt für Dialog, Extremismusprävention und Demokratie. Français: DERAD - Réseau de cohésion sociale, de dialogue, de prévention de l'extrémisme et de démocratie. (et EMJD - Dialogue entre Juifs et Musulmans)</i>
Pays d'origine	Autriche
Contact	<p>Adresse du bureau: Mariahilfer Str. 121/1 / Top 6; A-1070 Vienne Moussa Al-Hassan Diaw +43 66475000671 www.derad.at urtherderadaustria@gmail.com</p>
Dernière mise à jour	2019

<p>Nom de la pratique</p>	<p><i>5.9 Expression de l'extrémisme et de la radicalisation dans les prisons tchèques</i></p>
<p>Description</p>	<p>Expression de l'extrémisme et de la radicalisation dans les prisons tchèques est un cours sur l'extrémisme et la radicalisation. Le cours est divisé en trois sections, étalées sur trois jours.</p> <p>Le premier jour est consacré à l'expression de l'extrémisme de droite, non seulement dans la société, mais surtout en prison. L'extrémisme de gauche est également abordé dans cette section.</p> <p>La deuxième journée est consacrée à la pratique de la religion dans les établissements pénitentiaires tchèques et à la coopération avec les autres pays européens en matière d'extrémisme violent et de radicalisation.</p> <p>La troisième journée est consacrée au processus de radicalisation dans les prisons tchèques en identifiant la possibilité d'un processus de radicalisation dans ce milieu, les facteurs qui aident à expliquer ce processus et la reconnaissance des signes de radicalisation.</p> <p>Le cours comprend des études de cas et des exemples pratiques (musique célébrant le pouvoir blanc, vidéos, photos de tatouages extrémistes, etc.). Un certificat de participation est ensuite fourni aux participants.</p> <p>Le cours s'adresse au personnel pénitentiaire, mais il devrait être élargi aux services de probation et de médiation, ainsi qu'à la police.</p> <p>Le cours est dispensé par des conférenciers de l'administration pénitentiaire, de la police, du Centre national de lutte contre le crime organisé (NCOZ) et de l'académie de police. Des éléments de sociologie, de droit et de pénologie sont utilisés.</p> <p>Ce cours est le premier programme éducatif spécifique destiné au personnel pénitentiaire dans ce domaine.</p> <p>Les conférenciers sont des membres du personnel en uniforme, des employés de la société civile - éducateurs, pédagogues, psychologues, cadres moyens, cadres supérieurs - directeurs de prison ainsi que des employés de la Direction générale des services pénitentiaires.</p>
<p>Approche</p>	<p>Prison et probation Formation destinée aux professionnels en première ligne</p>
<p>Public cible</p>	<p>Professionnels de la prison/probation/justice Intervenants de première ligne Pouvoirs publics Le modèle est applicable dans différentes institutions responsables de la sécurité ou organisations compétentes - par exemple, les installations de rétention administrative pour les</p>

	étrangers, les centres de réfugiés, les environnements éducatifs, les établissements de santé et les hôpitaux.
Réalisations	<p>La formation se fait en face à face. La tâche principale de la pratique consiste à accroître la connaissance de l'extrémisme et à préparer les participants à l'utilisation d'un outil d'analyse facilitant la surveillance des processus d'extrémisme et de radicalisation dans les prisons tchèques. Un guide pour le personnel traitant de l'extrémisme et de ses symboles est en cours d'élaboration.</p> <p>Une coopération avec la faculté d'ingénierie biomédicale de l'Université Technique Tchèque de Prague a été initiée pour soutenir le projet dans les domaines de la pédagogie et de la recherche.</p> <p>Le cours est renforcé par deux cours spécifiques consacrés à l'interprétation des symboles criminels du tatouage et au liens existant entre le monde criminel et le terrorisme. Le cours est ouvert à tous les membres des domaines de sécurité.</p>
Faits et évaluation	<p>Les participants sont ainsi plus à même d'identifier les cas d'extrémisme violent dans les prisons, ils sont plus sensibles aux premiers signes d'un processus de radicalisation et savent quelles sont les personnes à contacter s'ils ont des inquiétudes pour certains détenus, etc.</p> <p>Le maintien de l'attention a représenté un véritable défi, car les blocs pédagogiques étaient relativement longs. Certains sujets ont dû être expliqués en détail car de nombreux participants n'avaient aucune connaissance préalable.</p> <p>Le cours comporte une composante d'évaluation qui inclut un questionnaire. Le questionnaire porte non seulement sur l'évaluation du cours, mais également sur les conférenciers et le matériel de cours. Le cours est évalué en interne après chaque session (il a ainsi été évalué à sept reprises à la date du mois de juin 2017).</p> <p>Les remarques les plus importantes font état de la nécessité d'accroître les connaissances sur l'extrémisme et la radicalisation et sur l'importance de mieux connaître les expériences réalisées dans les autres pays. La nécessité d'un guide comme outil d'analyse à utiliser au sein des prisons est également devenue évidente.</p> <p>En août 2018, 11 cours ont ainsi été dispensés et plus de 450 participants formés. La réaction des participants et celle de la direction de l'administration pénitentiaire sont unanimement positives. Les participants ont jugé le cours très professionnel, utile avec un impact pratique.</p>
Durabilité et transférabilité	Seules des ressources financières minimales sont nécessaires pour dispenser le cours. Les coûts principaux sont représentés par l'hébergement des participants, leur séjour et les déplacements entre Prague et les différentes prisons. Le cours nécessite un projecteur, un microphone, des haut-parleurs, un PC et du matériel de cours.

	<p>Un contrat formel a été signé avec les conférenciers pour la prestation des cours.</p> <p>Le cours pourrait éventuellement être transféré et adapté à d'autres contextes.</p> <p>Comme mentionné ci-dessus, des variantes spécifiques du cours sont actuellement préparées et organisées pour les différentes institutions publiques et celles de l'État.</p>
Portée géographique	République tchèque
Début de la pratique	Le cours pourrait éventuellement être transféré et adapté à d'autres contextes.
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	Cette pratique a été mise en place initialement en collaboration avec le réseau EPTA et l'organisation EuroPris.
Lien avec d'autres initiatives de la CE	Ce cours est devenu une plateforme de base pour le cours de perfectionnement du CEPOL sur la radicalisation dans les établissements pénitentiaires. Le cours du CEPOL s'est déroulé à Prague du 24 au 28 septembre 2018 avec la participation d'experts sur la radicalisation et l'extrémisme venant des différents pays de l'UE. L'excursion guidée dans un établissement pénitentiaire tchèque près de Prague fait partie intégrante du cours du CEPOL.
Organisation	La police de la République tchèque, en coopération avec l'administration pénitentiaire de la République tchèque et les milieux universitaires.
Pays d'origine	République tchèque
Contact	<p>Dr Barbora Vegríchtová, PhD, MBA Université Technique Tchèque Faculté de Génie Biomédical Département des disciplines de la santé et de protection de la population barbora.vegrichtova@gmail.com</p> <p>Ondrej Kolar Service pénitentiaire okolar@vez.sve.justice.cz</p>
Dernière mise à jour	2019

Nom de la pratique	5.10 Formation des formateurs pour futurs agents pénitentiaires
Description	<p>Le programme de l'École nationale de formation des agents pénitentiaires de Tîrgu Ocna (Roumanie) couvre les sujets suivants. Le temps alloué à chacun est indiqué entre parenthèses.</p> <p>La radicalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approches théoriques (100 minutes) - la radicalisation en tant que processus (100 minutes) - les facteurs d'influence de la radicalisation (200 minutes) - les éléments spécifiques de la radicalisation dans le système pénitentiaire (300 minutes) - les sources internes et externes de radicalisation chez les détenus (300 minutes) - le comportement des détenus radicalisés en détention (800 minutes pour l'introduction théorique/le débat et 400 minutes pour les activités pratiques) - le régime de détention des individus radicalisés (400 minutes pour l'introduction théorique/le débat et 200 minutes pour les activités pratiques) - les mesures de prévention des situations à risque liées à la radicalisation des détenus (400 minutes pour l'introduction théorique/le débat et 200 minutes pour les activités pratiques) - les programmes de déradicalisation et de désengagement (300 minutes) - la prévention de la délinquance et du terrorisme dans le milieu carcéral (200 minutes) - l'assistance religieuse des personnes privées de liberté et placées en détention par l'Administration pénitentiaire nationale (100 minutes). <p>La formation est dispensée par le personnel de l'École nationale de formation des agents pénitentiaires de Tîrgu Ocna, en Roumanie.</p> <p>Ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - humaines : enseignant(s), étudiants - équipement : ordinateur portable, vidéoprojecteur, tableau chevalet, tableau blanc - matériel : support de cours - lieu : salle de classe, salle de simulation.
Approche	<p>Prison et probation</p> <p>Stratégies de sortie</p>
Public cible	<p>Prison/probation/praticiens des services judiciaires</p> <p>La formation s'adresse aux étudiants de l'École nationale de formation des agents pénitentiaires de Tîrgu Ocna, en Roumanie. Après l'obtention de leur diplôme, ces étudiants peuvent présenter leur candidature pour devenir agents pénitentiaires.</p>
Réalisations	<p>La formation s'articule en trois points : la formation présentielle, des manuels de cours et des candidatures pratiques.</p> <p>Chaque année, l'École nationale de formation des agents pénitentiaires organise et accueille un certain nombre de conférences. Les participants sont des spécialistes de la radicalisation qui ont reçu une formation dans le cadre de différents projets (par exemple le projet</p>

	<p>«Renforcer la capacité du système pénitentiaire à développer les ressources humaines de l'administration pénitentiaire» mentionné ci-dessus).</p> <p>En outre, le programme de l'École nationale de formation des agents pénitentiaires de Tîrgu Ocna (Roumanie), approuvé par le ministère roumain de la justice, comprend un thème sur la radicalisation dans le module sur la psychologie pénitentiaire.</p>
Faits et évaluation	Nous utilisons actuellement des exemples pratiques tirés de différents systèmes pénitentiaires étrangers ; nous mettons l'accent sur l'aspect préventif des mesures prises par les systèmes pénitentiaires.
Durabilité et transférabilité	La formation pourrait être adaptée à d'autres pays.
Portée géographique	Roumanie
Début de la pratique	Le programme a débuté en 2015 avec un projet intitulé «Renforcer la capacité du système pénitentiaire à développer les ressources humaines de l'administration pénitentiaire».
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	Cette pratique a été recueillie en collaboration avec le réseau EPTA (European Penitentiary Training Academies) et l'organisation EuroPris.
Lien avec d'autres initiatives ou financements de l'UE	Oui
Organisation	Établissement public École nationale de formation des agents pénitentiaires de Tîrgu Ocna, en Roumanie
Pays d'origine	Roumanie
Contact	Personnes à contacter : Manuela Frăngu, directrice générale Courriel : manuela.frangu@anp.gov.ro
Dernière mise à jour	2018

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.11 Formation de base pour les agents pénitentiaires</p>
<p>Description</p>	<p>Chacun des services correctionnels régionaux de la Norvège nomme des personnes-ressources qui ont suivi des formations, reçu des instructions et participé à des activités de partage d'informations sous les auspices de la Direction norvégienne des services correctionnels (KDI). La formation fournie à ces personnes-ressources est supervisée et/ou dispensée avec l'assistance du Département de formation complémentaire du Centre de formation des services correctionnels norvégiens (KRUS), ainsi que de spécialistes indépendants externes et de services coopérant dans le domaine (par ex. la police). Ces personnes-ressources forment certains membres du personnel pénitentiaire de leur région. Le champ de cette formation n'est pas encore documenté.</p> <p>Le Département de formation complémentaire du KRUS est chargé des différents programmes de formation destinés au personnel des services correctionnels. Cette formation est menée sous les auspices de la KDI, avec l'assistance des partenaires mentionnés ci-dessus. En 2017, les formations suivantes sont organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la radicalisation pouvant conduire à l'extrémisme violent, formation de base, deux jours, deux formations prévues en 2017 - ouvert à l'ensemble du personnel des services correctionnels ; • la radicalisation pouvant conduire à l'extrémisme violent, échange d'expériences entre prisons, deux jours, un rassemblement prévu en 2017 - sessions fermées ; • radicalisation - réunions destinées aux personnes-ressources - étapes 1-4, deux jours - quatre réunions prévues en 2017 - sessions fermées ; • cours/formations au KRUS et/ou dans des centres pénitentiaires, unités externes à la demande ; • cours/présentations dans le cadre de réunions à l'extérieur ; conférences et séminaires nationaux et internationaux. <p>En outre, depuis 2015, tous les agents pénitentiaires suivent environ 20 heures de cours, de formation et de séminaires spécifiquement liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent dans le cadre de leur programme de formation de base sur deux ans. Ce programme est dirigé par la Direction des études du KRUS. Les paragraphes suivants sont consacrés à cette formation.</p> <p>Le programme de deux ans que suivent les agents pénitentiaires comprend les modules suivants liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • radicalisation, phénomènes, définitions, terminologie - présentation thématique (1h) ; • prévention du terrorisme dans la société (perspective de Tore Bjørgo perspective) (2h) ;

	<ul style="list-style-type: none"> • formes d'extrémisme violent et de terrorisme (1h) ; • Islam radical (2h) ; • radicalisation dans les prisons (1-2h) ; • isolement (par rapport à la société) - et ses effets négatifs potentiels en termes de radicalisation (1h) ; • mini-étude de cas « Ismail » (6h) - utilisation du manuel dans la pratique ; • sensibilisation culturelle en général, concepts et théories (2h) - sujet connexe ; • comprendre la religion en milieu carcéral (2h) - sujet connexe ; • détenus étrangers (2h) - sujet connexe. <p>La formation vise à familiariser les participants à des concepts et des théories telles que les processus radicaux et extrêmes, le terrorisme et la radicalisation, différentes formes d'extrémisme et de terrorisme violent, et la prison comme milieu de radicalisation et de déradicalisation.</p> <p>La formation met également l'accent sur l'Islam, et plus particulièrement l'Islam radical, car le personnel n'est généralement pas suffisamment préparé à aborder des problèmes liés à la religion et à l'identité musulmanes et risque donc de confondre la foi et la religion avec la radicalisation. Ainsi, la formation vise à permettre aux membres du personnel de traiter plus facilement des questions de diversité culturelle et/ou religieuse, en visant plus spécifiquement les détenus musulmans.</p> <p>La formation a pour objectif d'apprendre au personnel, au sein de structures existantes, à reconnaître certains signes généraux de radicalisation et à s'occuper des détenus à risque.</p> <p>La formation est pluridisciplinaire : elle fait appel aux sciences politiques (études sur la sécurité), aux études sur l'Islam, à l'anthropologie, à la sociologie et à la criminologie, dont les perspectives sont associées au cadre/programme d'études général des agents pénitentiaires.</p> <p>Pour le KRUS, il est fondamental que la formation s'appuie sur la recherche contemporaine et/ou des expériences sur le terrain. La plupart des cours reposent sur des contributions théoriques et/ou des travaux de recherche en cours menés sous l'initiative du KRUS dans les domaines de la radicalisation, des musulmans en prisons, de l'exclusion sociale, etc.</p>
Objectifs	Prison et probation Former les professionnels de terrain
Public visé	Prison / probation / praticiens des services judiciaires Intervenants de première ligne Forces de l'ordre
Réalisations	Cours magistraux, travaux en petits groupes (pour la mini-étude de cas Ismail, 6 heures) et sessions Q&R
Faits et évaluation	Les commentaires généraux émanant des prisons montrent que ce type de formation est considéré comme une manière très constructive

	<p>d'aborder les problèmes de la radicalisation et de l'extrémisme. Toutefois, la formation est trop fractionnée et idéalement, elle devrait être concentrée sur une brève période plutôt que de s'étendre sur deux ans.</p> <p>À ce jour, la formation n'a été évaluée que dans le cadre de l'examen semestriel général effectué par les agents pénitentiaires à l'issue de leur formation. Les commentaires sur la pertinence et la qualité ont été positifs, mais, compte tenu de l'expérience limitée des membres du personnel suivant la formation, ceux-ci ne saisissent peut-être pas toute la mesure de cette pertinence.</p> <p>Une partie de la formation (la mini-étude de cas Ismail) a été évaluée de manière approfondie à l'aide d'un instrument d'enquête statistique. En bref, les résultats indiquent que ce type d'étude de cas est très efficace pour former le personnel au travail sur la radicalisation et l'extrémisme, et débouche sur de très bons acquis d'apprentissage. Toutefois, il existe de grands écarts entre les prisons, certaines demandant à leur personnel de se rendre au KRUS durant la formation, alors que d'autres ne le font pas.</p>
Durabilité et transférabilité	La formation est principalement dispensée par des spécialistes internes. Ainsi, le coût de la formation des agents pénitentiaires durant les deux ans du programme de base est couvert par le budget interne de la direction des études du KRUS.
Spectre géographique	Norvège
Début de la pratique	Printemps 2015. Mini-étude de cas à partir du printemps 2017.
Présentée et discutée lors d'une réunion du RSR	Cette pratique a été recueillie en collaboration avec le réseau EPTA et l'organisation EuroPris.
Lien avec les autres initiatives de la CE	Aucun
Organisation	Département de formation continue du Centre de formation des services correctionnels norvégiens (KRUS).
Pays d'origine	Norvège
Coordonnées	<p>Département de formation continue : Hege B. Ottar (HegeBohm.Ottar@krus.no)</p> <p>Direction des études : Dr. David Hansen (david.hansen@krus.no)</p>
Dernière mise à jour	2019

Nom de la pratique	5.12 Conférence sur le tissu social
Description	<p>La conférence sur le tissu social permet aux délinquants incarcérés d'élaborer un plan obligatoire pour leur avenir après leur remise en liberté. Les délinquants collaborent avec leur réseau social (ou tissu social) afin d'élaborer ce plan qui est ensuite transmis au juge qui en tient compte lorsqu'il prononce ses ordonnances lors du procès. L'agent de probation supervise le respect des ordonnances et, par conséquent, la mise en œuvre du plan.</p> <p>La méthode profite aux individus radicalisés en les aidant à élaborer une stratégie ou un plan relatif à leur quotidien, à leur activité professionnelle, à leur logement, etc. ainsi que leur réseau social et les professionnels associés.</p> <p>La conférence sur le tissu social est organisée par un ou deux coordinateurs qui organisent la rencontre entre les individus radicalisés et leur tissu social. En vertu de la conférence sur le tissu social et du plan qu'ils ont élaboré, les individus radicalisés sont tenus de respecter les conditions énoncées dans le plan. Il est ainsi possible d'éviter que l'individu ne se tourne à nouveau vers des mouvances radicales et de faire en sorte qu'il entame un changement positif.</p> <p>L'agent de probation participe à la conférence et formule les principales préoccupations relatives à la remise en liberté et la récidive. Le plan devrait aborder ces préoccupations.</p>
Objectifs	Prison et probation Mobilisation/autonomisation de la communauté
Public cible	Extrémistes violents, détenus radicalisés Familles Praticiens des services pénitentiaires/judiciaires/de probation
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> - Hofinger, V. et Schmidinger, T. (2017). Deradikalisierung im Gefängnis. Vienne, Institut de sociologie du droit et de la criminologie. Source: http://www.irks.at/assets/irks/Publikationen/Forschungsbericht/Endbericht_Begleitforschung_2017.pdf - Grafl et al. (2014). Evaluationsstudie zum Projekt Sozialnetz-Konferenz in der Bewährungshilfe, Abschlussbericht.
Faits et évaluation	Les études mentionnées ci-dessus évaluent la méthode et présentent les commentaires des groupes cibles (participants). La conférence sur le tissu social relève du service NEUSTART et fait donc partie des données quantitatives que NEUSTART fournit par l'intermédiaire du système de documentation électronique interne.
Durabilité et transférabilité	Pour transposer cette pratique, il est important d'obtenir l'adhésion du ministère de la Justice afin de garantir que les conférences sur le tissu social puissent avoir lieu dans les maisons d'arrêt. Ce sont les juges qui décident quelles affaires peuvent bénéficier des conférences sur le tissu social. Les coordinateurs qui organisent la conférence sont formés dans le cadre d'ateliers et de séminaires, ainsi que par d'autres coordinateurs bénéficiant d'une expérience concernant la mise en œuvre de la méthode.

	<p>NEUSTART propose deux types de conférences sur le tissu social: soit pendant la détention provisoire, soit avant la remise en liberté. Pour les conférences sur le tissu social pendant la détention provisoire, les délinquants et leur tissu social élaborent un plan qui sera présenté au juge lors du procès. Il devrait constituer un élément supplémentaire pour la détermination de la peine. Un coordinateur organise ce type de conférence et dispose d'un temps de travail de 8 heures par conférence.</p> <p>Pour les conférences sur le tissu social avant la remise en liberté, les délinquants et leur tissu social élaborent un plan qui sera présenté au juge qui décide d'octroyer la libération conditionnelle. Ce type de conférence est organisé par deux coordinateurs. Outre la conférence sur le tissu social, une conférence de suivi a lieu six mois plus tard. Dans le cadre de ce suivi, les délinquants et les participants examinent l'état d'avancement du plan et discutent des aspects de la mise en œuvre du plan qui fonctionnent et de ceux qui ne fonctionnent pas.</p>
Spectre géographique	Autriche
Début de la pratique	Elle a débuté en 2014 et relevait du Code des mineurs.
Présentée et discutée lors d'une réunion du RAN	Groupe de travail RAN P&P, Riga, décembre 2016
Lien aux autres initiatives de la CE	Aucun
Organisation	<p>NEUSTART est une organisation à but non lucratif, constituée sous la forme d'une association, financée par le ministère autrichien de la Justice. NEUSTART fournit des services de probation services en Autriche. En outre, NEUSTART propose des services d'action sociale dans les domaines de la détention à domicile avec bracelet électronique, de la médiation entre la victime et le délinquant, des services de suivi et des services à la communauté. Depuis 2014, NEUSTART propose également des conférences sur le tissu social et cette méthode est donc financée par le ministère de la Justice.</p>
Pays d'origine	Autriche
Contacts	<p>Adresse: Castelligasse 17 1050 Vienne Autriche</p> <p>Personne à contacter: Bernd Glaeser Courriel: bernd.glaeser@neustart.at</p> <p>Téléphone: +43 154595601201 Site web: http://www.neustart.at/at/en/</p>
Dernière mise à jour	2019

Nom de la pratique	5.13 Équipe TER (Terroristes, Extrémistes et Radicaux)
Description	<p>L'équipe TER (terroristes, extrémistes et radicaux) qui opère au niveau national, aide le service néerlandais de probation à prévenir une (nouvelle) radicalisation des probationnaires néerlandais. Elle cherche essentiellement à désengager les musulmans radicalisés (principalement les djihadistes locaux) et les extrémistes de droite ou de gauche des mouvements radicaux en s'appuyant sur une approche de probation adaptée pour influencer leur comportement. Des incitations sont utilisées pour prôner le changement de comportement et stimuler le processus de réintégration dans la société. Les tâches principales sont la gestion et la supervision des risques, en étroite collaboration avec les partenaires (autorités judiciaires, pénitentiaires, policières et municipales). L'équipe bénéficie également du soutien de spécialistes en psychologie et théologie.</p> <p>Le service hollandais de probation travaille avec les personnes soupçonnées ou reconnues coupables d'infractions liées au terrorisme, telles qu'émeutes, recrutement ou financement. Les personnes soupçonnées ou reconnues coupables d'infractions comme une tentative de voyage ou de retour des zones de conflit ou de préparation d'une attaque sont référées à l'équipe TER. L'équipe TER travaille par ailleurs avec les personnes soupçonnées ou condamnées pour d'autres infractions, mais connues pour être impliquées dans certains risques liés à la radicalisation ou au terrorisme.</p> <p>L'équipe comprend 18 agents de probation (formés à l'étranger) et spécialisés dans les domaines pertinents. Ils utilisent des méthodes de travail de probation conventionnelles dans un cadre judiciaire avec des clients mandatés et font des interventions cognitivo-comportementales.</p>
Approche	Prison et probation
Public cible	Prison / probation / praticiens des services judiciaires Extrémistes violents
Réalisations	Une fiche d'information est disponible (en néerlandais), avec une brève information sur l'équipe TER pour les intervenants.
Faits et évaluation	<p>L'équipe TER est une communauté d'apprentissage qui développe sa propre approche. Le partage implicite des connaissances des agents de probation est essentiel. En cas d'expertise insuffisante ou d'un besoin de connaissances supplémentaires, on recherche du soutien.</p> <p>Ils font appel à des coopérations internationales pour voir si des programmes de traitement peuvent être adaptés aux Pays-Bas. De plus, comme le groupe cible présente des problèmes divers, des interventions individuelles adaptées sont nécessaires.</p> <p>Il est tout à fait souhaitable de s'engager dans cette voie d'études, en associant science et éducation, tout comme de transposer des idées en méthodes concrètes applicables au contexte néerlandais (culturel, mais aussi législatif et réglementaire). Bien entendu, cela signifie également que l'équipe TER a accès aux recherches et à l'expertise internationale et qu'elle peut échanger avec d'autres organisations de probation.</p>

Durabilité et transférabilité	<p>Les méthodes de l'équipe TER peuvent être modifiées pour s'adapter à l'espace politique de groupes radicaux plus larges (militants de droite, groupes de «patriotes» anti-gouvernementaux, radicaux écologistes et pro-animaux, etc.). Un article scientifique a été publié dans une revue scientifique à comité de lecture et un chapitre du livre traitant de la méthode de probation néerlandaise est en préparation .</p> <p>Pour évaluer dans quelle mesure ce programme a pu atteindre ses objectifs, l'Université de Leiden a été invitée à schématiser l'avancement du projet en février 2013 et février 2014.</p> <p>Un suivi de cette étude a été réalisé de janvier 2016 à décembre 2017 et publié en mai 2018.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schuurman, B., & Bakker, E. (2016). Reintegrating jihadist extremists: Reintegrating jihadist extremists:<i>Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression</i>, 8(1), 66-85. Doi:10.1080/19434472.2015.1100648 - Heide, L. van der, & Schuurman, B (2018) Reintegrating Terrorists in the Netherlands: Evaluating the Dutch approach. <i>Journal for deradicalizations</i>, Nr. 17, 196-239.
Portée géographique	Pays-Bas
Début de la pratique	L'équipe TER a été créée en 2012 avec le développement de l'approche néerlandaise.
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	RAN P&P, 14-15 juin 2016, Berlin Programmes de sortie et interventions en prison et probation
Lien avec d'autres initiatives de la CE	Aucun
Organisation	<p><i>Le service néerlandais de probation est une organisation indépendante dont le principal objectif est de créer une société plus sûre. Le service de probation participe activement au processus de la justice pénale ; lorsqu'un délinquant est détenu, le service joue un rôle consultatif et de suivi pendant les audiences et la période de détention. Les autorités judiciaires, municipales, pénitentiaires et policières coopèrent pour empêcher la récidive des délinquants.</i></p> <p><i>Les agents de probation fournissent des services consultatifs tant au Ministère public qu'au pouvoir judiciaire, supervisent les sanctions et les mesures de conditionnelles et appliquent les peines de substitution (par exemple, des services communautaires). Les détenus néerlandais à l'étranger bénéficient de l'assistance du Bureau international du service néerlandais de probation.</i></p> <p><i>En supervision, les agents de probation vérifient en permanence si les délinquants respectent les accords conclus. Au cours de la formation cognitive et comportementale, la motivation des délinquants est accrue, les choix prosociaux sont encouragés et l'autoréflexion est stimulée, de sorte que des changements de comportement peuvent être obtenus.</i></p>
Pays d'origine	Pays-Bas
Contact	Adresse : Reclassering Nederland Vivaldiplantsoen 100

	<p>3503 RE Utrecht Pays-Bas</p> <p>Personne à contacter: Ada Andreas Courriel : a.andreas@reclassering.nl Téléphone: +31 888042004; +31 651040081</p> <p>Site web: https://www.reclassering.nl</p>
Dernière mise à jour	Juillet 2019

Nom de la pratique	5.14 Inclusion
Description	<p>Le projet Inclusion s'inspire de deux programmes existants : EXIT Suède et le programme cognitif comportemental néerlandais Solo. Nous avons utilisé les éléments de chaque programme qui semblaient les mieux adaptés à notre groupe cible.</p> <p>L'élément clé de Solo est la participation d'un «proche» au processus de réintégration, tandis qu'EXIT Suède se concentre sur l'établissement d'une nouvelle identité à l'extérieur du réseau extrémiste.</p> <p>Inclusion est un programme individualisé et sur mesure qui est élaboré durant une période de probation. Son principal objectif est de dissocier les musulmans radicalisés (essentiellement des djihadistes locaux) des mouvements radicaux.</p> <p>Il consiste en trois modules.</p> <p>1. Aide pratique</p> <p>À la première étape du programme, seul le formateur fournit une aide pratique. Les participants élaborent un plan pour l'avenir dans lesquels ils définissent des objectifs. Par exemple, ils peuvent avoir des problèmes de logement, d'emploi ou d'endettement à résoudre. En répondant aux besoins matériels des participants, les formateurs gagnent leur confiance et établissent une alliance pour travailler avec eux. Les participants acquièrent de nouvelles compétences pour renforcer leur confiance en soi. Cela permet d'élargir les perspectives des participants et de leur donner l'occasion de sortir de l'environnement radical.</p> <p>2. Approche de réseau</p> <p>Dans le même temps, les formateurs et les participants définissent le réseau des participants : existe-t-il quelqu'un dans leur ancien réseau prosocial (enseignant, imam ou ami, par exemple) avec qui ils souhaitent entrer en contact ? Si tel est le cas, le contact est établi et ces «proches» aident les participants au moyen d'activités pratiques. Si aucune proche n'est disponible dans le réseau, Inclusion propose un bénévole.</p> <p>Les formateurs encouragent également les participants à renouer contact avec des amis ou des membres de leur famille, avec le soutien du «proche». Des consultations avec des responsables religieux, par exemple un imam, peuvent également être arrangées. Petit à petit, les participants sont intégrés dans la société en étendant leur réseau. Les formateurs continuent de renforcer la relation de confiance et motivent les participants à engager des changements (de comportement).</p> <p>3. Formation cognitive comportementale</p> <p>Lorsque les participants commencent à utiliser le «langage du changement», le Module 3 est alors lancé. Celui-ci comporte neuf catégories d'exercices cognitifs comportementaux :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • schémas de pensée/attitude/comportement • impulsivité • tolérance à la colère/frustration • locus de contrôle • identité/vulnérabilité • adaptation • valeurs (universelles) • sens (religieux) • compétences sociales. <p>Les formateurs sélectionnent les thèmes qui jouent un rôle dans la vie des participants. Si les participants en conviennent, le «proche» peut participer.</p> <p>En juin 2017, le projet Inclusion devait être testé par des membres formés de l'équipe TER (Terroristes, Extrémistes et Radicaux) du service de probation néerlandais.</p>
Approche	Prison et probation Stratégies de sortie
Public cible	Prison/probation/praticiens des services judiciaires Extrémistes violents Premiers intervenants ou praticiens
Résultats	Le programme Manuel de l'inclusion s'est achevé en 2016. Nous avons également produit un livre de travail qui comprend le matériel de formation requis (URL, illustrations, puzzles, etc.). Une fiche qui contient de brèves informations sur le projet Inclusion pour nos parties prenantes est aussi disponible (en néerlandais).
Éléments probants et évaluation	<p>Le projet Inclusion est développé en étroite collaboration avec l'équipe TER. Des spécialistes néerlandais ont été consultés et une recherche documentaire complète a été menée. Des commentaires ont été soumis continuellement dans les versions précédentes du programme.</p> <p>Même si Inclusion est une nouvelle initiative, elle découle de deux programmes qui ont des bases théoriques (sur Solo, voir les publications de Robinson (2007), Priestley & VanStone (2006) et Hankinson & Priestley (2010) ; sur EXIT Suède, voir Christensen (2015)). Pour évaluer si la structure du programme Inclusion est efficace pour les musulmans radicalisés, plusieurs questions doivent être posées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les formateurs ont-ils réussi à établir une relation de confiance avec les participants ? 2. Les activités pratiques débouchent-elles sur une plus grande mobilisation des communautés ? 3. L'approche de réseau conduit-elle à une meilleure relation des participants avec des membres de leur famille ou amis ? 4. Le «proche» apporte-t-il une valeur ajoutée ? 5. Les exercices du Module 3 ont-ils un impact positif sur les déficits cognitifs du groupe cible ? <p>En juillet 2017, nous mènerons une étude pilote sur les questions mentionnées ci-dessus. Si Inclusion bénéficie d'une évaluation positive, nous soumettrons le programme au Panel néerlandais d'accréditation des interventions judiciaires en 2018. Nous aspirons à une accréditation de premier niveau concluant au «Bien fondé théorique» du projet.</p>

Durabilité et transférabilité	Nous prévoyons de modifier le projet Inclusion afin d'y inclure un plus large éventail de groupes d'extrémistes (militants d'extrême-droite, groupes «patriotes» anti-gouvernementaux, radicaux défenseurs des droits des animaux et écologistes, etc.). À l'origine, Inclusion est conçu pour un cadre ambulatoire (probation). Si le programme bénéficie d'une évaluation positive, il pourrait être appliqué aux quartiers des prisons néerlandaises consacrés aux terroristes.
Portée géographique	Pays-Bas
Début de la pratique	Nous lancerons le projet Inclusion en juillet 2017.
Présentation et discussion lors d'une réunion du RSR	Nous avons parlé du projet Inclusion lors de l'atelier IMPACT-RAN des 10 et 11 novembre 2016. L'atelier s'est tenu à Cambridge, en appui à la formation sur la manière d'élaborer l'évaluation des interventions de radicalisation.
Lien avec d'autres initiatives de la CE	Aucun
Organisation	<p>Le service néerlandais de probation est une organisation indépendante dont le principal objectif est de définir une société plus sûre. Le service de probation participe activement au processus de justice pénale ; lorsqu'un délinquant est détenu, il joue un rôle de conseil et de supervision durant l'audience au tribunal et la période de détention. Les autorités judiciaires, municipales, pénitentiaires et policières coopèrent pour prévenir les récidives des délinquants.</p> <p>Les agents de probation fournissent des services de conseil au Bureau du procureur général et au pouvoir judiciaire, supervisent les sanctions et les mesures conditionnelles et mettent en œuvre des sanctions alternatives (par ex. services communautaires). Les détenus néerlandais à l'étranger reçoivent une assistance du Bureau international du service de probation néerlandais.</p> <p>Dans le cadre de la supervision, les agents de probation contrôlent continuellement si les délinquants respectent leurs engagements. Les formations cognitives comportementales renforcent la motivation des délinquants, encouragent les choix prosociaux et stimulent l'auto-réflexion de sorte à susciter des changements de comportement.</p>
Pays d'origine	Pays-Bas
Contact	<p>Reclassering Nederland Vivaldiplantsoen 100 3503 RE UTRECHT</p> <p>Dr Renée Henskens r.henskens@reclassering.nl +31 888042058</p> <p>https://www.reclassering.nl/</p>
Dernière mise à jour	2016

	<p style="text-align: center;">5.15 Quartier réservé aux terroristes à Vught</p>
<p>Description</p>	<p>Depuis 2006, les Pays-Bas disposent d'un régime carcéral spécifique consistant à placer dans un quartier spécial les personnes accusées de terrorisme, reconnues coupables d'activités terroristes (ou d'activités apparentées) et/ou présentant des signes et des comportements de radicalisation en milieu carcéral. Cela signifie que ces personnes sont (physiquement) séparées des autres détenus. Cette aile spéciale est appelée «quartier réservé aux terroristes» (QRT).</p> <p>Au moment de rédiger ces lignes, à l'été 2017, le QRT néerlandais comporte six départements distincts répartis dans deux maisons d'arrêt. Cinq de ces départements sont situés dans la maison d'arrêt de Vught. L'approche principale du QRT de Vught consiste à instaurer un climat carcéral sain qui favorise une réinsertion efficace en prêtant attention à la sûreté et à la sécurité, aux contacts et aux rapports avec le personnel, aux contacts avec l'extérieur, au sentiment d'autonomie du détenu, à son bien-être physique et à une manière de passer les journées qui donne du sens à sa vie.</p> <p>Une fois qu'un détenu est transféré dans le QRT, une approche personnalisée est mise en œuvre, tant en termes de sûreté et de sécurité, qu'en ce qui concerne les interventions de réinsertion.</p> <p>Pour des raisons de sûreté et de sécurité, une distinction est effectuée d'après les critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le sexe, - le type d'idéologie, - le fait que les détenus soient des meneurs, des suiveurs ou des criminels agissant par opportunisme. <p>En outre, il est procédé à une évaluation approfondie afin de déterminer le lieu de détention qui convient le mieux au détenu parmi les cinq départements existants. Cette évaluation implique de recueillir toutes les informations disponibles, les évaluations psychologiques, les observations sur le comportement du détenu et d'utiliser l'outil VERA 2R qui permet d'effectuer un jugement professionnel.</p> <p>Les cinq départements qui composent le QRT de la maison d'arrêt de Vught comportent différents niveaux de sécurité et différents types de populations carcérales, ce qui permet des placements personnalisés et différenciés au sein du QRT.</p> <p>Les interventions et les activités de réinsertion sont également personnalisées en fonction de l'évaluation susmentionnée et de la répétition continue de ces évaluations. En général, tous les détenus du QRT disposent de 32 heures par semaine pour des activités en dehors de leurs cellules. Il peut s'agir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de sorties à l'extérieur, - d'activités de loisirs, telles que de la cuisine ou des jeux, - de soins psychiatriques ou psychologiques, - d'une activité professionnelle (dans ce cas, jardinage ou blanchisserie), - de contacts avec des organisations partenaires extérieures (soutien familial, coach de vie, soutien à l'incarcération), - d'activités éducatives (par ex. un cours d'arabe classique est en cours de création). <p>Pour tous les détenus du QRT, un plan de prise en charge personnalisée est élaboré. De plus, ils font tous régulièrement l'objet d'une évaluation par une équipe psychomédicale.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Prison et probation</p> <p>Stratégies de sortie</p>

Public visé	<p>Extrémistes violents</p> <p>Prison/probation/praticiens des services judiciaires</p> <p>Pouvoirs publics</p>
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> - Le directeur du QRT donne souvent des présentations et partage ses expériences avec des parties prenantes néerlandaises, ainsi qu'avec d'autres autorités et services pénitentiaires en dehors des Pays-Bas. - Le QRT de la maison d'arrêt de Vught met au point un schéma structuré de ses méthodes de travail.
Faits et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Une évaluation approfondie, impliquant un large éventail de parties prenantes, a été menée en 2014, dans le cadre d'une initiative politique. Les principales recommandations consistaient à différencier les QRT afin de proposer une approche personnalisée et d'intégrer un nouvel outil d'évaluation des risques, VERA 2R. Toutes les recommandations ont été mises en œuvre. - En 2010, la chercheuse Tinka Veldhuis a évalué l'approche néerlandaise en matière de QRT; la maison d'arrêt de Vught a fait partie de cette évaluation. Depuis cette recherche, de nombreux changements ont été mis en place. https://icct.nl/people/ms-tinka-m-veldhuis-msc-research-fellow/
Durabilité et transférabilité	<p>D'autres pays de l'UE expérimentent des quartiers spéciaux réservés aux terroristes et aux extrémistes (par ex. au Royaume-Uni, en France, en Belgique). L'approche peut être transposée dans d'autres systèmes pénitentiaires, mais le succès de cette approche dépend fortement du climat carcéral et de l'environnement pénitentiaire en général.</p>
Spectre géographique	Pays-Bas
Début de la pratique	2006
Présentée et discutée lors d'une réunion du RSR	<p>RSR P&P - visite d'étude du groupe de travail dans le QRT de la maison d'arrêt de Vught en 2015</p> <p>https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-p-and-p/docs/ran_pp_visit_pi_vught_2611_en.pdf</p>
Liée à d'autres initiatives ou financements de l'UE	Non
Organisation	<p>La maison d'arrêt de Vught est l'un des plus grands centres de détention des Pays-Bas. De nombreux délinquants difficiles à prendre en charge ou à soigner dans d'autres maisons d'arrêt néerlandaises y sont transférés.</p> <p>Au total, la maison d'arrêt de Vught comporte huit régimes différents:</p>

	<ol style="list-style-type: none"> 1. un centre de détention; 2. une maison d'arrêt (abrite également des délinquants condamnés à une peine d'emprisonnement à perpétuité); 3. un établissement pour les récidivistes; 4. une unité destinée aux détenus dont l'évaluation a donné lieu à l'application d'une détention de longue durée sur ordre de l'hôpital, mais qui n'ont pas encore été placés sous un tel régime (pour les délinquants condamnés à perpétuité qui ne reçoivent plus de traitement); 5. des soins spécialisés intensifs pour les délinquants instables qui ne peuvent être pris en charge nulle part ailleurs; 6. deux unités psychiatriques pénitentiaires pour les délinquants souffrant de troubles mentaux. Tous les délinquants/patients dont la prise en charge est difficile et qui sont sensibles en termes d'exposition aux médias sont placés ici; 7. un établissement de haute sécurité destiné aux délinquants qui pourraient avoir des moyens et des possibilités de s'évader et qui représentent un risque pour la sécurité du public; 8. un quartier réservé aux terroristes (QRT). <p>[Établissement public</p>
Pays d'origine	Pays-Bas
Contacts	<p>Adresse: Lunettenlaan 501, 5263 NT Vught</p> <p>Courriel: informatie.pivught@dji.minjus.nl</p> <p>Site web: https://www.dji.nl/locaties/penitentiaire-inrichtingen/pivught/index.aspx</p>
Dernière mise à jour	2018

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.16 Formation de formateurs en médiation sur site - sensibilisation à la radicalisation islamiste violente en détention</p>
<p>Description</p>	<p>Cette formation a pour objectif de sensibiliser l'ensemble du personnel pénitentiaire à la radicalisation violente.</p> <p>Les premières sessions visent à rappeler des connaissances de base sur la radicalisation, la manipulation mentale et les points de référence procéduriers concernant le suivi et la description. Le personnel travaillant dans des unités spécialisées bénéficiera de connaissances plus poussées dans le cadre de formations continues.</p> <p>La formation comprend des conférences données par des spécialistes multidisciplinaires, des présentations PowerPoint et une vidéo pédagogique. Elle inclut également un contenu théorique sur la radicalisation et des cours.</p> <p>La vidéo a été conçue par le service de communication de L'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), avec l'aide de membres du personnel et de spécialistes externes.</p> <p>Les spécialistes sont choisis en fonction de leurs connaissances du sujet (reconnaissance universitaire, publication de pratiques sur leur travail avec les détenus). Le ministère n'a pas dressé une liste officielle de spécialistes, mais a recours à des experts qui travaillent auprès d'institutions nationales dans ce domaine.</p> <p>Public cible Agents pénitentiaires et formateurs, divisés en deux groupes</p>
<p>Approche</p>	<p>Prison et probation</p> <p>Formation destinée aux praticiens de première ligne</p>
<p>Public cible</p>	<p>Prison / probation / praticiens des services judiciaires</p> <p>Forces de l'ordre</p> <p>Kies een item.</p>
<p>Résultats</p>	<p>68 formateurs et agents pénitentiaires ont été formés (2016). Actuellement, aucune formation n'est prévue pour 2017.</p>
<p>Éléments probants et évaluation</p>	<p>Les commentaires reçus sur la formation indiquent à ce jour des résultats positifs, même si aucune autre information n'est encore disponible.</p> <p>Un examen pourrait conclure la formation et déboucher sur la remise</p>

	d'un certificat.
Durabilité et transférabilité	<p>La formation a également été étendue à des secteurs autres que le secteur pénitentiaire.</p> <p>La méthode de formation de formateurs en médiation sur site est transposée dans d'autres domaines (entretiens motivationnels, évaluation des risques, justice réparatrice...).</p> <p>La méthodologie de la formation a été validée par le ministère. La formation sera développée et poursuivie, éventuellement à l'aide d'outils tels que VERA-2R.</p>
Portée géographique	Niveau national
Début de la pratique	Commencé en 2015
Présentation et discussion lors d'une réunion du RSR/RAN	Cette pratique a été recueillie en collaboration avec le réseau EPTA et l'organisation EuroPris.
Lien avec d'autres initiatives de la CE	
Organisation	Ministère de la justice
Pays d'origine	France
Contact	Mme Nathalie Perrot, responsable de la formation à l'ENAP Nathalie.perrot@justice.fr
Dernière mise à jour	2016

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.17 Cours de formation sur la radicalisation violente et le prosélytisme en prison</p>
<p>Description</p>	<p>Les objectifs clés de la formation sont les suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) fournir un aperçu de la culture islamique au moyen de cours de professeurs universitaires, d'experts et de médiateurs culturels; 2) sensibiliser à l'extrémisme violent et aux signes de prosélytisme qui peuvent être détectés de manière précoce au sein des prisons à l'aide d'indicateurs/d'outils spécifiques; 3) renforcer l'utilisation de médiateurs culturels à l'intérieur des prisons; 4) encourager le partage d'informations entre les différentes professions (police pénitentiaire, éducateurs, travailleurs sociaux, etc.); travailler dans différentes prisons sur la manière d'aborder la radicalisation afin d'identifier les meilleures approches et pratiques; l'utilisation d'études de cas durant des activités de travail en groupe permettent de le faire. <p>Les conférenciers ont été retenus sur la base de leurs connaissances et de leur expérience et de leurs antécédents spécifiques. Un accord a été récemment signé entre l'administration pénitentiaire et le Conseil des universités italiennes afin de s'atteler à la radicalisation en promouvant des actions communes à cet égard.</p> <p>La formation est axée principalement sur la détection précoce de la dynamique de radicalisation et de prosélytisme au sein des prisons. Elle explique comment reconnaître les signes pertinents, améliorer le réseau d'échange d'informations en y associant des médiateurs culturels.</p> <p>La formation actuelle est conforme aux lignes directrices du Conseil de l'Europe sur la radicalisation et l'extrémisme violent ; Deux cours similaires ont déjà été organisés, le premier en 2010 et le second en 2012-2013. Tous deux étaient axés sur le terrorisme international et le trafic de drogue.</p> <p>Dans le cadre des activités liées au projet financé par l'UE, TRAIIn TRAINING (pour, Transfer Radicalisation Approaches In Training), un cours pilote de formation a été dispensé d'octobre 2018 à juin 2019 au personnel pénitentiaire et de probation.</p>
<p>Approche</p>	<p>Prison et probation</p> <p>Formation destinée aux praticiens et agents de probation en première ligne des prisons, chargés de l'activité de dépistage des signes de radicalisation parmi les prisonniers et les personnes soumises à une probation ou à des mesures d'intérêt dans leur communauté.</p>
<p>Public cible</p>	<p>Prison / probation / praticiens des services judiciaires</p> <p>Éducateurs/universitaires/travailleurs sociaux/agents de réadaptation</p>

	<p>Professionnels de santé</p> <p>Le cours a été dispensé à 170 praticiens pénitentiaires (travaillant dans 6 prisons pour adultes et 6 pour mineurs) et 300 praticiens de probation venant de 6 régions d'Italie (hébergeant les 12 prisons impliquées dans le projet).</p>
<p>Réalisations</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Leçons « directes » 2. Visionnage de vidéos thématiques, suivi d'une discussion 3. Étude de cas (groupe de travail) Le cours destiné au personnel pénitentiaire est un cours de trois jours suivi d'une période de formation de cinq mois sur site. Le cours pour le personnel de probation dure 3 jours.
<p>Faits et évaluation</p>	<p>Pendant les activités du groupe de travail, les participants ont coopéré de manière constante ; ils ont partagé les bonnes pratiques déjà expérimentées et élaboré des modèles opérationnels communs.</p> <p>Dans certains cas, les classes n'étaient pas très bien équilibrées en termes de diversité des professionnels : les membres du personnel de la police pénitentiaire étaient parfois trop nombreux par rapport aux autres professionnels. À l'avenir, les professionnels ne faisant pas partie de la police devront représenter au moins 30% des personnes présentes.</p> <p>Chaque stagiaire a reçu deux questionnaires (un au début du cours et un à la fin) pour évaluer le cours lui-même, conformément aux réelles attentes et besoins du personnel. Le responsable de chaque formation a également rédigé un rapport évaluant l'ensemble de l'activité.</p> <p>Selon le projet TRAIin TRAINING, le cours destiné au personnel pénitentiaire devait développer les compétences du personnel dans l'utilisation du nouvel outil de dépistage élaboré dans le cadre d'un précédent projet financé par l'UE, appelé RASMORAD.</p> <p>Le cours destiné au personnel de probation visait à approfondir leurs connaissances du processus de radicalisation, en particulier chez les mineurs et les adolescents, en abordant, non seulement le djihadisme, mais également d'autres formes de radicalisation. Pendant le cours, plus de 100 cas ont été discutés et analysés par les praticiens, afin de comparer les différentes approches et manières de gérer le phénomène.</p> <p>Le personnel pénitentiaire ayant suivi le cours a répondu à 3 questionnaires permettant de mesurer ses connaissances avant le début du cours (T0), après le cours magistral (T1) et l'impact de la formation sur site après 5 mois (T2).</p>
<p>Durabilité et transférabilité</p>	<p>Cette formation a été ajustée au contexte de la prison et de la probation et devrait donc être adaptée pour être utilisée dans d'autres contextes.</p> <p>Elle est financée par le Ministère de la justice et doit se dérouler sur une année ; il existe également un projet financé par l'UE sur le même sujet («Sensibilisation et mobilité du personnel face à la radicalisation dans les services pénitentiaires et de probation» (RASMORAD), dans le</p>

	<p>cadre du programme Justice), avec une formation spécifique pour le personnel pénitentiaire et de probation.</p> <p>Le cours de TRAIIn TRAINING à l'intention du personnel pénitentiaire a été dispensé à 170 praticiens travaillant dans 6 prisons différentes, puisqu'il s'agissait d'un cours pilote visant à tester un nouvel outil au cours des cinq mois de la phase sur site.</p> <p>Ensuite, si les résultats de la phase de test sont évalués positivement par la direction du département pénitentiaire, le nouvel outil sera mis en œuvre dans toutes les prisons du pays.</p> <p>Le cours destiné aux 300 membres du personnel de probation était axé sur l'analyse d'une centaine de cas qui ont été comparés afin d'élaborer ensuite quelques lignes directrices communes pour la gestion de la dynamique de radicalisation.</p>
Portée géographique	<p>Cette formation a été dispensée dans les sept académies de formation pénitentiaire de l'administration pénitentiaire italienne. Celles-ci sont responsables de la formation du personnel pénitentiaire à travers tout le pays.</p> <p>Les cours destinés au personnel pénitentiaire et aux agents de probation dans le cadre du projet TRAIIn TRAINING ont été dispensés dans 6 régions italiennes; ils se dérouleront par la suite, dans toutes les autres régions.</p>
Début de la pratique	<p>Cette formation a débuté en septembre 2015 et s'est achevée en juin 2017.</p> <p>Environ 4000 membres du personnel pénitentiaire ont suivi les cours.</p> <p>Le cours TRAIIn TRAINING à l'intention du personnel pénitentiaire a débuté en octobre 2018 (1ère édition et s'est achevé en janvier 2019 (4ème édition); la période sur le site de travail a commencé en janvier 2019 et s'est terminée à la fin du mois de juin 2019.</p> <p>Le cours pour le personnel de probation a débuté en février 2019 (1re édition) et s'est terminé en avril 2019 (6e édition).</p>
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	<p>Cette pratique a été consignée en collaboration avec le Réseau Européen des centres de formation des personnels pénitentiaires (EPTA) et l'Organisation européenne des services pénitentiaires et correctionnels (EuroPris).</p> <p>Les résultats des formations TRAIIn TRAINING ont été présentés lors des réunions internationales prévues par le projet à Bruxelles (BE) en mars 2019 et à Plovdiv (BG) en juin 2019.</p>
Lien avec d'autres initiatives de la CE	<p>L'administration pénitentiaire est également impliquée dans deux projets financés par l'UE, tous deux axés sur la formation du personnel pénitentiaire et du personnel de probation sur le thème de la radicalisation en prison. Ces projets sont TRAIIn TRAINING (Fonds Justice, se terminant en janvier 2020) et TRIVALENT (Horizon 2020, se terminant en avril 2020).</p>
Organisation	<p>Administration pénitentiaire, partie intégrante du Ministère de la Justice.</p>

Pays d'origine	Italie
Contact	Courriels: carla.ciavarella@giustizia.it et urthermarco.capitani01@giustizia.it
Dernière mise à jour	2019

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.18 Gestion des informations pour prévenir l'escalade radicale</p>
<p>Description</p>	<p>On peut considérer que cette approche italienne associe trois éléments parallèles : 1) la sécurité et 2) la réinsertion, chapeautées par 3) la règle de droit (représentée par les juges et les tribunaux de surveillance). Le respect de différents devoirs, responsabilités et fonctions de la police pénitentiaire, ainsi que des acteurs de réinsertion (éducateurs, psychologues, experts, etc.) sous la supervision des juges de surveillance, assure un niveau adéquat d'indépendance, d'égalité, de proportionnalité et de complémentarité dans les politiques de lutte contre la radicalisation. Cela limite, dans la mesure du possible, les décisions administratives sur des questions concernant les droits des détenus et leur égalité devant la loi, indépendamment de la religion, de la foi ou de l'idéologie qu'ils professent.</p> <p>Pour assurer l'analyse efficace des informations récoltées à l'intérieur des prisons italiennes, une Unité centrale d'investigation (Nucleo Investigativo Centrale, NIC) faisant partie du Bureau du responsable du département d'administration des prisons au sein du ministère de la justice est chargée de centraliser toutes les informations récoltées auprès des antennes locales et de les analyser en relation avec les crimes particulièrement graves, tels que les crimes organisés, le terrorisme international et national et toute menace à la sécurité publique. Le contrôle repose sur trois niveaux de classification : 1. Élevé - Contrôle ; 2. Moyen - <i>Attenzione</i> (à partir du mot italien «attention») ; 3. Faible - Établissement de rapports.</p> <p>L'analyse menée par la NIC sur les individus radicaux et terroristes est partagée avec le Bureau du procureur national de lutte contre la mafia et le terrorisme et la Direction générale du traitement avant d'être transmise au CASA (Comité d'analyse stratégique pour lutter contre le terrorisme). Le CASA a été établi en 2004 par un décret du ministère de l'Intérieur dans le cadre du Plan national de lutte contre le terrorisme de l'Unité des crises (Décret 83/2002). Le Comité rassemble les quatre autorités répressives et les services de renseignement (en particulier le Département d'informations pour la sûreté (DIS), les départements de la sécurité interne (AISI) et externe (AISE) dans les locaux du Bureau central de la police préventive (ministère de l'Intérieur). Il se réunit une fois par semaine afin de partager des informations et d'analyser des données avant d'élaborer des analyses de risque spécifiques et détaillées. Ce centre d'analyse, associé aux efforts de recherche de la NIC, permet de mettre en rapport des informations venant de l'Italie avec des informations d'autres sources et pays, et de fournir aux autorités répressives un niveau adéquat d'informations au niveau local.</p> <p>Les principes suivants sont essentiels aux activités de contrôle menées par les autorités italiennes sur les détenus radicalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le flux d'informations comportementales, non médico-légales et non judiciaires est séparé de l'élément de traitement : ces deux éléments sont complémentaires, mais ne s'influencent pas

	<p>mutuellement, car tous les prisonniers sont égaux devant la loi et ont le droit d'accéder aux mêmes services. Conformément avec la norme L.354/75, seuls les juges de surveillance peuvent approuver et modifier des programmes de réinsertion. Les autorités répressives et les services de renseignement ne peuvent pas le faire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • À cette fin, les données du contrôle sont seulement rassemblées, utilisées et partagées dans un but préventif, du point de vue de la sécurité. • Le contrôle ne couvre pas seulement les événements importants, mais aussi la routine quotidienne des détenus, y compris les procédures fixes et codifiées. • Les informations et les conclusions de l'analyse centrale (menée par la NIC ou le CASA) ne sont pas retransmises au niveau local, à moins qu'une demande de contrôle rapproché ne soit formulée. • L'ensemble du personnel pénitentiaire a le devoir de transmettre les informations concernant les phénomènes radicaux (données non médico-légales et non judiciaires) relevés dans les prisons aux directeurs des prisons, qui les transmettent ensuite aux bureaux centraux compétents. De même, les informations concernant les crimes potentiels (données médico-légales et judiciaires qui forment la base des enquêtes) sont transmises par le département de police judiciaire de la police pénitentiaire aux autorités judiciaires compétentes. • En conclusion, la pierre angulaire du système est la compréhension correcte de l'interaction entre les différentes informations provenant des différents flux, mais dans le cadre de la structure constitutionnelle de l'Italie. Il est également essentiel d'établir un équilibre entre les droits fondamentaux et la sécurité en respectant différents rôles et compétences.
<p>Approche</p>	<p>Prison et probation</p>
<p>Public cible</p>	<p>Prison/probation/praticiens des services judiciaires</p>
<p>Résultats</p>	<p>Plusieurs procédures permettant d'assurer une certaine homogénéité dans la gestion des informations sont en place :</p> <p>D.1 «Salle de veille» : créée en 2003, la «salle de veille» est un lien cybernétique, également disponible sous la forme d'une application, reliant la périphérie et le centre, dans l'objectif principal d'enregistrer tous les événements essentiels. Sont comprises les données non médico-légales et non judiciaires provenant de l'observation des prisons et les informations provenant des établissements pénitentiaires locaux, transmises et analysées en temps réel au niveau central. Avec l'évolution des événements, une catégorie spéciale a été créée pour les événements graves associés au prosélytisme et à la radicalisation.</p> <p>D.2 Modification des indicateurs : avec la lettre GDAP 0248805/2016, le Département de l'administration des prisons a simplifié son précédent système reposant sur des «indicateurs de radicalisation» classiques, tel que prévu dans l'ancien «Manuel sur la radicalisation violente». La nouvelle stratégie se concentre principalement sur deux principaux indicateurs : le «changement» et l'«isolation» et demande la participation active de l'ensemble du personnel pénitentiaire (GDAP 385582/2015) ;</p>

	<p>D.3 Intégration de l'observation avec les TIC : des rapports périodiques sur le comportement des détenus dont la radicalisation passe inaperçue sont gérés au moyen du système SIAP/AFIS 2.0. Ils mettent en lien les niveaux locaux et centraux. Les demandes émanent des administrations extérieures (DIGOS, ROS, etc.) concernant le niveau de classification des détenus doivent être autorisées par l'autorité judiciaire, mais sont également disponibles de façon détournée par l'intermédiaire de SIDET WEB 2, accessible aux ministères de la justice et de l'intérieur ;</p> <p>D.4 Formation www.traininghermes.eu: une plateforme de formation en ligne développée conjointement par les ministères de la justice de l'Italie, de la Lettonie et de la Roumanie, en collaboration avec la Hochschule für den öffentlichen Dienst en Bavière, la Guardia Civil en Espagne et Agenfor International, est disponible pour former tout le personnel pénitentiaire et de probation à différents aspects de la radicalisation. Le LMS contient sept modules afin d'assurer un apprentissage mixte et un manuel complet.</p>
<p>Éléments probants et évaluation</p>	<p>Indicateur clé 1 : nombre d'attaques et de victimes : l'Italie compte approximativement 54 000 détenus, dont 18 000 sont des ressortissants de pays tiers (ce qui correspond à 34 % de la population carcérale). Environ 11 000 détenus proviennent de grands pays musulmans. Même si la situation, aggravée par des problèmes logistiques et financiers est sérieuse, l'Italie n'a enregistré aucune attaque ni aucun dégât causé par des terroristes d'inspiration religieuse.</p> <p>Indicateur clé 2 : mesures de prévention administrative Grâce au système d'information impliquant différents services, plusieurs mesures administratives de prévention ont été adoptées par le ministère de l'intérieur italien, provoquant l'expulsion de 147 personnes.</p> <p>Indicateur clé 3 : égalité des droits Grâce à la séparation entre les activités «fondées sur le renseignement» et les programmes de réinsertion, conformément à l'art. 15 du droit pénitentiaire, menés sous la juridiction des juges de surveillance, environ 30 % des détenus surveillés pour comportement radical font partie de coopératives sociales, participent à des formations et/ou des laboratoires (cuisine, édition, informatique, jardinage, artisanat, couture, théâtre, entretien). Environ 30 % des détenus suivent un enseignement scolaire (élémentaire, post-élémentaire et secondaire) ; 40 % sont affectés en rotation à des emplois gérés par l'administration pénitentiaire. Approximativement 10 % d'entre eux ne participent pas à des activités de réinsertion⁵. Le taux de récidive des détenus surveillés pour comportement radical qui suivent des programmes de réinsertion standard a diminué d'environ 50 %.</p>
<p>Durabilité et transférabilité</p>	<p>La pratique, y compris les résultats spécifiques, peut être transférée, au moins en partie, à tous les pays dont la structure juridique donne au pouvoir judiciaire un rôle important dans la surveillance des prisons.</p>
<p>Portée géographique</p>	<p>La pratique est mise en œuvre en Italie et les indicateurs proviennent de l'administration de Triveneto, qui couvre trois régions italiennes : Veneto, Trentino Alto-Adige et Friuli Venezia Giulia</p>

⁵ Le pourcentage supérieur à 100 % s'explique par le fait qu'un certain nombre de détenus participent à plus d'une activité en même temps et seul un petit pourcentage

Début de la pratique	Mai 2004
Présentation et discussion lors d'une réunion du RSR	La pratique a été passée en revue durant la visite d'étude du RSR menée les 26 et 27 octobre 2016 à Padoue et Venise, puis durant la réunion du groupe de travail RSR P&P à Riga.
Lien avec d'autres initiatives de la CE	MindB4Act, Derad, Training Aid, ISDEP
Organisation	Administration pénitentiaire au sein du ministère de la justice
Pays d'origine	Italie
Contact	<p>Ufficio ispettivo e del controllo, Dipartimento Amministrazione Penitenziaria</p> <p>ufficioattivitaipettivacontrollo.dap@giustizia.it</p> <p>+39 (0) 666592336/7</p>
Dernière mise à jour	2018

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.19 NeDiC -Réseau de déradicalisation dans les centres pénitentiaires</p>
<p>Description</p>	<p>Le NeDiC est une unité du ministère de la Justice de Hesse, chargée de la coordination et de la surveillance des pratiques de lutte contre l'extrémisme violent dans le système pénal du Land de Hesse. Les responsabilités du NeDiC s'organisent autour de quatre piliers: 1) <i>Identification</i>, 2) <i>Prévention</i>, 3) <i>Déradicalisation</i>, et 4) <i>Coordination</i>.</p> <p>Pour le pilier <i>Identification</i> des «observateurs structurels» jouent un rôle essentiel pour le recueil des informations dans la prison. Ces agents pénitentiaires expérimentés et spécialement formés ont pour seule tâche de suivre et de récolter des informations sur tous les détenus extrémistes (DE) ainsi que sur tous les membres appartenant à des groupes criminels organisés (GCO) dans leur établissement pénitentiaire respectif. Les observateurs de structure partagent ces informations avec la direction de leur établissement pénitentiaire, NeDiC et les agences de sécurité (c.-à-d. l'Office de Hesse de protection de la constitution et le Bureau de police criminelle de Hesse). Ils assurent également une fonction de multiplication des connaissances et représentent le premier point de contact pour le personnel pénitentiaire qui s'intéresse à des questions liées à la radicalisation et l'extrémisme. Actuellement, 12 des 16 établissements pénitentiaires de Hesse disposent d'un observateur structurel.</p> <p>Un autre rôle important d'<i>Identification</i> est de sensibiliser le personnel correctionnel à la motivation, au comportement et aux indicateurs de radicalisation des détenus extrémistes.</p> <p>Les formations du personnel sont adaptées à différents groupes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les agents pénitentiaires et les agents pénitentiaires en formation; • la direction des établissements pénitentiaires; • des agents pénitentiaires spécialisés («les observateurs structurels»); • des membres spécialisés du personnel pénitentiaire, par ex. des psychologues, des enseignants et des travailleurs sociaux; • des experts juridiques. <p>Le personnel correctionnel est formé à détecter et identifier les indicateurs d'extrémisme, ainsi que certains types de détenus extrémistes comme les sympathisants de groupes extrémistes, les recruteurs et idéologues extrémistes ou les détenus susceptibles de se radicaliser. En outre, le personnel pénitentiaire reçoit une formation en compétences interculturelles et en médiation culturelle qui leur fournissent une base leur permettant d'établir une distinction entre des pratiques religieuses modérées et l'activisme extrémiste. Les formations sont dispensées par les membres de NeDiC, par des experts du Bureau de la police criminelle de Hesse, par des experts de l'Office de Hesse de protection de la constitution et par des spécialistes de la déradicalisation de certaines ONG.</p> <p>Enfin, une formation dans un instrument d'évaluation des risques comme VERA-2R pour un certain nombre de psychologues travaillant en milieu correctionnel. VERA-2R est utilisé dans différentes institutions</p>

pénales; un régime standardisé sur le moment et la manière de les appliquer est en cours de développement.

En ce qui concerne le pilier **Prévention**, le NeDiC veut améliorer la coopération interdisciplinaire afin de permettre un flux constant d'informations entre le personnel pénitentiaire, les ONG, les imams, le ministère de la Justice du Land de Hesse, le Bureau de la police criminelle du Land et l'Office pour la protection de la Constitution.

Du point de vue de la sécurité dynamique, le suivi accru réalisé par les observateurs de structures et le personnel généraliste joue le rôle de mesure préventive pour la formation de groupes extrémistes, car il permet de transférer les détenus extrémistes (DE/GCO) dans différents quartiers ou prisons. Des études de cas avec les agences de sécurité sur les détenus extrémistes ou appartenant à des groupes criminels organisés, ont lieu sur une base régulière.

Un moyen de prévention indirect, mais important est la prise en compte des aspirations religieuses des détenus. Sous la coordination de NeDiC, le Land de Hesse apporte des soins pastoraux et assure la liberté de religion des détenus musulmans. Quinze imams de langue allemande ayant fait l'objet d'un examen approfondi travaillent avec le système pénal du Land de Hesse. En engageant un dialogue religieux avec les détenus, ils peuvent corriger les idées fausses. NeDiC organise par ailleurs à intervalles réguliers un échange d'expériences entre les différents imams pénitentiaires.

Concernant le pilier **Déradicalisation**, il doit être noté que NeDiC considère le désengagement et le renoncement de l'extrémisme violent comme le principal objectif de la correctionnelle, le long processus de déradicalisation étant une question secondaire.

NeDiC coordonne les interventions concernant les détenus extrémistes et soutient les établissements pénitentiaires de Hesse dans l'application efficace des actions existantes. Ces interventions comprennent :

- la réduction des facteurs de radicalisation individuels ;
- des programmes individuels ou en groupe de déradicalisation (par ex. par l'ONG *Réseau de prévention de la violence*);
- la formation contre la violence;
- la psychothérapie;
- l'enseignement des valeurs démocratiques.

Pour le pilier **Coordination**, NeDiC joue un rôle de point de contact unique pour toutes les connaissances et compétences recueillies dans les différents projets.

Ses responsabilités comprennent :

- l'élaboration des politiques et l'administration des questions individuelles relatives aux détenus extrémistes ou appartenant à des groupes criminels organisés ;
- la coordination des programmes de prévention et de déradicalisation;
- les questions concernant les soins pastoraux des détenus musulmans;
- l'échange d'informations sur les détenus avec des agences de sécurité et l'organisation d'études de cas entre plusieurs agences («tables rondes»);

	<ul style="list-style-type: none"> la formation du personnel correctionnel. <p>NeDiC encourage la communication entre et au sein des établissements pénitentiaires, des agences de sécurité, des autorités judiciaires, du Centre d'information et de compétence contre l'extrémisme du Land de Hesse, de tous les ministères pertinents du Land, des différents Länder allemands, du gouvernement fédéral, des organisations internationales (par ex. l'UE), des ONG et de la communauté scientifique.</p>
Approche	<p>Prison et probation</p> <p>Formation destinée aux professionnels en première ligne</p>
Public cible	<p>Prison / probation / praticiens des services judiciaires</p> <p>Pouvoirs publics</p> <p>Extrémistes violents</p>
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> Formation présentielle Ateliers Programmes de formation avancés Vidéo et audio Plateforme d'apprentissage en ligne pour des compétences interculturelles (SESAM, logiciel développé à l'origine par l'Office fédéral allemand de police criminelle et adapté pour le système pénal par le ministère de la justice de Hesse).
Faits et évaluation	<p>Aucune évaluation formelle du NeDiC n'a été réalisée.</p> <p>Toutefois, les praticiens considèrent que les activités suivantes ont particulièrement bien fonctionné :</p> <ul style="list-style-type: none"> la familiarisation avec les symboles, les codes, la terminologie et les réseaux extrémistes, ce qui permet au personnel de répondre rapidement à leur évolution ; une meilleure compréhension de différentes idéologies extrémistes; enseigner au personnel à différencier une pratique religieuse modérée du pratique extrémiste ; la sensibilisation au besoin de répondre aux revendications des détenus musulmans. <p>Des efforts et du temps considérables sont nécessaires pour intervenir auprès du groupe cible et créer d'autres stratégies susceptibles d'aborder le phénomène. Les formations en cours et celles dispensées sur une base régulière, l'échange fructueux d'idées entre le personnel pénitentiaire, les scientifiques et les experts, ainsi qu'une plus grande expérience des détenus extrémistes contribuent à l'amélioration constante des méthodes de formation et des procédures du NeDiC.</p> <p>Tous les cours sont évalués de manière standardisée. Les données sur la satisfaction des participants et les résultats de l'apprentissage sont évaluées et documentées. Les résultats de cette évaluation sont examinés et notés sur un tableau de bord prospectif. Ils sont ensuite publiés une fois par an dans des «rapports de développement personnel» et des «rapports de formation avancée».</p>

<p>Durabilité et transférabilité</p>	<p>Sur le plan de la méthode, NeDiC pourrait être transféré à d'autres secteurs au-delà des services pénitentiaires, même si certains programmes de formation sont spécifiquement adaptés au personnel correctionnel.</p> <p>NeDiC est une référence des meilleures pratiques en Allemagne. Le fait que les services pénitentiaires soient du ressort des gouvernements régionaux peut constituer un obstacle à l'adoption de certaines de ses méthodes à d'autres régions d'Allemagne. En outre, les différents Lander ne sont pas confrontés aux mêmes problèmes avec les extrémistes violents et ne sont pas organisés de la même manière.</p> <p>En raison d'une augmentation du retour des combattants étrangers, des salafistes et des terroristes (endogènes), NeDiC devrait rester un élément permanent du système pénal du Land de Hesse dans un avenir proche.</p>
<p>Portée géographique</p>	<p>Hesse, Allemagne</p>
<p>Début de la pratique</p>	<p>2011</p>
<p>Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN</p>	<p>Cette pratique a été recueillie à l'origine en collaboration avec le réseau EPTA et l'organisation EuroPris. La soumission de la version mise à jour a été suggérée au cours d'une visite d'étude du NeDiC et du Land de Hesse par RAN P&P en juin 2018.</p>
<p>Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE</p>	<p>Sans objet</p>
<p>Organisation</p>	<p>NeDiC est une unité du ministère de la justice de l'État fédéral de Hesse, en Allemagne.</p> <p>Organisme public</p>
<p>Pays d'origine</p>	<p>Allemagne</p>
<p>Contacts</p>	<p>Ministère de la justice du Land de Hesse Adresse: Luisenstraße 13, 65185 Wiesbaden, Germany Site web : https://justizministerium.hessen.de/</p> <p>Responsable de la division NeDiC: Personne à contacter: Mme Clementine Englert Courriel : Clementine.Englert@hmdj.hessen.de Téléphone: +49 611322824</p> <p>Spécialiste NeDiC des études islamiques / chercheur en sciences sociales / géographe culturel: Personne à contacter: M. El Hadi Khelladi Courriel : ElHadi.Khelladi@hmdj.hessen.de Téléphone: +49 611322886</p> <p>Psychologue du NeDiC, spécialiste de l'évaluation des risques et des interventions: Personne à contacter: M. Dr Kim Stalbovs Courriel : Kim.Stalbovs@hmdj.hessen.de</p>

	Téléphone: +49 611322892
Dernière mise à jour	2019

<p>Nom de la pratique</p>	<p><i>5.20 Identification de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les prisons finlandaises</i></p>
<p>Description</p>	<p>L'objectif de ce projet de 18 mois est de détecter et d'identifier la radicalisation dans la population carcérale. La détection précoce prévient les processus de radicalisation et contribue à identifier les individus à risque.</p> <p>L'approche comprend la planification des peines d'emprisonnement, l'évaluation des risques et des placements sûrs. Elle permet également la collecte efficace d'informations sur l'emprisonnement, qui facilite à son tour la coopération sur différents réseaux, ainsi que l'échange d'expériences au sein de l'établissement pénitentiaire et avec d'autres acteurs.</p> <p>La formation du personnel pénitentiaire et des services de probation est fournie.</p>
<p>Approche</p>	<p>Prison et probation</p> <p>Formation destinée aux praticiens de première ligne</p>
<p>Public cible</p>	<p>Prison/probation/praticiens des services judiciaires</p> <p>Premiers intervenants ou praticiens</p> <p>Forces de l'ordre</p>
<p>Résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations de pratiques pour l'Agence finlandaise des sanctions pénales, une administration pénitentiaire et de probation. Directives de gestion de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les prisons. • Formation du personnel. • Formulaire à l'intention du personnel servant à identifier l'extrémisme violent.
<p>Éléments probants et évaluation</p>	<p>Le projet a permis d'élaborer des méthodes de travail et des programmes de formation du personnel pour identifier la radicalisation et les individus à risque. Les individus identifiés sont orientés vers des mécanismes de soutien et de sortie.</p> <p>Les identifications suivantes ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cours des 9 premiers mois du projet, 72 détenus ayant des liens avec l'extrémisme violent et la radicalisation, notamment d'inspiration religieuse et politique, ont été détectés ; • Seulement deux de ces détenus étaient associés à une forme de terrorisme (prévenus en détention provisoire, réfugiés provenant de Syrie/Irak).

	<p>Sur la base des informations récoltées, de nombreux changements ont été apportés aux décisions sur les placements sécurisés des détenus ayant des liens avec l'extrémisme violent et la radicalisation. Cela permet aux organisations de répondre aux besoins individuels des détenus.</p> <p>Au cours des neuf premiers mois du projet, des membres du personnel de l'Agence finlandaise des sanctions pénales ont été formés dans 11 prisons, 7 unités de renseignements sur les prisons, 7 bureaux de probation, 4 centres d'évaluation, 1 hôpital psychiatrique pénitentiaire et 1 hôpital pénitentiaire. Leur nombre est estimé à plus de 200 personnes comprenant des gardiens de prison, des directeurs de prison, des travailleurs sociaux intervenant dans le milieu carcéral, des infirmiers, des psychologues et des pasteurs.</p> <p>Les commentaires sur les formations et les cours ont été entièrement positifs, et le personnel s'est montré très motivé.</p>
Durabilité et transférabilité	<p>En vue de leur application dans des pays autres que la Finlande, les politiques du projet doivent être conformes à la législation en vigueur.</p> <p>Le coût du programme dépend de l'ampleur du groupe ciblé.</p>
Portée géographique	<ul style="list-style-type: none"> • La formation au projet a été dispensée dans toute la Finlande. • Le programme établit des actions définitives pour l'ensemble de l'Agence finlandaise des sanctions pénales.
Début de la pratique	1 ^{er} août 2016. Le projet se déroulera jusqu'au 28 février 2018.
Présentation et discussion lors d'une réunion du RSR	<ul style="list-style-type: none"> • IMPACT Europe – Événement de formation du Réseau de sensibilisation à la radicalisation • 10-11 novembre 2016, Cambridge (Royaume-Uni) • Lutter contre l'extrémisme violent, interventions, évaluation
Lien avec d'autres initiatives de la CE	Aucun
Organisation	<p>L'Agence des sanctions pénales est une organisation gouvernementale comprenant une Unité d'administration centrale, trois régions de sanctions pénales en Finlande et une Unité d'application. L'Institut de formation pour les services pénitentiaires et de probation fait également partie de l'agence.</p> <p>L'Agence des sanctions pénales compte 26 prisons. Les détenus purgent leur peine soit dans une prison fermée (70 %), soit dans un établissement ouvert (30 %). Les détenus considérés comme davantage susceptibles de s'adapter à des conditions de détention dans des établissements ouverts que dans des prisons fermées sont placés dans de tels établissements.</p> <p>Prison de Vantaa La prison de Vantaa a été établie en 2002 ; elle assure des détentions provisoires et le transport des détenus.</p> <p>La prison dispose de 185 places. La prison de Vantaa a réalisé plus de 9 000 transports de détenus en 2011. En 2015, le nombre moyen de détenus était de 205. L'établissement comporte également une Unité de l'Hôpital psychiatrique pénitentiaire.</p>

	<p>Personnel et activités La prison de Vantaa emploie environ 140 personnes. La prison spécialise ses activités sur le renforcement de la motivation des détenus, la réduction de la toxicomanie et la formation en cours de détention.</p> <p>Le projet visant à identifier l'extrémisme violent et la radicalisation dans les prisons a été établi dans la prison de Vantaa.</p> <p>Financement du projet Fourni par l'administration centrale de l'Agence des sanctions pénales</p>
Pays d'origine	Finlande
Contact	<p>Siltaniitynkuja 2 01260 Vantaa Finlande</p> <p>Jouni Holappa jouni.holappa@om.fi +35 8504325798</p> <p>http://www.rikosseuraamus.fi/en/index/units/prisons/vantaaprisoin.html</p>
Dernière mise à jour	2019

Nom de la pratique	5.21 Instrument d'évaluation des risques dans le cadre pénitentiaire espagnol
Description	Cet instrument d'évaluation des risques est spécifiquement conçu pour une mise en œuvre dans le contexte pénitentiaire. Considéré comme un élément clé du protocole de lutte contre la radicalisation, il complète les directives et actions relatives à la prévention et au traitement de l'extrémisme violent.
Approche	Prison et probation
Public cible	Prison / probation / praticiens des services judiciaires Extrémistes violents
Réalisations	<p>Partie intégrante de l'approche espagnole d'évaluation des risques, cet instrument est actuellement mis en œuvre dans les prisons espagnoles.</p> <p>Il prend en compte 12 facteurs de risque de violence radicale et 27 facteurs de risque de recrutement et de radicalisation violente. Il présente également un moyen simple d'enregistrement des indicateurs (élevé, moyen ou faible, en fonction de l'intensité détectée). L'instrument propose un certain nombre de questions suggérées pour chaque facteur.</p> <p>L'objectif est de guider la prise de décision en termes d'intervention et de détecter et évaluer les paramètres pouvant indiquer un risque de passage à l'acte dans le domaine du radicalisme violent.</p>
Faits et évaluation	<p>L'instrument ne fournit pas une prédiction mathématique du risque, mais une évaluation finale qualitative et dynamique. Il a été mis en œuvre dans plusieurs prisons, en cartographiant les facteurs de risque sur lesquels repose une action potentielle. Les indicateurs seront mis à jour dans un délai d'un an pour évaluer leur efficacité.</p> <p>Le retour du personnel pénitentiaire est pris en compte et plusieurs groupes de travail axés sur les améliorations qui seront suggérées sont prévus. Le Secrétariat général des établissements pénitentiaires a un intérêt évident pour les pratiques externes, car elles peuvent nous aider dans notre travail, en pointant par exemple les améliorations possibles et l'analyse de nos propres procédures.</p> <p>L'instrument a été présenté de manière informelle lors des réunions du RAN P&P (par exemple en juillet 2018 à Bruxelles), mais pas encore dans le cadre d'une visite d'étude formelle ou d'un groupe de travail.</p> <p>Une évaluation interne est en cours. Cette évaluation a pour objectif de détecter et d'améliorer la validité interne de chaque indicateur. À cette fin, le personnel universitaire est impliqué et un groupe de travail dirige des entretiens avec les détenus afin de reformuler certains indicateurs de manière opérationnelle. L'avis du personnel pénitentiaire sur sa mise en œuvre a par ailleurs été demandé.</p> <p>Dans le même temps, le rapport officiel publié tous les six mois dans</p>

	<p>chaque prison a récemment été élargi grâce à l'inclusion de la «justification». Ceci signifie que la notation des facteurs (faible, moyenne ou forte présence) doit être justifiée par le personnel pénitentiaire.</p> <p>L'instrument a été mis à jour en 2019 par la création d'un groupe de travail composé du personnel du Secrétariat général des établissements pénitentiaires et des universités espagnoles. Une amélioration de l'instrument et l'étude de sa validité sont envisagées, en tenant compte de la nécessité de clarifier certains indicateurs.</p>
Durabilité et transférabilité	<p>Bien que l'instrument susmentionné respecte les procédures pénitentiaires espagnoles et ait été conçu pour le milieu pénitentiaire, ses indicateurs, ses groupes cibles définis (terroristes, recruteurs et prisonniers vulnérables) et son système de notation sont entièrement exportables/transposables aux milieux pénitentiaires d'autres pays.</p> <p>L'instrument préconise un travail coordonné du personnel pénitentiaire, basé sur une connaissance exhaustive du détenu. Il nécessite clairement une coopération étroite entre les zones de sécurité et de traitement, mais aucune autre opération complexe n'est prévue. L'évaluation présentée ici est par conséquent une pratique durable à long terme.</p>
Portée géographique	Elle est mise en œuvre dans toutes les prisons espagnoles en charge de terroristes et de détenus sous surveillance (en raison de leur comportement radical ou extrémiste).
Début de la pratique	L'instrument est entré en vigueur en février 2018.
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	L'instrument n'a pas encore été présenté lors des réunions du RAN, mais il en a été discuté de manière informelle lors de certaines réunions et un grand nombre de professionnels européens ont manifesté de l'intérêt pour son contenu et son applicabilité.
Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE	<p>L'instrument n'est pas lié à d'autres initiatives de l'UE. Cependant, il résulte in fine de la reconnaissance de nos propres besoins et de la participation et de la codirection de l'Espagne au RAN P&P.</p> <p>Actuellement, grâce au leadership de l'Espagne dans le projet européen de jumelage avec la Turquie (TR 15 IPA JH 05 18) « Pour une meilleure gestion des terroristes et des délinquants dangereux dans les prisons et la prévention de la radicalisation », cet instrument fait l'objet de discussions approfondies et il est présenté en Turquie comme un exemple pour l'évaluation des risques des délinquants violents et extrémistes.</p>
Organisation	<p>Le Secrétariat général des établissements pénitentiaires (ministère de l'intérieur) est l'organisme responsable de l'exécution des peines d'emprisonnement. Il dispose d'installations telles que des centres pénitentiaires, des hôpitaux psychiatriques pénitentiaires, des centres d'insertion sociale, des unités ouvertes, des unités pour mères, des unités cellulaires hospitalières et des services de probation.</p> <p>Organisme public</p>
Pays d'origine	Espagne

Contact	Adresse : Secrétariat général des institutions pénitentiaires Vice-direction générale des relations institutionnelles et de la coordination régionale Alcalá 38 28014 Madrid Espagne Personne à contacter: Rosa Rodríguez Diaz (Conseillère technique) Courriel : Rosa.Rodriguez@dgip.mir.es Site web: http://www.institucionpenitenciaria.es/
Dernière mise à jour	2019

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.22 Apprentissage en ligne : Comprendre l'extrémisme dans les prisons et les systèmes de probation et s'y atteler</p>
<p>Description</p>	<p>Cette ressource a été développée pour l'ensemble du personnel des services pénitentiaires et de probation du Royaume-Uni travaillant avec des délinquants extrémistes, et particulièrement ceux considérés comme enclins à l'extrémisme.</p> <p>Le programme d'apprentissage en ligne, structuré en deux parties, est accessible sur Internet. La formation est constituée de deux cours : « Comprendre et traiter l'extrémisme dans les prisons et les systèmes de probation » et « Formation sur les outils d'instauration de dialogues ». Chaque cours est constitué de deux modules dont chacun se conclut par une vérification finale des connaissances. Les apprenants doivent obtenir une note d'au moins 80 % pour passer avec succès chaque cours en ligne.</p> <p>Chaque module peut prendre jusqu'à une heure. Si les utilisateurs ne peuvent suivre un module dans son intégralité, ils peuvent l'interrompre et enregistrer leurs progrès pour y revenir ultérieurement. Nous vous recommandons de suivre chaque module en une seule fois pour optimiser l'apprentissage.</p> <p>Ces cours peuvent servir de mise à jour pour les personnes qui ont suivi auparavant une formation présentielle sur les outils d'instauration de dialogues. L'apprentissage en ligne nous a permis d'atteindre un plus grand nombre de membres du personnel.</p> <p>Méthodes utilisées</p> <p>L'outil a été conçu pour permettre au personnel de se sentir plus confiant et d'acquérir des compétences dans son travail face à l'extrémisme.</p> <p>Son objectif est de permettre au personnel travaillant dans des prisons et des services de probation de comprendre les raisons pour lesquelles des personnes s'engagent dans des mouvements extrémistes et commettent des crimes extrémistes et de leur fournir des compétences et des stratégies pour lutter contre / répondre à l'extrémisme dans leurs fonctions.</p> <p>Pour les membres du personnel qui travaillent dans ce domaine, des modules leur présentent également les concepts qui sous-tendent les outils d'instauration de dialogues, et la manière dont ils doivent être utilisés. L'outil d'instauration de dialogues est utilisé auprès de personnes dont l'intérêt possible ou apparent pour des idées, des groupes ou des causes considérées comme extrémistes par nature, ou la participation à ceux-ci, devient source de préoccupation.</p> <p>Il repose sur des théories psychosociales qui sous-tendent les interventions et les évaluations en matière d'extrémisme.</p> <p>Rapport avec des initiatives / la théorie</p> <p>La première partie du cours a été élaborée à partir de rien. La deuxième partie s'inspire d'une formation présentielle en instauration de dialogues. La formation a été créée conjointement avec l'équipe chargée des formations et du développement des services</p>

	<p>pénitentiaires et de probation du Royaume-Uni, qui sont spécialisés dans la création de modules de formation.</p> <p>Public cible / bénéficiaires Tous les membres du personnel des services pénitentiaires et de probation du Royaume-Uni qui travaillent en contact direct avec des délinquants, et particulièrement ceux considérés comme vulnérables à l'extrémisme, et les membres du personnel dont le rôle concerne l'extrémisme. La formation a été conçue pour permettre au personnel de gagner de la confiance et d'acquérir des compétences dans son travail face à l'extrémisme.</p> <p>Les membres du personnel doivent avoir suivi le cours présentiel de sensibilisation à l'extrémisme ASPECTS (personnel pénitentiaire) ou WRAP 3 (personnel de probation) avant de pouvoir suivre cette formation.</p>
Objectifs	<p>Prison et probation</p> <p>Former les professionnels de terrain</p>
Public visé	<p>Prison / probation / praticiens des services judiciaires</p> <p>Intervenants de première ligne</p>
Réalisations	<p>Cours en ligne</p>
Faits et évaluation	<p>Cette formation a été lancée en mars 2017 seulement. Ainsi, aucun commentaire n'est encore disponible. Les participations seront suivies. Une évaluation est prévue.</p>
Durabilité et transférabilité	<p>Cette formation ne dépend d'aucun financement et se poursuivra indéfiniment à moins qu'il n'en soit décidé autrement. Elle devra être mise à jour afin d'assurer qu'elle reste pertinente et actuelle, reflétant tout changement dans la nature des délinquants extrémistes au Royaume-Uni.</p> <p>Son utilisation à l'extérieur du Royaume-Uni peut être envisagée, mais elle devrait alors être modifiée compte tenu des pratiques opérationnelles uniquement applicables dans le contexte du Royaume-Uni.</p>
Spectre géographique	<p>Angleterre et Pays de Galles</p>
Début de la pratique	<p>2017</p>
Présentée et discutée lors d'une réunion du RSR	<p>Cette pratique a été recueillie en collaboration avec le réseau EPTA et l'organisation EuroPris.</p>
Lien aux autres initiatives de la CE	
Organisation	<p><i>Services pénitentiaires et de probation du Royaume-Uni (HMPPS)</i></p>
Pays d'origine	<p>Royaume-Uni</p>

Coordonnées	Hannah.thompson@noms.gsi.gov.uk
Dernière mise à jour	2016

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.23 Évaluation des risques liés à l'extrémisme violent, version 2 révisée (VERA-2R) Pressman, Rinne, Duits, Flockton (2016)</p>
<p>Description</p>	<p>La version 2 révisée de l'Évaluation des risques liés à l'extrémisme violent (VERA-2R) est spécifiquement conçue, par l'intermédiaire de l'approche de jugement professionnel structuré (JPS), pour analyser le risque d'extrémisme violent. La première version de VERA a été élaborée en 2009 pour répondre au besoin grandissant d'évaluer les dangers et les risques posés par des individus violents mus par des motivations idéologiques. Les outils d'évaluation des risques qui existaient alors pour évaluer des facteurs de risque associés à des formes courantes de violence individuelle, ne prenaient pas en compte les caractéristiques connues des terroristes et des extrémistes violents, et ils ne le font toujours pas.</p> <p>La première version de VERA a été lancée par Mme Pressman. Les indicateurs utilisés dans le protocole reposaient sur les connaissances existantes sur les extrémistes violents et les terroristes et ont été intégrés dans une méthode de jugement professionnel structuré. Mme Pressman a lancé VERA sous la forme d'une approche consultative. Suite aux commentaires de spécialistes du terrorisme, d'analystes en matière de sécurité nationale et d'agents des forces de l'ordre travaillant sur des crimes terroristes, et sur la base de l'application de VERA à des terroristes détenus dans des prisons à sécurité renforcée, le protocole a été révisé dans une nouvelle version, VERA-2. Des données sur la fiabilité et la validité (Pressman & Flockton, 2012) y ont été intégrées.</p> <p>Le protocole actuel, VERA-2R, est une version révisée et améliorée de VERA-2 à partir de recherches documentaires. VERA-2R utilise des indicateurs dynamiques plus spécifiques dont on connaît le rapport avec le processus de radicalisation qui conduit à l'extrémisme violent. Ces indicateurs de risque et d'atténuation des risques peuvent varier dans le temps pour un individu. Le contrôle de ces indicateurs à différents moments permet d'établir des trajectoires de risque essentielles à l'évaluation, accroissant ou diminuant le risque au niveau individuel.</p> <p>Les psychologues et les psychiatres ayant des connaissances de l'extrémisme violent peuvent utiliser VERA-2R comme un outil complémentaire. Les analystes des services de sécurité et de renseignement, les travailleurs sociaux légistes, notamment les professionnels de la réinsertion sociale, les agents de police ou d'autres personnes chargées d'évaluer des personnes soupçonnées d'extrémisme violent ou de crimes terroristes, peuvent également se servir de VERA-2R. Les utilisateurs doivent être formés à la méthodologie et à l'interprétation de VERA-2R avant de pouvoir s'en servir. Ils doivent également comprendre le rôle et l'effet d'idéologies qui justifient le recours à la violence, les indicateurs de comportements et l'impact des outils numériques et d'autres systèmes de communication. En outre, les évaluateurs doivent connaître les indicateurs de risque qui s'appliquent à l'extrémisme violent, la définition de critères et les avantages et les limites de</p>

	<p>l'approche de VERA-2R.</p> <p>VERA-2R contient 34 indicateurs qui se rapportent directement à l'extrémisme violent. Ceux-ci se divisent en cinq domaines : les croyances, les attitudes et l'idéologie ; le contexte social et l'intention ; l'histoire, l'action et la capacité ; l'engagement et la motivation ; les indicateurs de protection/d'atténuation des risques. En outre, 31 autres indicateurs dégagés à partir de publications scientifiques ont trait à la violence en général, à la radicalisation, au djihadisme et au terrorisme. Ceux-ci se divisent en cinq domaines : les antécédents criminels ; l'histoire personnelle ; la radicalisation, les traits de la personnalité ; et les caractéristiques psychiatriques.</p> <p>L'évaluateur doit utiliser toutes les informations objectives disponibles pour noter les indicateurs. Chaque indicateur de VERA-2R est assorti de trois niveaux de notation (faible, moyen, élevé) en conformité avec d'autres instruments d'analyse des risques reposant sur le JPS. Pour des raisons de normalisation, l'utilisateur doit lire et appliquer avec attention les opérationnalisations pour chacun de ces trois niveaux de risque. Le jugement professionnel final repose sur la pondération de toutes les informations et données disponibles liées aux indicateurs de risque. La décision finale n'est pas prise en fonction d'un score numérique global.</p>
Approche	Formation destinée aux praticiens de première ligne Prison et probation
Public cible	Forces de l'ordre Prison/probation/praticiens des services judiciaires Pouvoirs publics
Résultats	<p>L'instrument est présenté dans un manuel détaillé qui comprend une présentation du sujet, des contributions d'universitaires, des lignes directrices sur la méthode et les limitations de celle-ci, des informations sur la fiabilité et la validité de l'instrument et bien sûr, l'instrument en tant que tel. VERA-2R consiste en un formulaire d'évaluation dans lequel tous les indicateurs sont établis par des questions clés, des opérationnalisations et la pertinence scientifique.</p> <p>Une formation standard de deux jours est requise pour utiliser l'instrument. En outre, il est nécessaire de s'en servir fréquemment et de suivre des journées de mise à jour structurelle pour pouvoir s'en servir. Aux Pays-Bas, la formation et les journées de mise à jour sont élaborées et organisées par le NIFP.</p>
Éléments probants et évaluation	<p><u>Mesures de la performance :</u> La validité des concepts, la facilité d'utilisation et la validité du contenu font l'objet d'exams réguliers. La validité conceptuelle a été mesurée à l'aide de la comparaison entre un groupe d'extrémistes violents condamnés et un groupe de délinquants violents n'ayant pas de motivations idéologiques. Utilisé conjointement avec un système juridique qui applique des définitions conformes aux indicateurs de risque, VERA-2R présente une validité déductive. Celle-ci est très difficile à mesurer avec des instruments d'évaluation des risques.</p> <p>Les agents de sécurité et des forces de l'ordre de nombreux pays européens, asiatiques et nord-américains ont été formés à VERA 2 et</p>

	<p>VERA-2R.</p> <p>Aux Pays-Bas, les profils de risque des terroristes condamnés sont créés sur la base de VERA-2R. Le protocole doit être utilisé par des psychiatres et des psychologues médico-légaux quand ils établissent les bilans psychologiques en préparation des procès. Le service néerlandais de probation est également tenu de l'utiliser. Il fait l'objet d'une évaluation positive de la part de tous ces professionnels et du gouvernement national de la Hollande. Cette évaluation a conduit à la décision politique d'appliquer l'analyse de VERA-2R à tout nouveau détenu inculpé de crime terroriste.</p> <p><u>Évaluation et commentaires :</u></p> <p>Depuis la publication de la première version de VERA en 2009, des psychologues et des psychiatres, des analystes des services de sécurité et de renseignement et des agents des forces de l'ordre ont constamment apporté des commentaires sur le protocole. Les utilisateurs sont satisfaits de la mise à jour de cet instrument spécialisé. Plus de 90 % des personnes initialement formées à son utilisation ont demandé une formation supplémentaire pour des collègues ou d'autres personnes. La mise en œuvre et les réunions de mise à jour aux Pays-Bas révèlent que l'instrument est requis, pertinent et utilisable.</p> <p><u>Examen par les pairs :</u></p> <p>En 2013, une étude indépendante sur la validité et l'applicabilité de VERA a été publiée par des chercheurs au Royaume-Uni (Beardsley & Beech, 2013). Ceux-ci ont démontré que les facteurs de risque de VERA peuvent être appliqués avec la même précision aux terroristes qui agissent à titre individuel et à ceux qui opèrent en groupes, indépendamment de leurs motivations idéologiques. La recherche indique que la plus grande partie de la mise en œuvre rend les facteurs de VERA facilement applicables. En outre, VERA est un instrument d'évaluation des risques utile en termes de validité des contenus et des utilisateurs. Beardsley et Beech (2013) indiquent également que les éléments de VERA ayant trait à la protection sont importants pour identifier précisément les extrémistes, ainsi que ceux qui sont moins susceptibles de mener des actes de terrorisme à l'avenir. Ils suggèrent que VERA-2R peut avoir une grande utilité dans les prisons où les extrémistes violents sont incarcérés, où l'impact des programmes doit être évalué, où les décisions de libérations anticipées doivent être prises et où des programmes de lutte contre l'extrémisme violent sont requis. Même s'il est recommandé que d'autres travaux de recherche soient menés, la plupart des éléments de VERA sont évalués comme «pertinents et importants pour l'évaluation des risques».</p> <p>L'instrument VERA est ouvert aux commentaires ; ceux-ci sont utilisés pour son amélioration continue.</p>
<p>Durabilité et transférabilité</p>	<p>L'expérience de l'application aux Pays-Bas et la science de la mise en œuvre indiquent qu'il est possible d'améliorer la disponibilité et la facilité d'utilisation d'un outil d'évaluation des risques liés à l'extrémisme violent et de programmes de formation en les adaptant à différents contextes judiciaires.</p> <p>Les mesures de mise en œuvre doivent donc passer par la compréhension des besoins d'identification, des interactions sur les meilleures pratiques, l'évaluation et la préparation des organisations, du personnel et des ressources avant et pendant la formation, l'installation et la mise en œuvre.</p>

	<p>L'Institut néerlandais de la psychiatrie et de la psychologie médico-légales (Institute of Forensic Psychiatry and Psychology, NIFP) a obtenu une subvention du ministère de la justice (août 2017) pour introduire et mettre en œuvre VERA-2R au cours de la période 2017-2019 dans les services pénitentiaires et de probation d'au moins six États membres de l'Union européenne (l'Autriche, la France, l'Allemagne (Länder), la Suède, la Belgique et les Pays-Bas, et éventuellement l'Espagne et la Slovaquie). L'outil sera adapté à des besoins et des utilisateurs spécifiques. Des séances exploratoires, des formations et des réunions de mises en œuvre seront tenues avec le personnel des organes de justice pénale de l'Union européenne.</p> <p>Le NIFP élaborera une base de données européenne standardisée d'extrémistes violents et de terroristes condamnés ou morts, contenant également les actes extrémistes dont ils sont les auteurs. Cette base de données peut être utilisée pour analyser et contribuer à identifier les principaux facteurs de risque d'extrémisme violent, et elle peut servir à spécifier des risques concernant d'éventuels sous-groupes d'extrémistes violents et de terroristes. Elle a un rôle à jouer pour renforcer l'efficacité des politiques et des pratiques judiciaires professionnelles à l'égard des extrémistes violents et des terroristes potentiels. Cette base de données sera créée en collaboration avec le service de gestion des conflits de l'université de Bielefeld, en Allemagne, et avec le service pénitentiaire de la Belgique.</p>
Portée géographique	<p>Des agents de sécurité, des organes de justice pénale et des forces de l'ordre de plusieurs pays européens, asiatiques et nord-américains ont été formés à l'utilisation de VERA 2 et VERA-2R. Cet instrument peut aider le personnel professionnel européen de ces organismes. Il est utilisé et mis en œuvre aux Pays-Bas et en Belgique au sein du système de justice pénale (quartiers de prison réservés aux terroristes, service de probation spécialisé, bilans psychologiques médico-légaux spécialisés, police).</p> <p>Le NIFP introduira l'utilisation et la mise en œuvre de VERA-2R dans les services pénitentiaires et de probation d'au moins six États membres de l'UE. Le protocole sera adapté aux besoins et aux utilisations spécifiques à ces pays.</p>
Début de la pratique	<p>Le développement et la mise en œuvre constituent un processus continu dans les pays européens. La première version de VERA a été créée en 2009, la deuxième en 2012, et la version actuelle, VERA-2R, en 2016. La formation précède toujours la mise en œuvre. Des mesures de mise en œuvre sont désormais incluses. La mise en œuvre dépend, entre autres facteurs, de la logistique organisationnelle.</p> <p>Deux exemples pour les Pays-Bas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des profils de risque applicables aux détenus terroristes ont commencé à être définis au milieu de l'année 2016. Leur mise en œuvre structurelle à tous les nouveaux détenus terroristes s'en est ensuivie à partir de janvier 2017. • Les agents de police et les psychologues/psychiatres médico-légaux du NIFP et du service néerlandais de probation ont été formés à cet instrument au cours de l'année 2016.
Présentation et discussion lors d'une réunion du RSR	<p>Présentation lors d'une réunion du RSR P&P le 26 novembre 2015 à l'établissement pénitentiaire de Vught, aux Pays-Bas.</p>

Lien avec d'autres initiatives de la CE	Aucun
Organisation	<p>Entité juridique : L'Institut néerlandais de la psychiatrie et de la psychologie médico-légales (Institute of Forensic Psychiatry and Psychology, NIFP) est le centre d'expertise aux Pays-Bas en matière de psychiatrie et de psychologie médico-légales. C'est un service national du ministère de la justice et il fait partie du Service néerlandais des Établissements pénitentiaires (DJI). Le NIFP fournit une expertise psychiatrique et psychologique indépendante (diagnostic, soins et conseils) aux enfants, aux adolescents et aux adultes détenus aux Pays-Bas. Il conseille les autorités judiciaires sur les suspects, établit des bilans médico-légaux de qualité, fournit aux détenus, sur un pied d'égalité, de bons soins psychiatriques et traitements, mène des travaux de recherche scientifique et prodigue des enseignements et des formations aux professionnels pour qu'ils puissent élaborer, obtenir et promouvoir des normes médico-légales professionnelles.</p> <p>Infrastructures : Le NIFP est compétent pour élaborer et traiter des ensembles de données médico-légales. Il dispose d'un grand savoir-faire sur le transfert et la mise en œuvre de résultats de recherche dans le domaine pratique de la psychiatrie et de la psychologie médico-légales, ainsi que de professionnels dans les prisons et les services de probation. Depuis l'attaque intentée contre la reine des Pays-Bas en 2009 et la fusillade dans un centre commercial à Alphen en 2011, des connaissances ont été acquises sur les attaques extrémistes, la réalisation d'autopsies psychiatriques et la gestion des incidents dans les espaces publics et dans le contexte familial.</p>
Pays d'origine	Pays-Bas
Contact	<p>Adresse : Herman Gorterstraat 5 - 3511 EW Utrecht NLD Personnes de contact : Dr Thomas Rinne, Dr Nils Duits Courriel : t.rinne@dji.minjus.nl; n.duits@dji.minjus.nl Téléphone : 088 071 0240 Site web : www.nifpnet.nl</p>
Dernière mise à jour	2018

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.24 Modules de formation destinés au personnel pénitentiaire</p>
<p>Description</p>	<p>Les modules de formation mettent l'accent sur les mécanismes de radicalisation et de déradicalisation dans les maisons d'arrêt autrichiennes. Ils visent à sensibiliser le personnel pénitentiaire et à le responsabiliser dans le domaine des interventions et de la prévention. La longueur des modules varie en fonction du groupe visé.</p> <p>La formation est adaptée à la situation des maisons d'arrêt autrichiennes et l'accent est mis sur la prise en charge des délinquants extrémistes violents ou des éventuels détenus radicalisés. Cette formation permet aux participants de repérer les signes de radicalisation et de déterminer la procédure exacte qu'il convient de suivre pour les délinquants extrémistes violents détenus dans les maisons d'arrêt autrichiennes.</p> <p>Pendant ce séminaire d'une journée, les aspects suivants sont abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • introduction à la radicalisation • radicalisation, extrémisme et terrorisme • radicalisation en milieu carcéral • le cycle de la radicalisation • Islamisme et salafisme : présentation (historique) • extrême droite, extrême gauche et autres groupes actifs en Autriche • indicateurs de radicalisation • procédure exacte à suivre en cas de suspicion de radicalisation ou de prise en charge des délinquants extrémistes violents. <p>Ce séminaire de trois cours fait appel aux intervenants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • formateur(s) du service pénitentiaire • conférencier(s) d'une ONG intervenant dans les maisons d'arrêt autrichiennes, le Réseau de cohésion sociale pour le dialogue, la prévention de l'extrémisme et la démocratie (Netzwerk sozialer Zusammenhalt für Dialog, Extremismusprävention und Demokratie) (DERAD) • représentant(s) de la direction générale des services pénitentiaires et de la détention préventive/service des prises en charge et des services (participation occasionnelle) <p>L'intervention s'adresse aux personnes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • agents pénitentiaires (formation continue) • agents pénitentiaires en cours de formation (formation de base ou autre) • personnel pénitentiaire (travailleurs sociaux, psychologues, éducateurs, personnel médical, aumônerie, etc.).
<p>Objectifs</p>	<p>Prison et probation Former les professionnels de terrain</p>
<p>Public visé</p>	<p>Prison/probation/praticiens des services judiciaires</p>

	Praticiens de la santé Intervenants de première ligne
Réalisations	Modules de formation destinés au personnel pénitentiaire Polycopiés
Faits et évaluation	Le contenu de la formation est adapté en fonction des commentaires reçus. Les questionnaires évaluent la satisfaction en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> • les formateurs • le contenu • les documents et les photocopiés • les objectifs du séminaire • le temps consacré au contenu.
Durabilité et transférabilité	L'adaptation serait simple, car la plupart du contenu est identique pour tous les autres pays d'Europe (définitions et présentations de l'islamisme, du salafisme, de l'extrémisme, des indicateurs de radicalisation, etc.) À l'issue de la formation, les participants connaissent mieux les indicateurs de radicalisation et savent à quel point leur observation et leur perception sont importantes.
Spectre géographique	Autriche
Début de la pratique	Novembre 2016
Présentée et discutée lors d'une réunion du RAN	Événement de formation du RAN et d'IMPACT Europe, 10 et 11 novembre 2016
Lien aux autres initiatives de la CE	Aucun
Organisation	Strafvollzugsakademie est l'école des services pénitentiaires autrichiens qui dépend du ministère de la Justice. Cette école est responsable de la formation de base et de la formation continue du personnel pénitentiaire autrichien.
Pays d'origine	Autriche
Contacts	Adresse : Wickenburggasse 12 1080 Vienne Autriche Personne à contacter : Gerhard Pichler Courriel : Gerhard.pichler@justiz.gv.at Téléphone : +43 1404033930 Site web : http://www.justiz.gv.at/
Dernière mise à jour	2018

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.25 Des clés socioculturelles et comportementales pour comprendre la radicalisation violente</p>
<p>Description</p>	<p>La formation s'adresse au personnel pénitentiaire et de probation et vise à lui permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'apprendre à connaître et d'identifier les principales caractéristiques de la religion et de la culture islamiques ; - d'analyser l'évolution et la radicalisation du djihadisme dans notre environnement social ; - de mieux identifier et détecter les indicateurs liés aux processus personnels de radicalisation. <p>Cette formation est similaire à celle de l'activité de formation «Cat 1», à la différence près que chaque sujet est exploré en profondeur.</p> <p>La formation est dispensée par des spécialistes externes travaillant dans des domaines connexes (la police, l'université et un institut de recherche étudiant ce phénomène).</p> <p>Durée : 20 heures</p> <p>Ressources : une salle de classe équipée de matériel scolaire d'utilisation courante (ordinateur, projecteur, etc.) et des fonds pour financer les formateurs.</p>
<p>Approche</p>	<p>Prison et probation</p> <p>La formation est basée sur la présentation de cas réels (analyse de situations réelles réalisée par le personnel pénitentiaire concerné) ainsi que sur un examen de la théorie qui s'applique à chacun de ces cas.</p> <p>L'activité de formation suit une approche sociologique et anthropologique sous la perspective de la sécurité et de la recherche en matière de sécurité.</p>
<p>Public cible</p>	<p>Prison/probation/praticiens des services judiciaires</p> <p>Les gardiens de prison, le personnel de réadaptation après une incarcération, le personnel de probation et le personnel de justice des mineurs</p>
<p>Réalisations</p>	<p>Formation présentielle</p>
<p>Faits et évaluation</p>	<p>Nous avons préparé un cours d'une matinée sur le sujet afin de fournir au personnel des connaissances générales. L'évaluation a conclu qu'une «activité plus approfondie» était nécessaire. La préparation du cours a duré trois ans.</p> <p>Une évaluation continue est effectuée au moyen d'un questionnaire distribué aux participants et aux formateurs après chaque activité.</p>
<p>Durabilité et transférabilité</p>	<p>L'activité peut être facilement maintenue et partiellement transférée à d'autres pays.</p>

	Bien qu'une partie du contenu soit fortement centrée sur la situation en Catalogne, celle-ci pourrait être adaptée.
Portée géographique	Système pénitentiaire de la Catalogne
Début de la pratique	Prochainement
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	Cette pratique a été recueillie en collaboration avec le réseau EPTA (European Penitentiary Training Academies) et l'organisation EuroPris.
Lien avec d'autres initiatives ou financements de l'UE	Oui
Organisation	Établissement public
Pays d'origine	Espagne
Contact	Personnes de contact : mferrerp@gencat.cat ou jjambrina@gencat.cat
Dernière mise à jour	2018

<p>Nom de la pratique</p>	<p>5.26 Séminaire et formation pour le personnel pénitentiaire</p>
<p>Description</p>	<p>Pendant ce séminaire d'une journée, le personnel pénitentiaire devrait mieux comprendre la radicalisation, l'extrémisme et le terrorisme, en particulier la radicalisation en prison et les processus de radicalisation.</p> <p>Il apporte également un aperçu sur l'islamisme et le salafisme, sur l'extrémisme de droite et de gauche et sur les groupes concernés par ces phénomènes en Autriche; il aborde également les indicateurs de radicalisation et les procédures à suivre une fois celle-ci détectée.</p> <p>Le séminaire est divisé en trois unités, composées d'enseignants et de conférenciers spécialisés dans le domaine auprès des services pénitentiaires, le Réseau pour la cohésion sociale, le dialogue, la prévention de l'extrémisme et la démocratie (Netzwerk sozialer Zusammenhalt für Dialog, Extremismusprävention und Demokratie) (DERAD) ainsi que l'Agence fédérale pour la protection de l'Etat et la lutte contre le terrorisme.</p> <p>Les publics cibles sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le personnel pénitentiaire (formation continue); • le personnel pénitentiaire en formation professionnelle (formation de base et agents pénitentiaires en service). <p>Ce séminaire de courte durée fait actuellement partie de la formation continue pour les volontaires et constitue un élément obligatoire de la formation de base. Un programme "avancé" d'une durée de 2 à 3 jours est prévu pour ceux qui souhaitent poursuivre leur formation. Depuis novembre 2016, environ 900 membres du personnel ont bénéficié de la formation.</p>
<p>Approche</p>	<p>Prison et probation Formation destinée aux professionnels en première ligne</p>
<p>Public cible</p>	<p>Prison / probation / praticiens des services judiciaires Premiers intervenants ou praticiens</p>
<p>Réalisations</p>	<p>Formation présentielle La formation a commencé en novembre 2016. Même si un séminaire d'une journée est très court (pour répondre aux nombreuses questions soulevées par les participants), il est néanmoins suffisant pour les sensibiliser.</p> <p>Elle a été développée à partir de zéro et n'est pas liée à d'autres initiatives ou théories.</p>
<p>Faits et évaluation</p>	<p>L'évaluation de la formation s'est déroulée à la fin du mois de janvier 2017.</p> <p>Les commentaires des participants étaient positifs : ils apprécient les informations sur le salafisme/l'islam/le processus de radicalisation, car leurs connaissances sur ces sujets étaient jusqu'à présent très limitées. Cette partie du séminaire est considérée comme un véritable moment fort pour les participants.</p>

	Les intervenants de l'Agence fédérale pour la protection de l'État et la lutte contre le terrorisme ont été également particulièrement appréciés: leurs renseignements étaient à jour et ont pu apporter aux participants un tableau complet des stratégies de l'Agence. Ces commentaires ont eu pour effet de prolonger le temps alloué aux présentations du DERAD et celles des agences fédérales.
Durabilité et transférabilité	La structure de la pratique est transposable à d'autres pays ou à une formation dans d'autres secteurs. Le contenu religieux convient à tous.
Portée géographique	Autriche
Début de la pratique	Novembre 2016: La pratique de formation est toujours en cours.
Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN	Cette pratique a été consignée en collaboration avec le Réseau Européen des centres de formation des personnels pénitentiaires (EPTA) et l'Organisation européenne des services pénitentiaires et correctionnels (EuroPris).
Lien avec d'autres initiatives de la CE	Aucun
Organisation	Ministère fédéral autrichien, Affaires constitutionnelles, Réformes, Déréglementation et Justice
Pays d'origine	Autriche
Contact	Courriels: erich.hubmann@justiz.gv.at et urthermartin.hoffmann@justiz.gv.at
Dernière mise à jour	2019

Nom de la pratique	5.27 Formation des formateurs et de personnes-ressources
Description	<p>Dans chacune des 98 institutions du Danemark, des « personnes-ressources » sont désignées. Celles-ci doivent avoir suivi une formation spécialisée dispensée par l'unité de sécurité nationale et les services de sécurité et de renseignement danois.</p> <p>Les personnes-ressources sont chargées d'organiser des stages de sensibilisation destinés au personnel local et d'assurer un soutien étroit et un entraînement à l'identification, l'évaluation et le traitement de problèmes d'extrémisme.</p> <p>Cette formation répond au problème du signalement insuffisant ou excessif de soupçons d'extrémisme et des questions qui entourent le traitement d'extrémistes violents dans un environnement pénitentiaire ou en probation.</p> <p>La formation de personnes-ressources se déroule initialement sur deux à cinq jours, avec un suivi d'un ou deux jours deux fois par an. (coût estimé : 30 000 euros). Formation dispensée par des experts de différentes autorités et universités.</p> <p>La formation de sensibilisation dure 90 minutes et se tient conjointement avec les réunions normales du personnel afin de minimiser les coûts. Elle s'appuie sur une présentation PowerPoint.</p> <p>Le concept de formation des formateurs et de personnes-ressources désignées localement a pour objectif de renforcer la confiance au niveau local. Si les membres du personnel se sentent « seuls » avec leurs doutes, il peut leur être difficile d'agir. La formation fournit des informations et des conseils et présente des connaissances et un vocabulaire collectifs. Elle fournit par ailleurs une évaluation locale et interprofessionnelle d'un problème, ce qui constitue une aide considérable pour l'unité de sécurité nationale dans le traitement et l'évaluation de cas préoccupants.</p> <p>La formation se concentre à tous les niveaux de radicalisation, des cas mineurs aux délinquants condamnés pour des faits de terrorisme.</p> <p>Le cours de sensibilisation est utilisé depuis une dizaine d'années, mais le concept de personne-ressource a été lancé en octobre 2016.</p> <p>La formation associe sensibilité culturelle, droits de l'homme, renseignements, études de cas, psychologie, sociologie et orientations de procédures.</p> <p>Les bénéficiaires des séances de formation sont des gardiens de prison, des travailleurs sociaux, des responsables et des membres du personnel. Tous sont des employés.</p>
Objectifs	Prison et probation

	Former les professionnels de terrain
Public visé	Prison / probation / praticiens des services judiciaires Intervenants de première ligne
Réalisations	Formation présentielle et présentation d'un manuel et d'un document d'orientation.
Faits et évaluation	Le cours n'a pas encore été évalué, mais le nombre de problèmes signalés a considérablement diminué et la qualité des notifications s'est améliorée. Nous avons appris des participants que les connaissances pratiques sont les plus demandées.
Durabilité et transférabilité	Le programme demande des financements externes (financement actuel du gouvernement pour des périodes de trois ou quatre ans). Il est considéré comme pouvant être transféré à d'autres contextes et pays.
Spectre géographique	Danemark
Début de la pratique	Le cours de sensibilisation est utilisé depuis une dizaine d'années, mais le concept de personne-ressource a été initié en octobre 2016.
Présentée et discutée lors d'une réunion du RSR	Cette pratique a été recueillie en collaboration avec le réseau EPTA et l'organisation EuroPris.
Lien avec les autres initiatives de la CE	
Organisation	<i>Unité de sécurité nationale et services de sécurité et de renseignement du Danemark.</i>
Pays d'origine	Danemark
Détails de contact	Morten Hjørnholm morten.hjornholm@kriminalforsorgen.dk
Dernière mise à jour	2018

Radicalisation Awareness Network



Édition 2019